

LE
PROTESTANTISME EN BRETAGNE
AU XVI^e SIÈCLE
(Suite).

CHAPITRE VI

De la Ligue à l'Édit de Nantes

Sur 16 millions d'habitants environ que renfermait la France du xvi^e siècle, c'est à peine si l'on compte aux meilleures époques 600.000 protestants. Dans le même temps, aux 1.460 paroisses catholiques bretonnes on n'a jamais pu opposer plus de 15 à 20 églises calvinistes; encore faut-il y comprendre les églises domestiques comme le Bordage, qui ne réunissaient autour du seigneur et de son ministre particulier que les officiers de ses domaines et les serviteurs de sa maison.

Telle est la situation religieuse au moment où Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, cousin issu de germains des Guise, frère de Louise de Vaudemont, la femme d'Henri III, est nommé gouverneur de Bretagne (5 septembre 1582).

Il hésite d'abord à se déclarer pour la Ligue créée après la mort du duc d'Anjou qui faisait du roi de Navarre le prétendant au trône, Henri III n'ayant pas d'enfant, et il ne se décide qu'après la signature du traité de Nemours (7 juillet 1585); tout de suite il exige des places de sûreté : il obtient Dinan et Concarneau; déjà pourvu de Guingamp,

Lamballe et Moncontour, villes de son domaine de Penhièvre, il sera bientôt maître de Nantes.

Les Réformés bretons s'affolent. A La Roche-Bernard, où par précaution les assemblées se tiennent dans un jardin donnant sur deux rues, la Cène est célébrée presque clandestinement. Des familles s'exilent en Angleterre : Louveau se réfugie d'abord à la Bretèche, sa maison de La Roche-Bernard ayant été pillée par les ligueurs de Redon. L'Edit du 18 juillet 1585 et l'excommunication du roi de Navarre et de Condé par Sixte-Quint (28 août) mettent le comble au désarroi. Par l'Edit, l'exercice du culte était interdit dans tout le royaume; les ministres devaient en sortir dans le délai d'un mois, les fidèles dans les six mois ou se convertir. Les pasteurs prennent la fuite. Guineau, pasteur de Sion, ainsi que plusieurs de ses collègues gagnent les îles de la Manche; Guineau n'en devait plus revenir. Louveau tente de se rendre en Ecosse; n'y ayant pu parvenir, il se réfugie à La Rochelle¹. Désormais le troupeau calviniste breton est presque entièrement dispersé; ceux qui ne peuvent s'enfuir dissimulent et même souvent, pour sauvegarder leurs intérêts, se conforment à l'Edit : « Voyant les choses ainsy confuses, dit Charles Gouyon, et selon l'apparence une ruine inévitable de ma famille et maison qui n'avoit faite d'envieux, j'obéy à l'édit du Roi, faisant la profession² ». Sa femme resta calviniste jusqu'à sa mort arrivée deux ans après. Il ne subsiste plus alors que l'Eglise de Vitré qui végétera à l'abri du château sous la protection de son seigneur. C'est probablement sur les conseils de celui-ci dont les intentions belliqueuses allaient se préciser et l'obliger à quitter la ville, que Merlin décida bientôt de partir : il demeura à Guernesey avec Perruquet presque tout le temps de la

1. Vaurigaud a noté (vol. I, p. 263) pour 1586 les manifestations de l'Eglise réformée de La Rochelle en ce qui concerne les réfugiés bretons. — De même pour 1588 et 1589, p. 273-279.

2. *Mémoires*, p. 42.

Ligue. Le départ des deux ministres dans ces conditions explique la lettre écrite le 27 août 1585 à Guy XIX par Henri III qui félicite notre baron d'avoir « donné congé et fait retirer et sortir de ses terres les ministres de la Religion nouvelle prétendue réformée³ ». Si le Roi espérait par ses félicitations retenir Guy de Laval dans le devoir, ses illusions furent de courte durée : moins de quinze jours après, le 8 septembre, le jeune seigneur sortait de Vitré accompagné de ses trois frères, de Rieux, Tanlay et Saily, et conduisait à Condé 150 reîtres et 300 arquebusiers à cheval.

Henri III réunit trois armées. Sans attendre celle qui sous le commandement du duc de Nevers devait plus tard opérer dans l'Ouest, Mercœur se fait d'abord octroyer 3.000 écus pour « purger et nettoyer ce pays de ceste commune vermine laquelle par fausses et nouvelles opinions infecte, empoisonne et gaste ce pays⁴ »; il rassemble à Nantes avec René de Rieux, seigneur de Sourdéac, dit le jeune Châteauneuf⁵, Philippe de Châteaubriant, Saint-Laurent⁶, environ 5.000 hommes et il entre en campagne à la fin du mois d'août; après avoir pillé le bas Poitou, il s'avance vers Fontenay et s'établit au faubourg des Loges, mais sur le refus du gouverneur de lui ouvrir les portes et la menace du prince de Condé, il bat en retraite sans combattre et regagne Nantes⁷. A la traversée du Lay, petit cours d'eau qui passe à Mareuil, la cavalerie de Condé rompt ses troupes, reprend le butin qu'elles avaient fait en bas Poitou, saisit de nombreux prisonniers; ce fut, la nuit venue, une débâcle. Mais Condé subit bientôt à son tour un grave échec. Il marche sur Angers où s'était établi, le 24 septembre, le capitaine ligueur Halot. Rohan, Laval,

3. Bibl. nat., ms. fr. 3300, 43.

4. Arch. municip. de Nantes, BB 19, 1585.

5. Sourdéac, un des fils de Jean de Rieux, le futur gouverneur de Brest.

6. Jean d'Avaugour, sieur de Saint-Laurent.

7. Les retraites de Mercœur lui firent donner le nom de « duc de Recule ».

La Trémoille⁸, Saint-Gelais⁹, La Boulaye¹⁰, d'Aubigné¹¹ l'accompagnent. L'armée compte environ 3.000 hommes. Elle passe la Loire à Saint-Mathurin, les 16 et 18 octobre. Le 21, elle s'empare du faubourg de Pressigny; mais son attaque imprudemment engagée et mal combinée échoue; elle ne peut se maintenir dans la position conquise et le lendemain 22 bat en retraite. Joyeuse, arrivé en même temps sur la Loire, empêche Condé de passer, Mayenne est devant lui, Biron sur ses flancs. La retraite se change en déroute. Ne faudra-t-il pas se diviser pour passer le fleuve? « Ce parti est aussitôt adopté, mais plusieurs des principaux de l'armée, Rohan entre autres, n'avaient attendu pour le suivre ni les conseils de Rosny ni les ordres de Condé¹² ». Le comte de Laval et ses troupes avaient atteint Saint-Maur le 23; « par les maisons des amis ils gagnèrent la Bretagne et le vicomte de Rohan ses maisons¹³ ».

Guidé par le sieur du Bouays, seigneur de Mesneuf en Bourbarré, Condé avec une suite de 12 à 14 personnes arrive au Bordage, passe à la Magnanne, au Fournet en Saint-Judoce où il séjourne deux jours, chez le sieur Ferré de la Ville-ès-Blanc, en Sévignac, toutes maisons sûres, au manoir de Gardisseul, en Plestan, enfin au Guildo, à l'embouchure de l'Arguenon, où Claude du Châtel avait été avertie, en l'absence de son mari alors dans la capitale, de préparer un navire pour transporter *mad. de Laval* aux Iles; en réalité, le navire, était destiné au prince fugitif. Une tempête obligea le vaisseau à relâcher sous le château de la Roche-Gouyon¹⁴: là, Condé faillit être pris; il fut obligé de rentrer dans la rivière pour s'abriter. On trou-

8. Sa sœur Charlotte épousa le prince de Condé et se fit protestante.

9. Guy de Saint-Gelais de Lusignan, connu sous le nom de Lansac, trahit plus tard Condé.

10. Philippe Eschalard, sieur de la Boulaye, gentilhomme poitevin.

11. C'est l'auteur de l'*Histoire Universelle*, Agrippa d'Aubigné.

12. *Hist. des Princes de Condé*, le duc d'Aumale, t. II, p. 152.

13. *Hist. Univ.*, d'Aubigné, t. VI, 265.

14. Aujourd'hui Fort de la Latte, près le cap Fréhel.

vera dans les *Mémoires* de Charles Gouyon de la Mousaye¹⁵ le récit de son arrivée au Val d'où il se rembarqua le lendemain soir, la tempête apaisée, et gagna Jersey, puis Guernesey, enfin l'Angleterre¹⁶. Deux mois plus tard, il était de retour à La Rochelle d'où étaient partis des navires affrétés par Charlotte de la Trémoille, qui le ramenèrent. En avril 1586, il épousait celle-ci.

De la déroute d'Angers, la Cour du roi de Navarre fit des gorges chaudes. Le récit de la rivalité des deux Bourbons remplit, du reste, les documents de l'époque. Condé était soutenu par les huguenots rigides qui n'admettaient pas d'accommodements avec les *politiques*. Le futur Henri IV avait plus de largeur d'esprit : « Le désastre d'Angers servist de farce à toute la Cour de Navarre, dit d'Aubigné, et celui qui pouvoit le mieux se moquer de la misère de ses frères estoit mieux venu; joint que le roi de Navarre jouoit un personnage nouveau, ne parlant plus que de conserver l'Etat et ayant mis les passions huguenotes en croupe¹⁷ ». Quant à Rohan, il était revenu furtivement au château de Blain, mais le trop prochain voisinage de Nantes l'inquiétait. Son château ayant été pris par Mercœur en octobre, il réintégra La Rochelle où il mourut le 7 avril 1586, à l'âge de 36 ans. Il laissait sa veuve Catherine de Parthenay dans une situation pécuniaire assez embarrassée avec cinq enfants en bas âge¹⁸.

15. P. 139 et suiv.

16. *L'Avranchin monumental*, de Le Héricher, t. II, p. 509-511, a publié un fragment de *Mémoires* de la dame de Guiton d'Argouges, près Saint-James, qui semble bien une composition apocryphe du commencement du XIX^e siècle, d'après lequel le prince de Condé aurait trouvé asile chez les Guiton, du 18 au 23 novembre 1585, et se serait embarqué pour les Iles à Cherruelx, près Cancale. (Communiqué par M. B. de la Rogerie.)

17. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. VI, p. 275, 276.

18. Henriette née en 1577, non mariée, Catherine née en 1578 qui devint duchesse des Deux-Ponts, Henri né en 1579 qui fut le premier duc de Rohan célèbre sous Henri IV et Louis XIII, Benjamin né en 1583 qui s'appela Soubise, Anne qui se distingua par ses poésies. M^{me} de Rohan se retira au Parc Soubise où elle s'occupa surtout de l'éducation de ses enfants. Elle était très lettrée, auteur d'une tragédie d'*Holopherne* qui fut jouée à

Le rôle politique et religieux de la famille de Rohan au xvi^e siècle a pris fin. René de Rohan semble d'ailleurs avoir perdu depuis plusieurs années la direction du parti. Il ne figure ni aux Etats de Vannes en 1582 ni aux Etats de Nantes en 1584. Il fallut la prise d'armes de 1585 pour le rappeler à l'activité; il n'y joua qu'un rôle de second plan.

Cette année-là encore, c'est à Nantes que se réunirent les Etats. Henri III demandait 40.000 écus pour la levée de 50.000 hommes de pied. Les Etats refusent, se plaignant des exactions des collecteurs qui ont obligé plusieurs contribuables à faire cession de leurs biens, « choses contraires aux lois et libertés du pays ».

De nouveaux malheurs allaient accabler les Réformés bretons. Une petite armée d'environ 5.000 hommes avec

La Rochelle; elle avait de l'esprit, et était un peu « visionnaire » (Talleyrand des Réaux). Son goût la portait aux sciences mathématiques. Ecrivaine, traductrice d'Isocrate, c'est en Bretagne un type des femmes de la Renaissance. Elle rime des stances et des élégies comme plus tard sa fille Anne. Elle vit entourée de chats; elle est bienfaisante et accueille avec bienveillance dans son château du Parc Soubise les réfugiés protestants bretons. D'un courage viril, moqueuse, travaillée de vapeurs, sujette à des découragements qu'elle appelait « ses traîneries », elle se mettait à écrire au moment des repas, si bien qu'on dînait parfois chez elle à trois heures après-midi. Viette lui a dédié son *Analyse mathématique restaurée* (Tours, 1591) : « C'est à vous, auguste fille de Mélusine, que je dois surtout mes études de mathématiques auxquelles m'a poussé votre amour pour cette science, la très grande connaissance que vous en possédez et même ce savoir en toutes sciences que l'on ne saurait trop admirer dans une femme de race si royale et si noble ». Viette, conseiller au Parlement de Rennes et protestant, ne fut jamais inquiété pour ses opinions religieuses : il avait découvert le chiffre des dépêches secrètes de Mercœur avec l'Espagne et rendit en cette occasion de grands services à la cause royale. Il est l'auteur probable des *Mémoires de la vie de Jean de Parthenay l'Archevêque seigneur de Soubise*; il partageait son temps entre le Parc Soubise et le château de la Garnache, à Beauvoir-sur-Mer, où l'accueillait officieusement Françoise de Rohan.

M^{me} de Rohan allait quelquefois à la Cour. En 1596, elle fit prêcher publiquement à Paris dans la maison de Madame sœur du Roi où se trouvaient 7 à 800 personnes et dans le Louvre autant et davantage. « Ce que le peuple de Paris comme étonné regardait sans toutefois s'émouvoir. » (*Journal du règne de Henri IV*, La Haye, t. II, p. 173). On l'a accusée d'avoir écrit une très cruelle et amère satire intitulée : *Apolcgie pour le roi Henri IV envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs, faite en l'année 1596*.

On n'a jamais eu la preuve qu'elle en fût réellement l'auteur. Le Roi semble toutefois l'avoir un peu redoutée.

François d'Espinay, sieur de Saint-Luc, Charles Tiercelin d'Appelvoisin, et d'autres seigneurs, avait été réunie pour s'opposer aux entreprises de Condé rentré en campagne dès son retour d'Angleterre. Elle rencontra ses adversaires aux environs de Saintes, le 7 avril 1586, et les chargea. Guy de Laval avec sa cavalerie s'opposa à l'attaque et se heurta à son tour au gros de Tiercelin dont le drapeau fut pris; mais les deux frères de Guy furent grièvement blessés¹⁹ : « Laval, dit d'Aubigné, s'attaqua particulièrement au drapeau collonel, lequel très défendu il emporta à coups d'espée. Mais la joye de ce petit heur fut bien esteinte quand il trouva ses deux frères Rieux et Seuilli blessez à mort, l'un d'une mousquetade par la teste, l'autre d'un coup de picque dans le petit ventre ». Ils succombèrent à leurs blessures, Rieux le lendemain, Saily le surlendemain du combat. Tanlay était mort peu auparavant. Le baron de Vitré ne leur survécut que huit jours; il mourut à Taillebourg le 15 avril 1586 à l'âge de trente ans, ne laissant qu'un fils âgé d'un an qu'il avait eu d'Anne d'Allègre avec laquelle il s'était marié le 1^{er} septembre 1583²⁰.

Rohan, Laval disparus, la Réforme n'eut plus désormais en Bretagne d'hommes de guerre de grande envergure.

La reine-mère essaie de négocier, mais le roi de Navarre reprend les hostilités et gagne la bataille de Coutras (20 octobre 1587) où furent tués Joyeuse et plus de trente gentilshommes, parmi lesquels François de Bretagne, comte de Goello, fils puiné d'Odet d'Avaugour, comte de Vertus.

Attentifs aux événements (défaite des Allemands à Vimaury et à Auneau, entrée triomphale du duc de Guise

19. Rieux était fils de Claude de Rieux, comme Laval, mais Saily et Tanlay étaient fils de la seconde femme de d'Andelot, Anne de Salm.

20. *Hist. de Bretagne*, Pocquet du Haut-Jussé, t. V, p. 90. — Anne d'Allègre était la fille aînée de Christophe d'Allègre, seigneur de Blanville et autres terres en Haute-Normandie et Picardie.

à Paris, journée des Barricades, fuite du Roi), les Bretons restent calmes, même après « l'Edit d'Union » conclu à Chartres entre le Roi et les princes ligueurs, le 11 juillet 1588, et publié le 18 juillet. Mercœur l'approuve et se décide à agir. Instruit des intentions du roi de Navarre de s'emparer de Guérande, du Croisic et de Saint-Nazaire dans le but de tirer de gros subsides de l'exportation du sel, il veut reprendre Montaigu d'où les Calvinistes ravaageaient le pays et d'où leurs coureurs s'avançaient jusque dans les faubourgs de Nantes, mais il apprend que le roi de Navarre s'avance à marches forcées de La Rochelle : il bat en retraite. Navarre menace Clisson, campe à une lieue de Nantes, à Vertou, puis s'empare de Beauvoir-sur-Mer où il laisse le Calviniste breton d'Avaugour de Kergrois comme gouverneur.

Les Etats de Blois se réunissent en octobre²¹ : le duc de Guise et son frère le cardinal y sont assassinés; la reine-mère meurt le 6 janvier 1589; alors Mercœur lève le masque et se déclare contre le Roi.

Au milieu de ces événements, les Protestants bretons désespèrent : à l'exception de Vitré qui se maintient difficilement, sans pasteur et dans l'impossibilité d'exercer publiquement le culte²²; à l'exception de Blain peut-être, où subsiste un petit groupe, toutes les communautés calvinistes bretonnes ont disparu; il ne reste plus que des isolés, dissimulant leur foi, ayant adhéré même à la confession romaine, mais pas une Eglise organisée.

Quand Merlin revient de Guernesey en 1590, l'Eglise de

21. Les députés bretons furent : Aymar Hennequin et Nicolas Langellier, évêques de Rennes et de Saint-Brieuc, René de Rieux sire de Sourdéac, Jean d'Avaugour sieur de Saint-Laurent, René de Kermeno sieur du Garo, Georges Thomas sieur de la Caunelaye, Robert Poulain sieur de Gesvres, Bonabes Biet, procureur des Bourgeois de Rennes, etc...

22. Quelques assemblées suspectes sont dénoncées dans les environs de Vitré (Registres secrets du Parlement B 150, 151, 152), 8 janvier, 7 octobre 1586, 21 mars 1587, 11, 19 août 1587, 8 octobre, à la Magnanne et dans la ville; le Parlement veille à la stricte application de l'Edit. Les Présidiaux opèrent des saisies nombreuses.

Vitré reprend cependant un peu de vie. A propos de plusieurs mariages célébrés suivant le rite protestant soit par Merlin, soit par Gilles Duchemin sieur du Buisson, ministre de Normandie, Perruquet du Croisic, Oizeau de Nantes, qui se sont réfugiés sous la protection d'Anne d'Allègre, Crevain s'exprime ainsi²³ : « *Il faut qu'en toute la province il n'y eut d'église que Vitré, puisque de Blain et de Guérande on allait à Vitré pour les épousailles. Quant aux enfants, il fallait les porter au même lieu pour y recevoir le baptême ou les laisser croître sans baptême, s'ils étaient trop loin de Vitré, en attendant que le ministère pût être rétabli dans les églises désolées* ». Plus de pasteurs, partant plus de prêches, plus de propagande publique, plus d'adhésions retentissantes.

Mercœur est devenu maître de Nantes. A Rennes, on n'est ni calviniste, ni ligueur, mais on reste nettement royaliste. Une agitation fomentée par l'arrestation sournoise de François de Ris, premier président du Parlement de Bretagne, que Mercœur fait emprisonner au château de Nantes, grossit rapidement aux bruits répandus à dessein que du Bordage, Montbarot, la Hunaudaye veulent s'emparer de la ville. On va expulser tous les huguenots; une liste de suspects est dressée et remise à Bonabes Biet, procureur des bourgeois (voir à l'Appendice). Les Ligueurs profitent de l'effervescence pour occuper militairement la ville le jour de la foire de la mi-carême (13 mars) : c'est la journée des Barricades rennaises. Mercœur fait son entrée le 15 et organise une municipalité à sa dévotion²⁴.

Il « s'achemine alors jusqu'à Fougères » dont il n'ignore pas que le gouverneur est absent — il était à la Cour, à Blois — et assez éloigné pour ne pouvoir être averti en temps utile. C'est un personnage singulier, une figure originale de l'époque, que ce Troïlus de Mesgouez, mar-

23. P. 309.

24. *Hist. de Bretagne*, vol. V, p. 100.

quis de la Roche. Seigneur depuis 1568 environ de Guerlesquin, paroisse des environs de Morlaix où les Rohan étaient possessionnés d'après la réformation de 1535²⁵, il est à beaucoup suspect de calvinisme. Est-il protestant, est-il catholique ? Vraisemblablement ni l'un ni l'autre ; en réalité, il appartient à cette noblesse de Cour, catholique de naissance, au fond s'inquiétant peu des dogmes et de la morale religieuse. C'est, en tout cas, un royaliste sincère et dévoué. Dès qu'il connaît les intentions de Mercœur, il accourt en toute hâte, mais il se fait prendre à Sablé par les cheveu-légers du duc, lequel, connaissant la valeur de l'homme, l'enferme dans les prisons de Nantes où il restera sept années. Nous le retrouverons plus loin, au chapitre VIII.

Pendant ce temps, Fougères capitule : de Gréal qui y commandait depuis la capture de Troilus de Mesgouez, livre le château pour 1.500 écus : « la vue de Mercœur, raconte d'Aubigné, eschauffa tous les habitants à mespriser les remonstrances, prières et menaces du gouverneur, mesme à le contraindre de se sauver dans le château. Là, sans faire d'autres approches, on se mit sur le combien et la place fut prise à coups de pistoles²⁶ » (21 mars 1589).

Ce beau fait d'armes accompli, Mercœur revient vers Rennes. A Saint-Aubin-du-Cormier, il apprend que la ville s'est ressaisie, a chassé son gouverneur et ses officiers ligueurs, et que la Hunaudaye, Montbarot, Sourdéac, le marquis de Coëtquen, Montbourcher, le comte de Combourg, le baron du Pont, Molac, Guémadeuc, Massuel de la Bouteillerie, etc..., capitaines catholiques et capitaines huguenots confondus, y sont rentrés aux acclamations des habitants²⁷. Un arrêt du Parlement les approuve le 7 avril 1589, un second arrêt du 13 met le gouverneur

25. Renseignements fournis par M. L. Le Guennec.

26. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. VIII, p. 29.

27. Les clefs de la ville furent remises en garde à Jacques Barrin, conseiller au Parlement.

de Bretagne hors la loi, enfin un édit royal du 18 le destitue. Le comte de Soissons avec Beaumanoir de Lavardin comme lieutenant est nommé commandant des forces militaires en Bretagne. Dépit et fureur de Mercœur dont les instructions à ses capitaines prescrivent : « de faire la guerre aux huguenots et à leurs partisans, à ceux de Rennes qui les assistent et favorisent, de rançonner les prisonniers, de courir, ravager, prendre et enlever de leurs maisons et retraites les vivres et les munitions²⁸ ». Comme on le voit, une belle colère ! Tout ce qui est huguenot, même simplement soupçonné de l'être, tout ce qui est royaliste est pillé copieusement. Ces aventuriers sans vergogne venus de partout : Lessart de Vern (celui-là est du pays), Lesnaudière, le Picard Vignancourt, l'Hermitage, la Silandaye de Chavagne, le fameux capitaine Jean ou Juan peut-être espagnol, aux environs de Dol le capitaine Tourmente, tous portent la double croix de Lorraine; « grands jureurs de Dieu et mangeant de la chair au vendredy ou au sabmedy et en voulant faire manger par force à leurs prisonniers », ils ne s'inquiètent nullement de religion, mais se déclarent « ligueurs rebelles et désobéissants au Roi²⁹ ». En résumé, ils sont surtout d'ardents pillards.

Maître de Fougères, Mercœur se tourne contre Vitré. Cette ville, le centre calviniste le plus important de Bretagne, était une place frontière très forte. Aux mains de Mercœur avec Fougères, Châteaubriant et Nantes, elle eût enlevé toute possibilité d'accès à une armée française de secours. Perchée sur une colline qui domine presque à pic la Vilaine au nord, défendue à l'ouest par son château

28. *Hist. de Bretagne*, t. V, p. 103.

29. *Information du Sénéchal de Rennes contre les Ligueurs*, publiée par Joüon des Longrais. — Bibl. nat., ms. fr., vol. 11534 : « *Information d'office faite par nous Guy Mesneust, sieur de Brecquigny conseiller du Roy, sénéchal de Rennes, ayant avec nous pour adjoint M^e Gilles Loysel sieur de la Rivière, suivant la commission particulière à nous adressée en date du 12 avril dernier, signée du roy à laquelle avons procédé contre les ennemis du roy se disant de la Ligue, perturbateurs du repos de son estat et de ceste province.* (Manuscrit de 245 pages daté du 24 avril 1589.)

triangulaire, elle n'offrait guère de point vulnérable qu'au midi. De ce côté, dans la muraille mal protégée par un fossé presque toujours sans eau, s'ouvrait la porte Gâtesel que dominait le coteau de Sainte-Croix très rapproché. A l'est, un terrain restait utilisable par l'assaillant, mais ce n'était qu'une bande étroite avec des pentes assez déclives à droite et à gauche; encore fallait-il, de ce côté, en raison de la médiocre portée de l'artillerie d'alors, que l'assiégeant se rendit maître du faubourg. Du côté du Val et de la rivière l'assaut était impossible. Le château, véritable nid de huguenots, commandait la petite ville en grande majorité catholique, dont les maisons de bois en encorbellement se tassaient dans des rues étroites sous la protection de l'église paroissiale de Notre-Dame. Trois faubourgs, le Rachapt au nord-ouest, Saint-Martin à l'est, la Mériaïs au midi, renfermaient une population plus importante peut-être que celle de la ville close; y habitaient de riches marchands ayant fait fortune dans le commerce, principalement celui des toiles ou *canevas* qu'ils exportaient jusqu'en Allemagne et aux « pays estranges », proie tentante et facile pour les soudards du temps.

Vitré appartenait à Guy XX de Laval, petit-fils de François de Coligny, sous la tutelle d'Anne d'Allègre, sa mère, calviniste zélée. A peine son mari est-il mort, qu'elle prend ses précautions et augmente la garnison du château, ce qui motive cet avertissement du sénéchal de Rennes : « Je vous supplie, Madame, assurer le repos de ce quartier et ôter toute occasion de troubles, ne retenant dans votre chasteau que le nombre qui vous est préfixé et arrêté » et la lettre du même à du Plessis d'Argentré, du 6 octobre 1586 : « Monsieur, vous voirez ce que j'écris à Madame et la mémoire du bruit lequel court en ceste ville que plusieurs sont réfugiez au chasteau de Vitré. Madame aura volluntiers besoin d'une troisieme grâce du roy, son tems finy. Mais ce n'est pour l'obtenir que de recueillir tant

d'hommes, lesquels lui font grand tort. J'ay empêché qu'on advertisse Mgr de Mercœur jusqu'à avoir response d'elle et de vous, Monsieur, m'étant promis que parents ny alliés ne vous divertiront de la volonté que avons au service du roy et du pays... tous ces hommes-là rentrés au chasteau perdent tout. Faites qu'ils se retirent ou réduisent, autrement je crains quelque malheur. Faites que Madame me rende response bien ample. Elle ni vous ne pouvez douter de la bonne vollunté que jay à son service et ce qui lui touche; mais le service du roy est le premier et du peuple auquel il ne faut donner en ce temps sujet de s'esmouvoir ou désir...³⁰ ».

Anne d'Allègre se laissa-t-elle convaincre? La sauvegarde royale lui parut-elle une protection suffisante? Toujours est-il qu'en 1589 la garnison commandée par un vieux gentilhomme gascon tout dévoué à sa famille, César du Lac, était peu nombreuse. Aussi, dès que furent connus les desseins de Mercœur, Anne d'Allègre demanda-t-elle à François de Montboucher, seigneur du Bordage, d'assurer la défense. Du Bordage accepta et entra dans Vitré avec une petite troupe; du Breilmenfany, le Normand Saint-Cantin³¹, Chauvin de la Musse, amenèrent aussi environ 120 hommes.

François de Talhouet-Boisorhant, gouverneur de Redon, un des meilleurs officiers de Mercœur, fut chargé des opérations devant Vitré : on fit venir du canon de Fougères « pour l'asseoir au champ de Sainte-Croix » qui, comme on l'a dit, domine la ville du côté le moins bien défendu. Le 21 mars, les bourgeois catholiques s'étaient assemblés et allaient, sous l'impulsion de Jean Hay des Nétumières, ouvrir leurs portes à Mercœur, quand, instruits

30. Communiqué par Le Gonidec de Tressan à La Borderie, *Le Calvinisme à Vitré*, p. 14.

31. De Vauborel de Breilmenfany (il possédait la terre de Breilmenfany, en Argentré, près Vitré) était Normand comme Saint-Cantin (du Bois de Saint-Quentin, paroisse des environs de Ducey, famille de la clientèle des Montgommery, également de Ducey, département de la Manche).

de leur délibération et apprenant que les faubourgs du Rachapt et de Saint-Martin prenaient les armes et se barricadaient, ceux du château firent irruption dans la ville, chassant les magistrats municipaux hostiles et forçant les habitants à seconder bon gré mal gré leurs efforts. Le 25 mars, la communauté de ville ainsi épurée nomme cinq commissaires pour rechercher chez les habitants les vivres et les munitions que demande le gouverneur et en fixer le prix. Pendant ce temps, les ligueurs restés dans la ville tentent de résister encore et envoient trois des leurs, le 27, demander du canon à Rennes, mais les Rennais le leur refusent. Le 31 mars, les commissaires font leur rapport : ils ont dépensé 2.334 écus 20 sols, mais ils ajoutent que « les particuliers ne les veulent bailler qu'ils ne soient deubement payez et font beaucoup de tumulte ». Les délibérations sont agitées. Le 20 juin, le vieux gouverneur expose « qu'il est entré un secours en la ville qui se trouve à avoir douze cents bouches à nourrir, « quilz sont venus pour conserver la place en l'obeyssance du roy; aussi ne faut-il point faire les raistifs; on voit, dit-il, la nature de ceste guerre et ne fault à la pluspart que le moindre méconstentement pour faire changer de party »; d'où « grand tumulte et divisions » dans l'assemblée; finalement, Jean Ravenel et Guillaume de Gennes, « affin d'éviter au désordre quilz voyent », se décident à avancer à la ville la somme nécessaire sur bonnes garanties³². Il convient d'ajouter que les plus influents des Vitréens s'étaient retirés, les catholiques à Saint-Malo et à Fougères, ou aux environs, les protestants à Jersey, à Guernesey, à La Rochelle, même en Angleterre. Parmi ceux qui restaient, « la plupart estoient de la Ligue, excepté ceux de la Religion qui n'estoient pas en si grand nombre que les catholiques, desquels touttefois il y en eut qui demeurèrent dans la ville et y servirent fort fidelement³³ ».

32. Délib. du 20 juin 1589. Arch. de N.-D. de Vitré.

33. *D. Morice*, t. II, supplément aux *Preuves*, p. CCLXXIX.

Faute de moyens suffisants, de Talhouet se résigne à un simple blocus et se contente de résister aux sorties furieuses que, pour se dégager, les assiégés exécutent par deux fois, le 28 mars et le 15 avril; la dernière fut assez sanglante; descendus par la petite poterne de fer donnant dans le Fort-Neuf, sous le château, trente Calvinistes, commandés par le capitaine des Croix, se précipitent sur le Rachapt, tuent Vauquelin du Taillis, époux de Gillette de Sévigné, et font prisonnier de la Caunelaye de la Motte. Tout le mois de mai se passe en escarmouches dans lesquelles un certain nombre de soldats et d'habitants sont tués. C'est alors que le sieur de la Méryais et d'autres habitants partent solliciter des renforts; ils obtiennent que le comte de Soissons soit aussitôt envoyé en Bretagne; celui-ci s'achemine vers Rennes et il n'en était plus qu'à quelques lieues, lorsque se reposant à Châteaugiron « à la française », c'est-à-dire se gardant mal, il fut habilement enlevé (1^{er} juin) et emmené prisonnier à Nantes³⁴. Les Ligueurs s'empressèrent de « crier du dehors » la nouvelle aux assiégés, mais ceux-ci ne perdirent pas courage et décidèrent de recourir à un moyen énergique pour prévenir Rennes de « haster le secours » : dans la nuit du samedi 7 juin, deux hardis officiers, les capitaines Roussinol et Fourminières, se font descendre par des cordes de long du rempart du Val, traversent la rivière à la nage, courent dix lieues par les landes et les bois, arrivent le lendemain matin à Rennes et y exposent en secret la situation. Trois cent vingt cavaliers — la Méryais dit 6 à 700 hommes de cheval — partent le soir même avec la Tremblaye, Lavardin, Montbarot; mais entre temps un grave événement s'était produit.

34. Charles de Bourbon, comte de Soissons, frère d'Henri de Bourbon, prince de Condé, né le 3 novembre 1566, mort le 16 novembre 1612. Bien que catholique, il suivait le parti du roi de Navarre : en rejoignant ce dernier, il publia une *Déclaration des causes monseigneur le comte de Soissons de prendre les armes*, etc... (Œuvres de Duplessis-Mornay, éd. Auguis, t. III, p. 523.)

35. *Hist. de Bretagne*, t. V, p. 106.

En assiégeant Vitré, ville calviniste, Mercœur obligeait les royalistes catholiques à s'unir aux huguenots. Il pensait qu'ainsi apparaîtrait à tous l'alliance intime des partisans du Roi « avec ces novateurs détestés qui vouloient abolir la religion des ancêtres » et que cette constatation lui attirerait de nombreux partisans³⁵; le calcul était juste, il réussit. Tous les recteurs des paroisses voisines, tous les petits seigneurs des châteaux acquis à la Ligue et populaires, car ils vivaient sur leurs domaines au milieu des paysans, provoquent dès le mois d'avril une agitation générale et soulèvent bientôt les populations rurales d'alentour. Quatre mille paysans, dit de Thou³⁶, six mille dit Palma Cayet³⁷, dix mille dit Montmartin³⁸, quarante mille, renchérit la Meryais³⁹, se mobilisent devant Vitré. Des vieux dépôts d'armes des francs-archers des paroisses, ils ont tiré hallebardes, arquebuses, haches d'armes; beaucoup sont armés à la diable de leurs faux ou de leurs cognées, mais tous sont animés de la même haine contre le huguenot. Aussi, lorsque le secours parti de Rennes dans la soirée du 8 juin, ayant marché toute la nuit par les landes sans la moindre alarme, arrive au matin sur les Tertres Noirs au-dessus du Rachapt, trente paroisses réunies au son du tocsin l'assaillent inopinément. Cependant les royalistes s'emparent d'abord du faubourg assez facilement, mais ils y sont bientôt bloqués à leur tour et contraints d'entrer dans le château par la porte basse.

Sa présence étant nécessaire à Rennes, Lavardin ne pouvait rester enfermé dans la place. Avec 80 ou 100 bons chevaux, — les autres ne purent passer, le pont s'étant rompu — il sort au petit jour par la porte Gâtesel, accompagné de la Caunelaye qui avait abandonné le parti ligueur ou qu'on retenait comme otage, la Rochegiffard, la Bou-

36. *Hist. Univ.*, éd. de 1734, t. X, p. 560.

37. *Chron. nov.*, t. II, p. 73.

38. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, t. II.

39. Barthélemy, *Documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, 1880.

teillerie, et par Gazon, qui appartenait à son cousin Beaumanoir, par Izé, la lande de Chevré (aujourd'hui en la Bouexière), il pousse vivement vers Rennes; mais l'alarme est donnée; des milliers de paysans assaillent la petite troupe; les chemins sont barrés de troncs d'arbres abattus; il faut mettre pied à terre pour se défendre à coups d'épée; de la Haichois, de la Marche, tombent de cheval et sont massacrés; enfin un paysan acheté par une grosse somme d'argent conduit Lavardin et ses compagnons par un sentier écarté sur la route de Fougères à Rennes où ils arrivent à cinq heures du soir « harassés ». Ce fut une belle chevauchée dont Lavardin disait plus tard : « J'ai assisté à quatorze batailles, mais jamais je n'ai couru un pareil danger ni vu la mort de si près ».

Montbarot et la Tremblaye étaient restés dans Vitré avec 200 hommes environ. Ne pouvant nourrir leurs chevaux faute de fourrage, ils les faisaient sortir du château par une petite porte qu'on appela *la Porte aux chevaux* d'où ils les arquebusaient.

Après avoir mis à Nantes le comte de Soissons en lieu sûr⁴⁰, Mercœur revint amenant du canon. Le bombardement du rempart du midi n'avait donné aucun résultat. Une batterie fut établie à *la Ricordais* à l'est de la ville et deux pièces de l'autre côté de la rivière⁴¹ minèrent le rempart depuis le moustier des Bénédictins jusqu'à la tour de la Fresnaye. La brèche fut pratiquée vers « le coin de la tour des Prisonniers », et Guébriant tenta l'assaut; mais un fort retranchement avait été établi en arrière, les assiégés

40. Gratification de 50 écus au porteur de la nouvelle de la prise du comte de Soissons : arch. municip. de Nantes, A, BB 21.

41. C'est sans doute une de ces pièces qui démolit la cloche de l'horloge de la grande Cohue qui fut refaite en 1596 et porte l'inscription suivante : *Au mois de Juin 1589 les ligueurs ennemis du Roy ayant assiégué ceste ville de Vitré ont étendu leur fureur jusque sur moy et m'ont mie en pièces d'un coup de canon. Au mois de Juin 1596 jay esté refaict à la diligence et frais de la communauté des habitans dicelle. Anno domini 1596.* — Reg. de Notre-Dame, B.

dominaient les assaillants, l'assaut fut repoussé⁴². Le vieux capitaine du Lac ayant été tué par un boulet sur l'escalier de la tour des Prisonniers, du Bordage le remplaça.

Le prince de Dombes⁴³ avait succédé au comte de Soissons, prisonnier; parti de Blois, il arriva par Angers et Blain sans accident à Rennes d'où la Hunaudaye était allé à sa rencontre; sa première idée fut de débloquer Vitré; mais, informé de son dessein, Mercœur « deslogea à la sourdine » et se retira avec ses troupes et son artillerie à Fougères puis à Dinan (14 août 1589).

Le siège de Vitré avait duré du 23 mars au 14 août 1589. Je n'en saurais mieux terminer le récit que par cet extrait de Brantôme : « Durant ceste guerre de la Ligue, les dames de Vitré s'acquittèrent de mesmes en leur ville assiégée par M. de Mercœur. Elles y sont très belles et tousjours fort proprement habillées de tout temps; et pour ce n'espargnoyent leurs beautez à se monstrier viriles et courageuses; comme certes tous actes virils et généreux, à un tel besoin, sont autant à estimer en les femmes qu'en les hommes⁴⁴ ».

Pendant que se déroulaient les péripéties du siège, de graves événements se succédaient. Le 30 avril, l'alliance de Henri III et du roi de Navarre avait été signée à Plessis-lès-Tours et publiée; les Réformés devenaient alors les défenseurs officiels du pouvoir royal. La haine populaire

42. Il semble bien qu'une tentative avait été faite du côté de la rivière, en bas du Rachapt; on lit en effet dans les comptes de l'hôpital Saint-Nicolas, 1589-1590 : « lesd. comptables ont payé à Jean Roger paveur et maçon pour avoir racoustré la muraille abattue au jardin de Saint-Nicolas, vers la rivière, soixante sols ».

43. Henri de Bourbon, prince de Dombes, qui devint duc de Montpensier à la mort de son père, le 2 juin 1592.

44. Brantôme, *Des Dames*, t. IX, p. 422, éd. Lalanne. Une pierre conservée au Musée de Vitré porte cette inscription commémorative : « Ceste place fust assiégée le 22 de mars; la présente bresche fust faite le 23 de juin; le dict siège fut levé le 14 d'aougst par la crainte de Henri de Bourbon prince de Dombes. La dicte bresche refaite le ... bre 1589. Henry roi de France et de Navarre ».

s'en accroît et arme le bras d'un moine fanatique, Jacques Clément, qui, le 1^{er} août, assassine le Roi.

Les défenseurs de Vitré ternirent leur triomphe par un coup de force ainsi rapporté dans le Registre de l'Eglise Saint-Martin : « Le quatorziesme jour d'aougst au dict an, le siège a esté levé de davant Vitré et ceulx de la ville ont sorti et ont mins le feu ès forsbours et ont tout pillé et ravaigé et violé filles et femmes et ont prins les hommes prinsonniers et ont vollé l'esglise Sainct-Martin et ont rompu les portes et coffres de lad. esglise et emporté toutes les richesses et prins les prestres prisonniers, scavoir : Dom Jean Boyshay, curé de lad. esglise, D. Julien le Sencier, D. Michel Huet, D. Pierre Duboys, lesquels payèrent ranson; et batirent tant led. curé qu'il en est mort trois jours après. Et estoient capitaines en lad. ville et à la dicte sortie : le s^r du Bordaige, le s^r de Montbarot et le s^r de la Tremblaye avec les abitans de la ville et mons. de Breilnenfany et mons. de Tréfumel. Le mercredy seiziesme dud. moys, je Guillaume Guesdon suis allé au château requérir notre croix et nostre petite croix dorée que avoit Bordaige ⁴⁵ ». On dit que Montbarot s'était opposé à cette expédition et qu'il eut à ce sujet une « prise de corps » très vive avec du Bordage ⁴⁶. Ce dernier était, en effet, un Calviniste exalté; quant à la religion de Montbarot, il y a des doutes; on le verra par la suite.

Délaissés par Mercœur, les paysans restent en armes. Ils maintiennent une sorte de blocus autour de Vitré « n'y portans aucuns vivres et tenans leurs bourgs barricadés jusqu'à ce que mons. de Montsoreau parti de Rennes avec quelques forces et quelques pièces de canon les remit en l'obeyssance et rétablit le marché ». Montmartin dénonce dans ses *Mémoires* la rigueur de la répression : « on va droit à eux, dit-il; ils attendent, se défendent; l'on adjoute

45. Reg. de Saint-Martin, D.

46. *Journal de Pichart*, D. Morice, *Preuves*, t. III, col. 1703

le feu au glaive et paroisse à paroisse il faut les attaquer..., enfin ce misérable peuple, après avoir enduré le glaive, le feu et la corde, cria miséricorde et se soumit en l'obeysance du roy ».

Après la reddition de Fougères (21 mars 1589), Mercœur était demeuré dans la ville jusqu'au 11 avril; on l'y retrouve les 27 et 28 mai, enfin le 14 août après le siège de Vitré. Le prince de Dombes menaça la ville, mais sans en faire le siège. Ses troupes pillèrent l'abbaye de Rillé. Pendant que Henri IV se trouvait à Laval, fin décembre, où le prince de Dombes et de nombreux gentilshommes bretons allèrent le saluer, René de Langan, seigneur du Bois-Février, en Fleurigné, revenu du parti de Mercœur au parti du Roi, tenta un coup de force contre Fougères, mais il échoua et resta prisonnier au château pendant trois années. Aux environs, Bazouges-la-Pérouse passa plusieurs fois des mains des Ligueurs à celles des Royalistes et souffrit beaucoup de la guerre.

Le prince de Dombes avait fait son entrée à Vitré le 23 août 1589, « avec grand' compagnie ». M. de la Courtdavon fut nommé capitaine de la ville : les habitants furent frappés d'une contribution de 20.000 écus, réduite « sur leurs plaintes pitoyables » à 4.000.

Le soulèvement des paysans, des « meschans paysans », comme dit Montmartin, laissait dans l'esprit des Huguenots une haine profonde. Trois mois après la levée du siège, les campagnes des environs de Vitré l'éprouvèrent de nouveau : « Le mardy 21^e novembre aud. an, le Gouverneur de la ville de Vitré nommé la Courtdavon a faict sortye de lad. ville avecq ses souldars pour aller prendre Estrelles, avec ceulx de la ville, ensemble ceulx de Rennes qui sont venuz pour prester ayde a ceulx dud. Vitré et estoient bien en nombre deux mil cinq cens; le capitaine la Courtdavon dud. Vitré, de Rennes mons. de la Tremblaye, Montbarot, le comte de Mollac, le s^r du Bordaige,

le comte Montsoriau, et plusieurs aultres capitaines. Et led. jour qui estoit la Présentation de Notre-Dame arrivèrent aud. lieu environ les neuf heures; et à l'arrivée de lad. gendarmerye en fut bien tué de la part desd. *politiques* environ cent dix et plusieurs blessez et combattirent d'une part et aultre vallamment; et fut prins par force led. bourg. Et mirent le feu partout led. bourg, et fut brullé en une maison où il y avoiet ung corps de garde dix ou douze personnes de la dicte paroisse. Et environ les dix heures du soyr ils prindrent l'esglise et en fut tué en lad. esglise dix-sept; et ceulx qui estoient au clocher se rendirent par composition et furent prins à rançon quelque partie et les aultres tués et panduz. Et en a esté tant tuez que brulez et panduz des dictz Estrelles et leurs confederés soixante onze. Et de sens rassiz tuèrent dom Jullien Caillet curé de lad. parouesse et pillèrent l'église et en emportèrent les richesses de lad. église, croix, calices, chasubles, chappes et aultres ornements⁴⁷ ». Etreilles pillé, la troupe calviniste marche sur Saint-Germain-du-Pinel. Dans les environs se trouvait le château de la Roberie aux du Guesclin, francs ligueurs : « La maison de la Roberie confite en Ligue auprès de la Guerche tenoit fort », dit Montmartin; elle fut prise, pillée et saccagée⁴⁸.

Pour la première fois, les écrits contemporains bretons associent aux huguenots les *politiques*; on le voit dans la citation qui précède extraite du registre des décès de l'église Saint-Martin de Vitré et dans une inscription au registre des baptêmes de la même église du 30 mars 1589 : « Et alors le camp de mons. Mercœur gouverneur et lieutenant pour le roy Henry troisieme estoit devant Vitré ousquel estoient fermés et assiégés Cæsar du Lac, s^{er} dud. lieu,

47. Reg. de Saint-Martin, D

48. Vitré faillit être surpris l'année suivante et fut sauvé par le sergent-major *Raton de la Botsière* : « Le mardi seizième jour d'avril 1590, le massacre fust fait au chasteau à deux heures après minuict des ligueurs qui vollonnet prendre led. chastel et en fust tué 26 et 3 qui furent penduz ». (Registres de Notre-Dame et de Saint-Martin, décès.)

gentilhomme gascon, capitaine du chasteau dud. Vitré et lieutenant du marquis d'Allègre, et le sieur du Bordaige accompagnés d'un grand nombre de huguenots tant dud. Vitré que d'ailleurs et *autres nommés politiques* ». A Morlaix, le conseil de la Sainte-Union s'occupe de la défense de la cause catholique contre « *les politiques et les hérétiques* »⁴⁹. Déjà, après le siège de La Rochelle (1573), un parti s'était constitué sous ce nom, mais il ne comprenait alors que des catholiques aigris et turbulents, des princes ambitieux et malhabiles comme le duc d'Alençon; on les appela « les Malcontents ». Plus anciennement encore, certains esprits tolérants comme Michel de l'Hôpital, avaient rêvé d'une union entre tous les Français en dehors des discussions religieuses sur le libre arbitre, la Cène et les processions, mais l'idée était prématurée, les passions trop ardentes à ce moment; ces esprits libres furent taxés de protestantisme par les Catholiques et leurs idées bafouées par les Réformés. A l'époque où nous sommes arrivés, ces idées renaissent. La mort d'Henri III leur permet de se développer plus librement. Bientôt, en effet, l'on découvre dans l'attitude de certains capitaines catholiques ou protestants, de certains bourgeois et magistrats des villes, des membres notables du clergé, des sentiments vraiment nouveaux aussi éloignés de l'intransigeance huguenote que des idées ligueuses : ce sera le *tiers-parti*. Longtemps les Réformés y crurent « aussi peu que dans le troisieme lieu qui est le purgatoire »⁵⁰ et ils en parlaient au Roi avec grand mépris. Et cependant ce tiers-parti auquel se rangea ouvertement Henri de Navarre quand il fut devenu Henri IV, c'est celui qui sauvera la situation.

Pendant que les Ligueurs s'occupaient au siège de Vitré,

49. A. de Barthélemy, *La Chambre du Conseil de la Sainte-Union de Morlaix* (*Revue hist. de l'Ouest*, 1885-1887).

50. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. VIII, p. 333.

Jean de Montauban, sieur du Goust, s'emparait du château de Blain « sous la couleuvrine de Nantes », dit Vaurigaud⁵¹, on peut dire plaisamment à la barbe de Mercœur qui en fut très étonné. Le Goust était catholique, assure Crevain, et il ajoute qu'il était accompagné du ministre Silo Le Cercler, sieur de Chambrisé, de sorte que les Réformés de Blain purent faire leurs dévotions dans le château bientôt assiégé par les Ligueurs⁵². Ils y demeurèrent jusqu'à la fin, jusqu'au jour où le château assiégé une seconde fois par les partisans de Mercœur unis aux Espagnols fut repris et ruiné de fond en comble. L'Eglise de Blain, un moment relevée, n'eut donc qu'une existence éphémère; ses fidèles se réfugièrent à La Rochelle ou chez mad. de Rohan au Parc Soubise. Quelques-uns, d'après la tradition, se seraient retirés à Pontpietin chez M. Durand leur seigneur, mais ce fait n'est point prouvé et Crevain ne croit guère qu'ils auraient pu se maintenir si près du château. Il n'en demeure pas moins certain que Le Goust catholique protégea les Réformés de Blain, ce dont s'étonne Vaurigaud. Son étonnement se manifeste encore⁵³ au sujet de Montbarot, dont la fille fut baptisée, le 16 octobre, en l'église Saint-Germain, à Rennes, et dont fut parrain le prince de Dombes; « Montbarot, dit-il, n'appartenait-il donc point alors à l'Eglise Réformée? » On pourrait se demander plutôt s'il y appartient jamais. Je citerai enfin, à titre d'exemple, le sage la Hunaudaye qui sut se tenir toujours à l'écart des mesures extrêmes.

Comment des hommes comme du Goust, Montbarot, la Hunaudaye et tant d'autres qui font souvent preuve de tolérance, se montrent-ils en même temps si froidement cruels dans la pratique des armes? C'est qu'il entre, à la

51. Vaurigaud, I, p. 289; les portraits de Mercœur nous le montrent avec une belle barbe blonde (portrait à la sanguine du cabinet des estampes de la Bibl. nat.).

52. Crevain, 278, 279.

53. P. 298, t. I.

vérité, beaucoup de politique et d'intérêt personnel dans cette tolérance et que la guerre a endurci les cœurs au point que risquant en toutes occasions leur propre vie, tous ces capitaines considéraient sans valeur celle des autres.

Chez de nombreux magistrats et bourgeois des villes, même esprit tolérant. Après la reprise de Rennes, l'ancien corps municipal recommença à siéger sous l'autorité de Monbarot. Le prince de Dombes ayant institué une sorte de conseil qui, dès le mois de juin 1589, avait expulsé le président Bruslon de la Musse et d'autres ligueurs, le corps municipal protesta⁵⁴. De son côté, le Parlement s'était opposé à l'expulsion des habitants suspects de calvinisme et portés sur la liste que l'on connaît déjà, dressée par Bonabes Biet. Le sénéchal le Meneust de Brequigny, peu tendre cependant vis-à-vis des Ligueurs, fit aussi preuve de véritable modération en plusieurs circonstances, notamment à l'égard du fameux prédicateur, le jésuite Odon Pigenat. Le Parlement l'avait averti de mettre un terme à ses violences de langage; le 5 avril 1589, notre jésuite allait monter en chaire et continuer ses invectives contre « le roi excommunié », quand il entendit les cris de : Vive le Roi ! il en oublia son sermon et disparut; le 7 avril, le Parlement ordonna son arrestation « pour les propos scandaleux tenus par lui contre la personne du Roi et son autorité » et l'aurait très probablement condamné à mort : Le Meneust lui procura les moyens de fuir de Rennes sans bruit⁵⁵.

Ces idées ne progressèrent toutefois que lentement jusqu'à l'avènement de Henri de Navarre au trône. Dans une lettre du 2 août 1589 adressée du camp de Saint-Cloud aux Echevins et habitants de Rennes leur annonçant la mort de

54. *Hist. de Bretagne*, t. V, p. 119.

55. *Hist. de Bretagne*, t. V, p. 153. Odon Pigenat était le frère du curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, comme lui ligueur, et que cite *la Satire Ménippée*, édit. Labitte, p. 27.

Henri III ⁵⁶, il promettait bien « de ne rien innover au faict de lad. religion catholique »; dans la déclaration générale du 21 avril précédent il s'engageait déjà à respecter cette religion et sa déclaration avait eu, dit d'Aubigné, plus d'effet que toutes les trêves et Edits du passé, mais il restait calviniste. Aussi, tout en le reconnaissant formellement les 11 septembre et 12 octobre, le Parlement de Bretagne ne le faisait-il que : « à la charge que la religion catholique sera entretenue de laquelle le seigneur Roi sera supplié de faire profession ». Et c'est pourquoi beaucoup de catholiques bretons restèrent d'abord sur la réserve; c'est encore ce qui explique l'adhésion entière ou partielle des villes à la Ligue et le soulèvement des paroisses rurales.

A la faveur des troubles et pour assurer leur défense et leur sécurité, les villes furent amenées naturellement à développer leur action politique et militaire, par voie de conséquence leur indépendance municipale. Rennes, ville royaliste, le fit comme Morlaix, ville ligueuse, mais Saint-Malo mérite une mention spéciale.

Tout en adhérant à la Ligue, la ville de Saint-Malo répudie aussi bien l'autorité de l'évêque, son seigneur, que celle de Mercœur, chef de la Sainte-Union. Elle est catholique et le manifeste, mais elle accueille fort aimablement les marchands anglais hérétiques, en même temps que les navires espagnols : son commerce domine tout; la question religieuse n'intervient que lorsqu'il s'agit de concurrencer le port protestant rival, La Rochelle. Si les Malouins supportèrent Bouillé, modéré et habile, tout se gâte avec son neveu Bueil des Fontaines, arrogant et maladroit.

Un procureur syndic et douze bourgeois administrent. Ils se réunissent au siège des « Hommes blancs », la vieille confrérie malouine, ou au cabaret de la « Grand'Pinte » ou « Grand'Porte ». Des assemblées municipales les approuvent

56. Lettres missives de Henri IV (Berger de Xivrey, t. III, p. 1).

et soutiennent. Sur leur demande⁵⁷, le Roi leur donne l'ordre de ne recevoir aucun seigneur ni prince pas même Mercœur et quand Mgr de Bourgneuf de Cucé, leur évêque, arrive de Rome, le 7 juillet 1590, il est traité en prisonnier véritable; on le garde à vue et il lui est interdit d'assister à la procession générale du 3 octobre. Dans les « Mémoires » de Frotet de la Landelle on lira le récit complet de la prise du château qui rend les Malouins maîtres absolus de la ville dont ils assurent la sécurité et dirigent la politique. Cette politique est absolument indépendante, d'ailleurs franchement catholique. Dès le début, magistrats et officiers hérétiques sont destitués⁵⁸; les huguenots ne sont reçus dans l'enceinte qu'à la condition qu'ils resteront enfermés chez eux à partir de certaines heures et qu'ils ne paraîtront jamais au Conseil de ville⁵⁹; les biens des suspects d'hérésie sont inventoriés et saisis, les gentilshommes soupçonnés sont expulsés; Toussaint de Guémadeuc est gardé comme otage; Charles Gouyon de la Moussaye et le vicomte de Saint-Denoual, obligés de relâcher à Saint-Malo à leur retour de Jersey, sont enfermés au donjon et rançonnés⁶⁰. Cette population d'armateurs et de marchands riches, de matelots hardis, jalouse de son indépendance, se fie absolument à quelques bourgeois qui ont fait leurs preuves et qu'elle connaît bien. Ce n'est point une « république », comme l'avance Mercœur dans le discours qu'il tient le 13 octobre 1590 aux députés malouins dans la salle du couvent des Jacobins de Dinan; le gouvernement que la ville s'est donné, « populaire en apparence », tient beaucoup plus de l'aristocratie que de la démocratie; « bien peu de personnes conduisent les affaires », dit la Landelle; et elles étaient bien menées. Voulant avoir leurs coudées franches et protéger en même

57. Lettre aux habitants de Saint-Malo du 22 avril 1585. — *Mémoires de Frotet de la Landelle*, Joüon des Longrais, 1886.

58. Arch. mun. de Saint-Malo, EE 4.

59. Arch. mun., BB 5.

60. *Mémoires de Ch. Gouyon de la Moussaye*.

temps les gens du plat pays voisin pour « qu'ils puissent faire en paix la récolte des grains », ils organisent une compagnie de vingt cuirasses et trente arquebusiers à cheval « pour battre l'estrade et empescher les courses des ennemys sur le peuple des champs ⁶¹ ». Les châteaux voisins les inquiètent-ils ? ils aident à prendre le château de Guemadeuc, en Pléneuf (avril 1590), celui de Ponthriand, en Saint-Briac (juin 1590); ils obtiennent la démolition du château de Plessis-Bertrand et occupent la Tour Solidor à l'embouchure de la Rance dont Mercœur qui s'en était emparé est obligé de leur confier la garde ⁶². Bien qu'il soit leur proche voisin, à Dinan, il ne parvient pas à entrer chez eux. Vis-à-vis de ces bourgeois qui savent ce qu'ils veulent, il se sent mal à l'aise. Conseillé par l'italien Lorenzo Tornabuoni, florentin subtil et retors, qui fait tout pour « qu'il y ait de la fumée dans le chemin ⁶³ », Mercœur ne choisit jamais la ligne droite. Les Malouins, au contraire, suivent une route libre et nette dont ils ne dévieront pas. Ni les nombreuses lettres que Mercœur leur adresse ⁶⁴, ni l'intervention de Mayenne ne réussissent à les faire changer d'avis, « résolus qu'ils sont de vivre en liberté jusqu'à la fin des troubles ⁶⁵ ». Ils ne voudront traiter qu'avec le Roi. Mais afin de ne pas fermer les ports espagnols à leur commerce, ils dépêcheront vers Philippe II le bourgeois François Chapelle pour donner les raisons de leur attitude.

Sans manifester une indépendance aussi complète.

61. L'action des Malouins s'étend même en dehors de la province; ils collaborent au siège de Pontorson, au ravitaillement du Mont Saint-Michel et d'Avranches. Les suspects expulsés comme Le Fer et d'autres se réfugient à Granville. Petite guerre de course entre les Granvillais (royalistes) et les Malouins.

62. Lettre du 6 novembre 1589.

63. Martin de Camudio, ambassadeur de Philippe II, 1594 (*Les Italiens à Nantes et dans le pays natals*, J. Mathorez).

64. 25, 27 mars, 4 juin, 12 août, 27 septembre, 2, 5 octobre 1590. — *La Landelle*, ms. fr. 5553, pp. 3, 4 et suiv.

65. *Mémoires de Frotet de la Landelle*.

Morlaix qui avait, comme Nantes, Landerneau, Guingamp, Fougères, un moment Châteaubriant, formé une « Chambre du Conseil de la Sainte-Union »⁶⁶, demande tout d'abord à Mercœur de ne pas lui envoyer de garnison; les Morlaisiens s'occupent uniquement de soutenir la cause catholique contre les politiques et les hérétiques; défense est faite aussi bien aux seigneurs du pays qu'aux habitants de prendre les armes sans ordre de la ville; pour entretenir les fortifications et payer les gages des soldats, des impôts sont levés directement même sur les gentilshommes. Morlaix est cependant franchement hostile au roi de Navarre et résiste aux objurgations que Philippe du Halgouet et Jean de Kercabin adressent à ses députés. Ces deux conseillers avaient été chargés par le Parlement de parcourir le bas-pays « afin de lever les deffiances » et persuader les habitants que Henri IV avait réellement manifesté sa volonté de « conserver et maintenir ses subjectz en l'union de l'Eglise catholique sans permettre qu'il soit aucunement contrevenu, altéré ni changé aux statuts ny police d'icelle » (12 octobre 1589); ils réussirent bien à Tréguier où, le 18 octobre, on cria par les rues « vive le Roy », mais à Morlaix, il échouèrent absolument. Les Morlaisiens, tout en se méfiant de Mercœur, se rangèrent aux ordres de leur *Conseil de l'Union* composé exclusivement d'habitants de la ville et qui exerçait une véritable dictature.

Tout le monde se méfie de Mercœur, même ses partisans. Charles d'Épinay, évêque de Dol, ne cache pas aux Malouins qu'il ne demanderait pas mieux de constituer la ville en cité indépendante, comme Saint-Malo, et qu'il ne le fait pas uniquement parce qu'il reconnaît que la ville est trop faible et obligée d'accepter l'appui du chef des Ligueurs⁶⁷. Après la conversion d'Henri IV, une détente

66. *La chambre du conseil de la Sainte-Union de Morlaix*, A. de Barthélemy (*Revue hist. de l'Ouest*, 1885-1887).

67. *Hist. civ. et pol. de Dol*, abbé Duine (*L'Hermine*, 1908-1909). — C'est le voisinage des Montgomery qui constitue un danger pour Dol, car s'il y

certaine est constatée⁶⁸ et les chanoines n'hésitent pas à entretenir des relations amicales avec Montgomery qui a perdu lui aussi de ses intransigeances huguenotes. En juin 1597, le chanoine Ogée se rend librement à Ducey pour régler la question des revenus du Chapitre⁶⁹.

L'évêque de Nantes, Philippe du Bec, avait adhéré à la Ligue comme Charles d'Épinay; il présidait le 10 avril 1589 une assemblée de 77 notables formant la nouvelle municipalité nantaise, mais il ne tarda pas à s'inquiéter des prétentions de Mercœur que sa finesse de Normand avait percées à jour; moins de cinq mois après, il quittait Nantes pour se retirer à Tours. La municipalité ligueuse tomba bientôt dans de déplorables exagérations; elle aurait dû se souvenir de la conduite tolérante des magistrats de 1572 et sauvegarder son indépendance si courageusement affirmée alors vis-à-vis des officiers du Roi; mais Charles Harouys, le trésorier Miron, Cornulier, plus de 80 bourgeois notables dont les maisons furent saccagées

a des Huguenots dans la ville, ils sont peu nombreux. En 1562 cependant, un prêtre M. Guillaume Symon est assassiné, mais il n'est pas prouvé qu'il se soit agi de religion (Délib. du chapitre, 3 août). Par précaution, le 19 mars 1563, les chanoines portent à Saint-Malo leur argenterie et les reliques. Leur évêque s'était franchement jeté dans la Ligue : « Je ne vous citerai pas, écrivait de Tours Henri III au marquis d'Épinay, le 23 avril 1589, que je suis bien averti des mauvais services que me fait l'évêque de Dol, votre frère, et désirerois pour votre contentement et le sien qu'il fût plus avisé et se gouvernât mieux suivant sa vocation et la charge à laquelle il est appelé afin de m'ôter la volonté d'y pourvoir et l'en faire repentir, comme je serai contraint de le faire s'il ne change bientôt ses déportements ». (D. Morice, t. III, *Preuves*). Cette lettre n'empêcha pas Ch. d'Épinay de faire décerner peu après à Mercœur le titre de protecteur de la religion catholique en Bretagne; mais on peut assurer d'après les déclarations rapportées plus haut faites aux Malouins que l'évêque n'était pas dupe des intrigues du duc. — Mercœur réside à Dol pour communiquer avec Saint-Malo et menacer Pontorson à la fin de septembre 1590. Attaqué par le prince de Dombes, il le repousse et le contraint à regagner Rennes. Malgré les secours des Malouins aux Dolois, Montgomery inquiète la ville, mais ses troupes prises de panique s'égarèrent dans les marais; nouvelle attaque le 7 janvier 1591 par le comte de Lorges qui est tué. Antoine d'Épinay, frère de l'évêque, qui s'était battu à Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, est tué également dans une embuscade où sont surpris les gens de Dol et de Saint-Malo allant au Mont-Dol en procession. Le 12 septembre 1591, mort de l'évêque.

68. Délib. du chapitre du 16 juin 1595.

69. *L'Hermine*, livraison de juillet 1908.

par la populace, étaient depuis le 7 avril prisonniers au Château livré par le gouverneur Gassion; la duchesse de Mercœur, « la belle Nantaise », comme on l'appelait, régna sur la ville en souveraine pendant neuf années ⁷⁰.

A Rennes, la situation est très particulière. Depuis longtemps, la Cité Rennaise est officiellement première ville de la province ⁷¹. Après de longues résistances de la part des Nantais, le siège du Parlement y avait été établi de façon permanente; pour punir Nantes de sa défection, le Roi lui avait enlevé et avait fixé à Rennes la Chambre des Comptes et l'Université. En raison de cette importance accrue et malgré celle de Nantes, tant que Rennes restait catholique et royaliste, ni la Ligue, ni la Réforme n'avaient de chance sérieuse de dominer en Bretagne, d'autant plus que le Parlement de Rennes gardait son autorité et son influence, alors que le Parlement de Mercœur ne fut jamais qu'un fantôme de parlement. Cependant, on trouve des protestants à Rennes, à la vérité peu nombreux, à peine une centaine, mais s'agitant encore de temps à autre, en 1590 notamment. Un beau matin des premiers jours de juin de cette année-là, les Rennais pouvaient lire, affiché sur les murs de leurs maisons, un libelle protestant sorti de la boutique de *Bertrand Avenel*, « le gentil libraire », comme l'appelle du Fail. Avenel est connu pour être de

70. Les Nantais n'avaient pas toujours été aussi dociles. A cheval sur ses privilèges, la municipalité rendit la vie assez difficile à Bouillé, tout en gardant vis-à-vis de lui quelque mesure. C'est surtout à de Sanzay, gouverneur du château, rude et brave capitaine, homme de l'obéissance passive, qu'elle créa des difficultés; il recevait du bureau de la ville de continuelles admonestations (Reg. de la ville, 3 janvier 1575, 29 mars, 27 avril, etc...). Le gouverneur dut concéder aux bourgeois le droit de monter la garde dans le château concurremment avec la garnison et il fut contraint d'en partager le commandement avec le capitaine Gassion qui le livra à Mercœur. (Voir *Lettre d'interdiction au sieur de Sanzay de juridiction sur les marchands et habitants de Nantes*. Actes de Bretagne, t. III, col. 1202, et aux mêmes Actes la correspondance de Sanzay avec le duc d'Etampes, col. 1326 et suiv.)

71. *Les plus solennels arrêts et règlements donnés au Parlement de Bretagne, recueillis par Messire Noël du Fail, sieur de la Herissaye, conseiller au Parlement, avec les annotations de M^e Maturin Sauvageau, avocat en la Cour, à Nantes, chez Jacques Mareschal, seul imprimeur de Sa Majesté, MDCCXV.*

la Religion, mais Julien du Clos aussi était protestant, ce qui ne l'empêcha pas de rester l'imprimeur officiel du Parlement sans être jamais inquiété⁷². Pour que Bertrand Avenel le soit, il faut l'affichage provocateur du placard qui pouvait amener des troubles et « esmouvoir le peuple ». Je crois, du reste, que personne ne prit la chose au tragique. « Quelque bon compagnon » se chargea même d'annoter de façon plaisante la littérature huguenote sans doute à peu près semblable à celle des placards de 1560. Cette fois, notre homme a des lettres; il connaît les *Contes d'Eutrapel* et les *Baliverneries* très répandus alors : il associe donc leur auteur à sa plaisanterie et à la suite du placard qu'on appelait *Les grands pardons*, il écrit ces mots : « Il n'y a si grand péché que Herissaye ne vous absoude — Herissaye a si bien interprété que de saige il est fol demeuré — Il aura pour son pardon que diabolus lui rompra le col — Avec privilège perpétuel d'Herissaye⁷³ ». Du Fail dut rire tout le premier de cette interprétation libre de ses œuvres, mais le Parlement l'entendit d'autre manière. L'affichage coïncidait avec le retour de Merlin à Vitré et la crainte d'un mouvement populaire fut peut-être une des raisons de la sévérité des magistrats. Quoi qu'il en soit, aussitôt Avenel enfermé à la prison de la Feillée, le 6 juin, défense fut faite le 9, à son de trompe, par tous les carrefours de la ville, de n'imprimer ni mettre en vente aucun libelle contre la religion C. A. et R. Quelques jours après, Bertrand Avenel fut banni pour deux ans.

Pendant que le Parlement s'emploie ainsi à maintenir le calme, la municipalité prend toutes les précautions utiles : elle se procure des arquebuses, inspecte les armes

⁷² Julien du Clos, imprimeur et tailleur de caractères, exerça d'abord son industrie à Vitré, d'où il était vraisemblablement originaire. Peut-être était-il mort en 1590. Ses derniers travaux sont de 1582 (voir Lepreux, *Gallia typographica*).

⁷³ D. Morice, *Preuves*, t. III. Journal de Pichart.

de la milice, et réorganise celle-ci; elle en fait quatre sections ayant chacune sa couleur et ses chefs : le canton du Champ-Jacquet est en bleu avec quatre capitaines cinquanteniers; le canton de l'Hôtel-de-Ville en violet avec cinq; Saint-François en gris avec aussi cinq capitaines; Saint-Thomas en jaune avec quatre. Un arrêt de la Cour en complet accord avec la Ville appelle les gens de la banlieue à travailler aux fortifications; pour payer les travaux, les habitants se taxent volontairement.

C'est en toute liberté cependant et sans que la population s'émeuve le moins du monde, que les Protestants peuvent aller et venir de Vitré à Rennes. Il faut lire dans le journal de Pichart les détails savoureux qu'il donne à ce propos. On y verra que les préoccupations de Saint-Luc, un Catholique, et de mad. de Laval, une Calviniste, n'ont rien de religieux et que Françoise de Montbourcher, dame du Bordage, occupe bien plus notre jovial notaire par ses toilettes « à la courtisane » que par ses pratiques huguenotes. Pichart accorde peu d'attention aux questions confessionnelles. Quand Mad. de Laval « revint à Rennes, écrit-il, et fit publier en la court les lettres de tutelle de son fils le 22 dud. mois (décembre 1590) à la charge que le d. sieur seroit nourri selon la volonté du feu roi qui étoit à la religion C. A. et R. », il ajoute sceptique : « mais après tout cela il n'y a pas grand estat ». Ne vit-on pas, quatre ans plus tard (28 octobre 1594), « le corps du sieur de la Musse-Ponthus, huguenot qui étoit mort de dyssenterie à l'armée, ramené par le marquis de la Marzelière », l'ancien lieutenant de Bouillé, « et quelques compagnies, et porté et mis en la chapelle de la Martinière près de ceste ville de Rennes ⁷⁴ ». Dix ans auparavant, la population catholique de Rennes et des environs aurait-elle supporté le dépôt dans une chapelle catholique du

74. Journal de Pichart, col. 1743.

corps d'un huguenot aussi notoire ⁷⁵ ? Il est vrai que la Marzelière et de la Musse combattaient alors sous le même drapeau, mais je citerai, pour terminer, un fait plus caractéristique : « le 15 du mois de juillet 1597, un mardi au matin, la dame de Montbarot, Esther du Bouays, de la maison de Beaulac, décéda en la religion huguenote dont elle avoit toujours été un des grands supports; c'estoit une brave et honneste dame d'un bon et grand jugement et digne du maniement des grandes affaires... Le lendemain 16 juillet, elle fut enterrée à huit heures du soir à Saint-Aubin dans l'esglise au tombeau et enfeu dud. sieur de Montbarot, sans qu'il y eust prestres ni religieux ains seulement grand nombre de flambeaux portez par des pauvres revestus de pièces de drap ou revesche noire qui marchoient devant le corps, *conduitz et rangez par le gardien de Saint-Yves*, messire Pierre Alleaume, *recteur de Saint-Etienne, près Rennes* ⁷⁶ ». Voilà donc un prêtre catholique qui assiste publiquement aux obsèques d'une Calviniste connue.

Mercœur avait institué un Parlement et des Etats à sa dévotion. Le Parlement ligueur n'eut aucune autorité politique. Son président Dodieu de Vesly, pourtant catholique sincère, l'abandonna bientôt. Comme l'évêque Phi-

⁷⁵. Il est certain que Montbarot, propriétaire du château de la Martinière, n'était pas encore devenu huguenot à cette époque, si même il le devint jamais. Je ne crois pas, malgré l'opinion de Vaurigaud (t. II, p. 103), que le fait d'avoir, le 30 octobre 1607, été parrain au Croisic d'un enfant de Jacques Yv.quel, protestant, soit une preuve suffisante de sa conversion au Calvinisme. D'un côté comme de l'autre on savait faire fléchir à l'occasion les règles de la discipline en faveur d'un personnage important. Jean de Lopriac, sieur de Kermassonet, qui surprit Concarneau le 16 janvier 1577, figure bien comme « compère » au baptême catholique de Charles Le Digouedet, fils du sieur de Talhouet, le 29 janvier 1569 (Reg. paroissial de la commune de Guidel). On lit dans les Mémoires de Mornay (I, 416-417) que Montbarot en 1604 « était perplexe en son âme, désireux de faire profession de la vraie religion, retenu néanmoins de la crainte de perdre son gouvernement ». Voilà des convictions religieuses bien tièdes, où l'intérêt semble dominer singulièrement. Ce fut, en général, le sentiment de la noblesse en Bretagne.

⁷⁶. Journal de Pichart, col. 1753, 1754. Les enfeux continuèrent de demeurer dans les églises catholiques la propriété des seigneurs, même protestants.

lippe du Bec, il s'aperçut vite que, pour Mercœur, la religion servait alors à satisfaire ses ambitions personnelles; aussi fut-il révoqué et chassé de Nantes en 1593. Le Parlement ligueur fulmina bien contre le Parlement royaliste, poursuivit l'évêque et condamna à mort Julien Charette, le sénéchal royaliste qui avait transféré la Sénéchaussée à Vannes; mais s'il rendit paisiblement la justice dans tous les pays aux mains des Ligueurs, il ne réussit pas à diminuer l'influence du Parlement royaliste; de son œuvre il ne resta aucune trace durable.

Le Parlement de Rennes, au contraire, le vrai Parlement, soutenu par la force de la tradition et l'approbation royale, garda toute son importance malgré la diminution de l'étendue de son ressort. Preuve de sa puissance et aussi de sa modération, il n'inquiéta jamais les conseillers ligueurs bien connus, Jean de Grasménil, Allain de la Lande, Paul Hay des Nétumières, Gilles de Sévigné, qui continuèrent à y siéger tranquillement.

Quant aux Etats de la Ligue, leur modération est encore plus étonnante. Ils adhèrent à la Sainte-Union et leurs déclarations, en cela semblables à celles des Etats royalistes, visent nettement le maintien de la religion catholique dans la province. La différence entre les deux Etats, c'est d'abord que les uns pour atteindre ce but, appuient la Ligue, tandis que les autres se fient aux déclarations royales et aussi que les Etats de Mercœur n'insistent guère sur les libertés et privilèges de la Province, alors que les Etats royalistes les proclament hautement. Le grand souci des Etats ligueurs, c'est de réprimer les intolérables excès des gens de guerre : ils supplient le duc de « remettre la discipline militaire et de faire deffenses de ravaiger, piller et tourmenter les pauvres laboureurs ». Et quand débarquent les Espagnols, ils s'empressent de demander à leurs chefs « de retenir leurs souldardz en la discipline militaire et à ceste fin leur faire deffense de couper les grands boys

ou ravaiger les maisons des catholiques, de molester les laboureurs, prendre leurs chevaux et briser leurs meubles⁷⁷ ».

Les Etats de la Ligue siégèrent à Nantes au couvent des Jacobins du 29 mars 1591 au 8 avril. Ils réglèrent dans un statut en 77 articles les modalités de l'administration du pays. Ce statut est une œuvre de sage prévoyance⁷⁸.

Trois mois auparavant, le 27 décembre, les Etats royalistes bien moins nombreux, s'étaient réunis à Rennes dans la grande salle du couvent des Jacobins de la rue Haute. Leur session ne dura que cinq jours, mais les décisions furent nettes et précises. Les Etats déclarent d'abord reconnaître Henri IV pour roi légitime « en vertu des lois fondamentales du royaume et par l'heureuse et perpétuelle union à l'Etat du duché de Bretagne inséparablement uni et incorporé à la couronne de France »; ils prient ensuite le Roi de maintenir selon ses promesses la Religion Catholique, Apostolique et Romaine et de conserver les libertés et privilèges du pays. Le Roi demandait un subside de 100.000 écus : ils s'excusent, sur ce qu'il ne reste de villes fidèles que Rennes, Ploërmel, Vitré, Malesroit et Brest, de n'en pouvoir accorder que 64.500, en outre du subside ordinaire de 7 liv. 7 s. par feu contributif. Gabriel Hus, leur trésorier, fut chargé de porter le procès-verbal des délibérations à Henri IV et de le supplier « de moyenner et accélérer le secours des gens de guerre anglais », réponse à l'appel de Mercœur à l'Espagne et une nécessité pour finir la guerre⁷⁹. Donc, dans les deux Assemblées, accord complet sur la question religieuse; cet accord se traduit en termes mesurés; ni dans les procès-verbaux des Etats royalistes, ni dans ceux des Etats ligueurs, on ne trouve de menaces à l'égard des Calvinistes;

77. Arch. d'Ille-et-Vilaine, 3187-3192. — D. Morice, *Preuves*, t. III.

78. Leur esprit se manifesta tel que Mercœur n'osa jamais les associer à ses prétentions et leur faire part de ses ambitieux projets.

79. Biblioth. municipale de Rennes, 585. P.-V. des Etats.

aucune mesure particulière n'est proposée contre eux; chez les Etats royalistes qui reconnaissent Henri IV encore protestant, cette attitude s'explique par la déférence due au Roi et aussi par la présence de plusieurs membres réformés comme la Rochegiffard et de la Musse-Ponthus; chez les Ligueurs une pareille modération était à signaler.

Bien loin de profiter de ces dispositions conciliantes manifestées un peu partout, Mercœur fait « pratiquer sous main les paysants par les menées de quelques prescheurs⁸⁰ ». Une fois déchaînées, les masses paysannes ne penseront qu'à piller, brûler, détruire; à partir de 1589, les mouvements paysans sont favorisés, sinon ordonnés et organisés par le duc, et il ne s'agit plus de religion puisque au pillage de Tréguier, cette année 1589, ne furent épargnées par eux ni la cathédrale, ni les autres églises, ni les maisons des ecclésiastiques. La culpabilité de Mercœur s'aggraverait encore du fait de son recours à l'étranger. A l'appel de l'Espagnol, Henri IV et les Etats répondront en appelant les Anglais. Jusqu'en 1598, la province sera donc un vaste champ de bataille livré à toutes les soldatesques⁸¹.

80. Enquête de 1594. Dépositions des témoins. Arch. des Côtes-du-Nord. A. de Barthélemy, *Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne* (1880).

81. Au mois de décembre 1591 « l'Eglise Sainte-Croix de Vitré et toute la rue des Fontaines furent détruites par M. de Montmartin, gouverneur du château de Vitré ». — « Le 30 de mai 1592 l'esglise de Saint-Yves aud. bourg aux Moines fut bruslée par le commandement du lieutenant de M. de Montmartin, lequel mourut le 2 juin ». — « Le 17 juin M. de Montmartin fils fit brusler l'esglise et le couvent des Augustins sans donner aux religieux le temps d'en rien oster ». (Mellet du Louvre, *Journal historique de Vitré*, p. 46 et suiv.). Les incendies de décembre 1591 étaient-ils commandés par des nécessités vraiment militaires? On en peut douter. Au moins pour ceux de mai et de juin 1592, on peut rappeler qu'après la bataille de Craon (21-24 mai 1592) les contingents anglais battus se retirèrent du Maine en Bretagne par la route de Châteaugiron où ils pillèrent et brûlèrent « jusqu'à l'esglise », « sans avoir esgard aux prestres » (*Journal de Duval*, maître d'école à Châteaugiron. Bibl. de Rennes, n° 189 du catalogue imprimé des manuscrits), pour de là gagner en partie Vitré. Sur l'ordre d'Henri IV, Montmartin s'était jeté dans Vitré où il organisa la défense. Peut-être pensa-t-il que ces incendies intimideraient les Ligueurs et leur enlèveraient les moyens de s'installer aux approches de la ville. En tout cas, elle fut sauvée. Mercœur n'osa l'attaquer et se retira à Moncontour.

Plus s'approche la fin de la Ligue, plus la duplicité de Mercœur s'enchevêtre dans des intrigues contradictoires avec l'Espagne⁸², avec Henri IV. Après des trêves plusieurs fois renouvelées, la prise du fort espagnol de Crozon (17 novembre 1594) succédant à celle de Quimper (21 octobre), surtout l'entrée d'Henri IV dans Amiens et la défaite des Espagnols⁸³, enlèvent au gouverneur révolté tout espoir; la prise de Dinan (13 février 1598) l'achève; il n'a plus qu'à traiter; il le fait d'assez mauvaise grâce, mais sur les exhortations du Pape⁸⁴ il finit par tout accepter. « L'Edit de réduction » fut signé les 18 et 20 mars, à Angers, par le Roi et la duchesse de Mercœur mandataire de son mari, qui le ratifia le 30 : c'était la paix rendue enfin à la Bretagne après dix années d'épreuves.

Henri IV arriva à Nantes le 13 avril, et l'Edit fut signé le même jour; il y resta jusqu'au 6 mai. Malgré leur lettre si pleine d'humilité du 7 février, l'accueil des Nantais, l'attitude du Roi ne laissèrent de marquer quelque froideur réciproque. L'arrivée, le 10 avril, de Mornay avec plusieurs

Les remontrances des Etats au Roi visent certainement les incendies des églises de Vitré et de Châteaugiron, avec d'autres, sans doute.

Dans leur seconde session tenue à Rennes du 28 décembre 1592 au 15 janvier 1593, les Etats royalistes font un tableau saisissant des déprédations des gens de guerre : « ils n'ont obmis ni espargné aucune espèce de violence; ils ont pillé, brûlé les maisons et les meubles; ils ont pris le bestail jusqu'aux porcs... ils ont violé femmes et filles sans aucune considération d'âge. Le peuple a esté contrainct d'abandonner maison et famille pour chercher l'espoir de la sûreté aux forêts entre les plus cruelles bestes, néanmoins la rigueur de l'hiver, aimant mieux habiter avec les animaux sauvages et chercher leur vie que de languir et mourir de tourmens et de faim ». (Arch. d'Ille-et-Vilaine, C 2643).

82. « Je jure et je promets que reconnaissant comme je reconnais en ce qui me touche, moi et ma femme, que Madame l'Infante, fille aînée de Sa Majesté, par représentation de la reine Isabelle, sa mère, a droit de succéder au Duché de Bretagne, je conserverai et je maintiendrai son droit de tout mon pouvoir ». (*Correspondance du duc de Mercœur avec l'Espagne*, G. de Carné, t. II, p. 80.)

83. Un mois avant, pendant que les Espagnols étaient les maîtres d'Amiens, les Nantais nommèrent des députés pour aller saluer les chefs de l'armée navale espagnole entrée dans la Loire et leur offrir des rafraichissements (Août 1597. Arch. communales de Nantes, BB 22).

84. Mgr Rogazoni, envoyé par le Légat, vint les lui apporter (Henri de l'Espinois, *Les derniers jours de la Ligue* (Revue des questions hist., 1883).

gentilshommes huguenots, surtout celle de mad. de Rohan avec cent gentilshommes poitevins, la plupart de la Religion, indisposèrent les habitants; sans doute craignèrent-ils que les Calvinistes voulussent en imposer par cette brillante escorte et accaparer le Roi. Le samedi, 9 mai, Henri IV faisait son entrée dans sa bonne et fidèle ville de Rennes, reçu par d'unanimes et chaleureuses acclamations.

Le bon Pichart apprit comme tous les Rennais, le 25 mars, la signature à Angers cinq jours avant de l'*Edit de réduction*; il note ainsi l'impression de la nouvelle dans le public : « Aussy y en a-t-il plusieurs qui trouvèrent cette bonne nouvelle comme un songe, dit-il, n'espérant jamais voir un tel changement ». Notre notaire n'en relate pas moins tous les détails de la réception d'Henri IV à Rennes et il termine par ce joli portrait du Roi : « C'est un fort agréable prince et fort familier à tout le monde et meslé en toutes choses sans grandes longueurs de discours et adonné à toutes sortes d'exercices; de moyenne taille, la barbe toute blanche, le poil blond commençant à griser et l'œil plaisant et agréable; il peut avoir l'aage de quarante-six à quarante-sept ans, néanmoins la barbe le rend plus vieil qu'il n'est..., il disoit à tous quelques bons mots en passant car il scait tout et cognoist tout...⁸⁵ »

Henri IV connaissait, en effet, les velléités de trahison de Sourdéac, le gouverneur de Brest, un moment engagé dans de tortueux pourparlers avec les Espagnols; il l'appela à Rennes · l'accueil fut d'abord froid et sévère, mais, tout à la clémence, le Roi s'adoucit et lui dit sur « un ton mélangé de bonhomie et de reproche⁸⁶ » : « Sourdéac, la fête des Rois est passée!⁸⁷ » « Chacun le pense

85. Journal de Pichart, D. Morice. *Preuves*, t. III, col. 1757.

86. *Hist. de Bretagne*, t. V, p. 348.

87. Jean de Cucé, sieur de Bourgneuf, premier président du Parlement de Bretagne, fut également assez froidement accueilli (Pichart, col. 1758). Au mois d'avril 1597, dans une conversation à laquelle assistaient M. de Molac et le maréchal de Brissac, il aurait déclaré à celui-ci que la situation

comprendre, dit Pichart, car avant la paix il y avait dix mille rois en Bretagne; je vous laisse à penser du surplus ». Henri IV ne se souvenait-il pas plutôt des vers de la *Satire Menippée*, alors dans toutes les mains :

« Il vous faut tout rendre
 Roys embarrassez
 Qui voulez tout prendre
 Et rien n'embrassez :

Un grand capitaine
 Vous a terrassez;
 Allons, Jean du Mayne,
 Les Roys sont passez⁸⁸. »

Chez les Protestants la joie du triomphe ne fut point sans mélange; aux appréhensions pour l'avenir s'ajoutait dans leur esprit une profonde tristesse de l'abjuration du Roi. Aucun d'eux n'en comprit le vrai sens, pas même Duplessis-Mornay, malgré son esprit fin et délié qui avait si bien su déjouer les intrigues de Mercœur. Les Ligueurs avaient pourtant plus de raison que les Calvinistes de redouter la conversion royale : elle démasquait l'équivoque qui leur avait permis jusque-là de cacher sous une apparence religieuse leurs desseins politiques; elle ruinait les prétentions espagnoles si dangereuses pour la Bretagne; elle apportait la solution à des guerres qui depuis 40 ans désolaient la France; il faut renoncer à n'y voir, comme les écrivains catholiques, que la conclusion d'une crise religieuse, et comme les protestants qu'un calcul intéressé et égoïste : « Paris vaut bien une messe » est une boutade de gens déçus dans leurs espérances. L'abjuration parut

du Roi était manifestement désespérée, au moins en Bretagne, et qu'il ne restait qu'une chose à faire, s'allier aux Huguenots et aux Anglais et transformer la Province en une sorte de nouveaux Pays-Bas dont Brissac serait le maître. Brissac en référa à Turquant qui procéda secrètement à une enquête dont le procès-verbal fut transmis au Roi (Bibl. nat., coll. Dupuy, vol. 88, p. 322).

88. *Satire Menippée*, édit. Labitte, 1883, p. 29. La *Satire Menippée* était bien connue en Bretagne. En 1594, Fontenelle en apporte à M. de Rosmadec-Buhen un exemplaire. (*Documents inédits sur l'histoire de la Ligue en Bretagne*. Préface. A. de Barthélemy, 1880.)

au Béarnais une nécessité absolue, le seul moyen pratique de terminer la guerre civile : il eut pitié de son royaume. Sa décision ne fut ni uniquement un mouvement religieux, ni surtout un calcul grossier, mais un acte de haute politique.

Lorsque le Roi promit en 1589 (déclaration du 4 août) de se faire instruire dans la religion traditionnelle et jura de la respecter dans tout le royaume, certains chefs catholiques, comme le duc d'Épernon, l'abandonnèrent; d'autre part, la Trémoille avec neuf bataillons de protestants refusa de « combattre sous les drapeaux d'un souverain qui venait de s'engager à protéger l'idolâtrie ⁸⁹ » : après sa conversion et depuis, pas un capitaine calviniste breton n'abandonna son Roi. Tous combattirent avec entrain et fidélité en compagnie des capitaines catholiques qui avaient suivi sa fortune : tous avaient fait le sacrifice de leurs biens et de leur vie; pour n'en citer qu'un, non des moindres, La Noue « engagea tout son bien et particulièrement Le Plessis des Tournelles qui pour ceste debte (achat de poudre à Senlis en 1589) et autres de mesme nature appartient aujourd'hui à des créanciers ⁹⁰ ». La Noue succomba le 4 août 1591 à la blessure reçue devant Lamballe, un de ces sièges de la Ligue si meurtriers et si inutiles. Les capitaines calvinistes furent d'ailleurs durement éprouvés; sans compter Laval et ses trois frères, le baron de la Musse tué à La Rochelle, l'un des fils de Bonaventure de la Musse-Ponthus tué au siège de Brouage, Toussaint de Beaumanoir mort en 1590 d'une blessure reçue au siège d'Ancenis, c'est Yves du Liscoët, le maître de camp Romegoux ⁹¹ tombés à l'assaut de Crozon, René de la Chapelle, seigneur de la Rochegiffard tué au siège de son propre

89. Duplessis Mornay, t. IV, p. 38.

90. D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. VIII, p. 48.

91. H. Romegoux, Zacharie Acarie, baron de Romegoux, originaire de Saintonge.

château de Fougeray, la Tremblaye tué au siège de Plessis-Bertrand, etc., etc.

Mais il est évident que durant ces luttes toute propagande religieuse est abandonnée. Si quelques conversions se produisent, ce ne sont que des cas particuliers assez rares, étrangers souvent à des questions de dogme. C'est ainsi que le fameux Yves du Liscoët du Bois-de-la-Roche, près Guingamp, abjure pour épouser Philippe de Maridor, une Calviniste angevine célèbre par sa beauté. Autre exemple : La Tremblaye était enfermé au château de Nantes où il demeura trois années. Furieux d'avoir été fait prisonnier par les cheveu-légers de Mercœur qui le traitait assez durement (1591), il jurait dans sa prison comme un possédé; « dans le cachot au-dessous du sien était un cordelier défroqué qui lui fit des remontrances à travers le plancher : La Tremblaye le hissa le soir par un trou dans sa cellule et le cordelier l'endoctrina si bien qu'il le convertit à la Réforme⁹² ». Il semble toutefois qu'il n'alla pas jusqu'à la profession publique; deux ans après sa libération, ses hésitations duraient encore. Aux premiers jours de juillet 1597, Duplessis-Mornay lui écrivait : « Nostre avis est, puisque vostre conscience vous l'enseigne, que tost après la réception de la présente vous fassiez profession publique de la relligion vous et les vostres auxquels il a pleu à Dieu manifester sa cognoissance⁹³ ». Sans doute que son instruction n'était pas suffisante ni sa conviction bien solidement assise, puisque Mornay lui annonce qu'il écrit à Merlin pour le faire assister d'un ministre. Il le presse encore le 10 août après la prise du Croisic (il ne put s'y maintenir que deux jours). Le mois suivant il devait « aller à Vitré faire sa profession », quand il mourut d'un coup d'arquebuse reçu dans la tête, au siège de Plessis-Bertrand, le 8 du mois.

92. Hist. de Bretagne, t. V, p. 293.

93. *Mémoires de Mornay*, t. VII, p. 244, 245.

Après la soumission de Mercœur, la bouderie des Calvinistes, sourde et contenue depuis la conversion du Roi, se manifeste plus ouvertement. Ce sera désormais de leur part une continuelle comparaison entre les faveurs accordées aux Ligueurs et celles qu'ils purent obtenir. Il faut avouer que les premiers furent largement traités, surtout Mercœur⁹⁴, et que les Protestants qui depuis longtemps se battaient pour un roi qui avait abandonné leur religion avaient quelque sujet de mécontentement : ils craignaient l'ingratitude de leur chef, mais ils oubliaient qu'il s'agissait bien plus de politique que de dogme. Henri IV connaissait aussi fort bien leur humeur remuante; il savait qu'ils pouvaient armer encore 25.000 hommes dont 4.000 nobles; lui-même ne leur avait-il pas reconnu pour huit années le droit d'occuper deux cents châteaux ou places où il entretenait à ses frais 4.000 soldats huguenots? « Il désiroit fort, dit Sully, abattre cette faction que Bouillon et La Trémoille cherchoient à rendre plus tumultueuse que jamais ». Mais le fin Gascon savait que l'intérêt des Réformés était de conserver ses bonnes grâces, que personne n'approuverait leur défection, que lui seul pouvait leur assurer la possibilité de subsister dans une nation où ils ne formaient qu'une minorité.

La réduction de Mercœur est du 30 mars, l'Edit de Nantes du 13 avril, la paix de Vervins du 2 mai; le 9 septembre enfin les Espagnols quittaient le Blavet et le sol breton. Restait à faire enregistrer l'Edit par les Parlements de Paris et de province, puis à l'appliquer.

Cette obligation de faire enregistrer, c'est-à-dire homologuer l'Edit par les Parlements pour qu'il eût force de loi, était peut-être plus nécessaire en Bretagne qu'ailleurs, en raison du pacte d'Union de la Bretagne à la France. Cependant le Roi voulut commencer par le Parlement de

⁹⁴. D'après Sully, la soumission de Mercœur et des Ligueurs bretons coûta au Roi 4.295.350 livres (plus de 20 millions d'aujourd'hui).

Paris. Nos parlementaire montraient d'autant moins d'empressement que l'Edit avait été préparé et conclu en dehors d'eux, sans leur participation, alors que l'Assemblée politique des Protestants en avait discuté pied à pied tous les articles et qu'elle continuait de siéger à Châtellerauld, puis à Saumur. Après une intervention personnelle et énergique du Roi, l'Edit fut enregistré par le Parlement de Paris, le 25 février 1599. Il fallut frapper d'interdiction, le 8 novembre, les magistrats rennais de la session d'août et cette interdiction ne fut levée que par lettre du 23 février 1601⁹⁵; il fallut deux Lettres de Jussion, l'une du 30 avril, l'autre du 19 juillet 1600, pour que le Parlement de Rennes qui l'avait reçu au mois d'août précédent, se décidât à l'enregistrer à son tour, ce qu'il fit enfin, le dernier de tous les Parlements, le 23 août, avec cette déclaration verbale de son président Cucé de Bourgneuf : « Sans approbation d'autre religion que de la catholique, apostolique et romaine⁹⁶ ».

L'application en Bretagne fut longue, tâtilonne pour ainsi parler, entravée par les exigences des Calvinistes et surtout par la mauvaise volonté des populations catholiques. Deux commissaires avaient été aussitôt désignés, René d'Avaugour de Kergrois, un Réformé, et Charles Turquan, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel et conseiller d'Etat, qui était en Bretagne depuis déjà quelque temps; ce dernier se rendit à Nantes le 27 février 1601.

On sait déjà qu'il n'existait plus alors en Bretagne qu'une seule Eglise maintenue par la protection du seigneur du lieu, l'Eglise de Vitré. Noël Perruquet, ancien ministre de Piriac et du Croisic, installé comme pasteur en 1583, parti en 1585 à Guernesey d'où il était revenu en 1590 avec Merlin, ministre de la maison de Laval, était

95. P. Saulnier, *Le Parlement de Bretagne*.

96. Reg. secrets, 24 septembre 1599 et 23 août 1600. Arch. du Parlement, B 178, 179. Le Parlement breton acceptait difficilement la création à Rennes d'une Chambre de l'Edit (art. 30 et 32 de l'Edit de Nantes).

mort en avril 1591. Au bout de deux ans, Merlin, qui l'avait remplacé tout en conservant sa charge au château, avait été obligé de demander, vu son grand âge et sa fatigue, un coadjuteur qui fut Jean Parent du Préau « un normand industriel et avisé ⁹⁷ ». Parent s'était installé le 15 mars 1594. L'Eglise de Vitré va reprendre quelque courage, mais la communauté bretonne continuera d'être si faible qu'elle devra rester annexée à la Normandie « tant que tout serait en l'état où la guerre de la Ligue réduisait les choses ⁹⁸ ».

Dès qu'ils quittaient Vitré, les protestants s'exposaient à la colère des populations. Du Bordage en fit l'expérience au mois de juillet 1596. Comme il se rendait à Pontorson, au baptême d'un enfant de Montgommery, en suivant la route de Rennes à Avranches par Sens et Romazy, les gens de ces villages le reçurent à coups d'arquebuse et de mousquet. « A son retour de la feste où qu'il fit exprès le voyage, dit Pichart, du Bordage retourna contré ceux de *Cens* et de *Romasin* le jour de la Saint-Jacques et Saint-Christophe le 25 dudit mois de juillet où il mena ses gens de guerre et autres bons vauriens où ils brûlèrent nombre de maisons estant sur ledit lieu et tuèrent douze ou quinze personnes qui toutefois et peut-être n'en pouvaient mais ⁹⁹ ». Le Parlement s'émut et fit enquêter par le prévôt des maréchaux. Dans une brochure parue après la prise d'Amiens (1597) : *Plaintes des Eglises réformées de France sur les violences qui leur sont faites en plusieurs endroicts du royaume...*, on relate l'incident en laissant entendre, ce qui est bien invraisemblable, que le Parlement aurait fait armer les paroisses.

Crevain citant Louveau déplore l'abandon des Eglises bretonnes restées alors presque toutes sans pasteur. Des treize qui s'enfuirent en 1585, six étaient morts : *du Grix*,

97. E. Frain, *Mosaïque vitréenne*, 4^e série, p. 9.

98. Vaurigaud, t. II, p. 28.

99. Pichart, col. 1749, 1750.

ministre de Morlaix, *Charrelier*, ministre de Ploërmel, *Le Bihan*, ministre du Croisic, *Guineau*, ministre de Sion, *Boisseul*, ministre de Guérande, *Mahot*, ministre de Saint-Malo, Plouer et Combourg; *Perruquet* revenu à Vitré en 1590 était mort l'année suivante, *Thierry*, pasteur de Viellevigne, réfugié à La Rochelle, y était vraisemblablement décédé en 1591. *Dugravier*, ministre de Rennes, *Roullée*, ministre d'Ercé et du Bordage étaient toujours aux îles d'où ils ne revinrent jamais. *Oizeau*, ministre de Nantes, *Silo le Cercler*, sieur de Chambrisé, ministre de Blain, *Louveau*, ministre de La Roche-Bernard, étaient les deux premiers en Poitou, le dernier dans la Beauce. Quant à Merlin qu'il faut compter à part, il était resté à Vitré ministre domestique du seigneur; il y mourut le 27 juillet 1603 après avoir exercé le ministère pendant près de 45 ans. La raison principale qui empêchait Oizeau, Chambrisé et Louveau de réintégrer leur poste, c'est que leurs églises ne comprenant qu'un petit nombre de fidèles n'avaient pas les ressources suffisantes pour assurer leur subsistance. Dès 1590 cependant certains recevaient une pension du Roi : Thierry alors à la Flotte (île de Ré) était porté sur l'état de François Hotman, trésorier de l'Épargne, pour 200 livres, Loiseau à Thouars, Louveau (sous le nom de *La Porte*) à Fontenay-le-Comte, pour la même somme, allocation assurément insuffisante, d'ailleurs incertaine, car elle était prise sur les ressources personnelles du Roi¹⁰⁰.

Louveau serait-il venu visiter son église de La Roche-Bernard en 1593 ou 1594 pendant les trêves, comme Crevain, sans être très affirmatif, semble l'indiquer ? La présence à ce moment-là d'une garnison espagnole dans la ville rend cette visite assez problématique. Par contre, l'installation du Ministre Parent en 1594 marque une véritable renaissance de l'Église calviniste vitréenne. Deux

100. Bull. du Protest. français, IV^e année, p. 320.

ans après, le prêche qui se faisait d'abord dans une salle du château, puis dans des maisons particulières, se fit pour la première fois le 18 août dans la Halle ou Grand' Cohue, vis-à-vis la façade occidentale de l'église Notre-Dame. C'est à cette époque aussi que Mornay fait de grands efforts en vue de la conversion de la Tremblaye auprès duquel il aurait voulu voir se constituer une église régulière.

La signature de l'Édit redonna confiance à Louveau. Cette fois, il est certain qu'il vint en Bretagne « visiter les ruines de Jérusalem », c'est-à-dire ses anciens fidèles et ses amis de Nantes. Il arrive dans cette ville au même moment qu'Henri IV. Il y trouve les dames de la Religion venues en grand nombre saluer le Roi libérateur : M^{mes} de Laval et de Rohan, les trois comtesses de Montgomery, M^{me} de la Rochegiffard, M^{me} de la Musse-Ponthus, M^{me} du Liscouet, M^{eu} de Chamballan, M^{me} de Montmartin, etc., etc., toute la fleur de la noblesse calviniste¹⁰¹. « La plupart de ces filles, femmes et veuves, ont fait honte, dit-il, au commun des hommes et les ont surpassés en savoir, en zèle, en persévérance et en grandeur d'âme ». L'une d'elles pouvait environ dix-huit mois plus tard vérifier de ses propres yeux que les habitants de Nantes n'étaient pas tout à fait dans les sentiments du ministre.

M^{me} de Rohan voulut, en effet, en 1599 faire revenir à Blain pour l'y ensevelir le corps de son mari mort à La Rochelle. Quand le peuple nantais apprit que le convoi mortuaire devait arriver le 26 octobre, il s'émut et s'agita. Mais le bureau municipal avait été avisé dès le 11 et put prendre des mesures de police opportunes ; quelques escouades en armes de la milice bourgeoise furent dissimulées avec leurs capitaines dans des postes de secours

101. Crevain, 327, 329.

102. « En octobre, retournant au pays d'amont, Louveau célébra un baptême et un mariage à La Rochegiffard-en-Sion comme le registre le porte. Il fit deux autres baptêmes à Chamballan et à La Roche, les enregistrant de sa main. » (Crevain, 342.)

et le convoi calviniste traversa Nantes sans encombre de la porte de la Poissonnerie, où le bureau et les notables le reçurent, jusqu'à la porte Saint-Nicolas¹⁰³.

C'est par cette ville de Nantes d'esprit si profondément catholique et si franchement hostile à la Réforme, que Ch. Turquan et de Kargrois inaugurèrent leur mission, après avoir sans difficulté désigné pour le temple réformé de Rennes le village de Cluné ou Cleusné, dans la paroisse de Toussaint. Des lettres closes du Roi du 20 juillet 1599 donnaient à Ch. Turquan pleins pouvoirs. Dès son arrivée, le 27 février 1601, c'est-à-dire près de trois années après la signature dans la même ville de l'Edit qu'il venait exécuter, il avisa le maire qu'il s'agissait de trouver deux emplacements l'un pour le cimetière, l'autre pour le prêche : du côté de Saint-Clément il y avait de grandes difficultés et les paroissiens de Saint-Léonard faisaient aussi opposition; on en référa à l'évêque. Turquan « de son autorité » passa outre et établit le cimetière au bas de la Motte-Saint-André. Pour le culte, les commissaires désignèrent « la tenue de Jullien-Bernard qu'on nomme la tenue du Ruisseau » à Sucé, située, conformément au traité avec Mercœur et aux articles 10 et 11 de l'Edit, à trois lieues de la ville.

La comtesse de Laval avait donné aux Calvinistes de Vitré, qui dans la Halle étaient peu à l'aise et trop près de l'église catholique, un terrain vague sur la place communément appelée « le Grand ou Vieil Marché » pour y bâtir un temple. Les Catholiques s'y opposèrent, la distance requise par l'Edit entre les lieux de culte des deux religions devant être d'au moins 50 toises. Les Réformés achetèrent alors deux maisons sises entre la Grande-Rue Notre-Dame et la rue du Vieil-Bourg (aujourd'hui rue

103. « La ville s'était assemblée le 25 à l'évêché, afin d'y prendre avec l'évêque tous les arrangements qu'il convenait pour la sûreté et conservation de la ville, lors de ce passage ». Travers, *Hist. de Nantes*, t. II, 128 et 129.

Saint-Louis). Les Catholiques firent opposition de nouveau. Il fallut deux arrêts du Conseil d'Etat, l'un du 19 décembre 1609, l'autre du 29 avril 1611, pour maintenir les Réformés en possession et à la condition qu'ils feraient l'entrée du temple par la rue du Vieil-Bourg¹⁰⁴. Pour le cimetière, on leur donna près de la muraille orientale un emplacement occupé aujourd'hui par le nouvel hôtel des Postes et les propriétés adjacentes qu'on appelait le « Grand Jardin ». Le 25 mars 1600 y fut faite par le ministre Parent la première inhumation, celle de Jean Nouail, un enfant de moins de deux ans. L'emplacement fut acheté et payé par la ville¹⁰⁵; ni pour le temple, ni pour le cimetière, n'intervinrent les commissaires de l'Edit.

Le 8 décembre 1602, Ch. Turquan et de Kargrois confirmèrent au Croisic le choix des Réformés de la Sénéchaussée de Guérande d'un temple et d'un emplacement pour les sépultures. D'après les registres du Croisic, il n'y eut aucune difficulté.

Dans leurs cahiers annuels de réclamations, les Réformés signalent avec un grand luxe de détails les moindres infractions à l'exécution de l'Edit et la mauvaise volonté des Catholiques qui n'est pas niable. Cependant l'impression générale est que l'influence de l'Edit est favorable :

104. Arch. de Notre-Dame, Registre des comptes, *Journal hist. de Vitré*, p. 68.

105. « Copie du résultat et délibération de la communauté dud. Vitré, les habitans estant assemblez en leur maison commune, par laquelle ils ordonnent que des *deniers communs* il sera achapté un lieu et place pour ce faire aux dicts de la religion prétendue réformée et de vray achaptèrent partie du grand jardin proche la porte du Haut de ceste ville de mess les confrères de la confrayrie des marchands où est à présent led. cimetière et où ils enterrent les corps décédez en lad. Relligion prétendue réformée. — En datte du dernier febvrier mil six cents. Delaunay, greffier ». (*Journal hist. de Vitré*, p. 60).

En payant le terrain de leurs deniers, les Vitréens se conformaient aux articles 28 et 29 de l'Edit public et à l'article 45 du traité secret d'après lesquels des cimetières spéciaux acquis aux frais des Catholiques seraient assignés aux Protestants partout où il ne leur serait pas permis de déposer leurs morts dans les cimetières ordinaires.

Le prix paraît avoir été de 400 livres valant 133 écus ung tiers (Arch. de Notre-Dame, *Registre des marchands*).

« Nos Eglises, écrivait Duplessis-Mornay, le 26 mars 1604, par la grâce de Dieu et sous le bénéfice des édits du roy jouyssent d'une condition qu'elles n'ont point envie de changer. L'Evangile est presché librement, non sans progrès, la justice nous est départie, nous avons des lieux où nous mettre à l'abri contre l'orage...¹⁰⁶ ».

Le Synode national de Montpellier (26-30 mai 1598) mentionne pour la première fois officiellement l'octroi de deniers à l'Eglise calviniste française pour l'entretien du culte et des pasteurs, et spécialement à la Bretagne, de 740 écus 10 sols 8 deniers. L'Eglise bretonne reçut, en 1601, 786 écus 40 sols d'après les actes du Synode de Gergeau (9-25 mars) pour 15 églises; en 1603, 906 écus 48 sols 4 deniers toujours pour 15 parts : 7 pasteurs, 4 proposants, 4 églises à pourvoir. La somme augmente chaque année.

Les Eglises bretonnes restent peu nombreuses, toujours faibles. Elles peuvent pratiquer librement leur culte, malgré quelques explosions populaires, sans toutefois, quoi que dise Mornay, faire des progrès réels. En 1603, on en compte 8 : *Nantes, Le Croisic, Sion, Blain, La Roche-Bernard, Vitré, Dinan*, et bien qu'elle soit rattachée au Poitou, l'Eglise de *Vieillevigne* qui est sur le territoire breton. En 1620, on en compte 9 : *Rennes, Vitré, Nantes, Blain, Le Croisic, Plouër, Sion, Vieillevigne, Tréguier*¹⁰⁷.

L'Eglise de La Roche-Bernard d'abord réunie à celle du Croisic disparût; l'église de Dinan fut desservie à Plouër.

106. *Mémoires*, IX, 540.

107. Pour trouver onze églises, comme Vaurigaud (II, p. 149), il faut ajouter les églises privées de *la Moussaye* et de *la Maison de Rohan*; la première recouvra un pasteur en 1619 et la seconde était à la veille de perdre son ministre Marmet.

CHAPITRE VII

Les Églises calvinistes bretonnes de leur fondation à l'Édit de Nantes.

Pour le Protestant comme pour le Catholique l'Église est la réunion, la communion des fidèles; mais alors que le catholicisme a réalisé son unité grâce à une puissante organisation qui va du Pape, pontife souverain, au dernier recteur ou vicaire du plus petit village breton, il avait fallu que le protestantisme, ayant supprimé toute hiérarchie, recherchât d'autres moyens d'assurer l'union entre ses Églises indépendantes; toutes les assemblées protestantes s'y efforcèrent.

L'organisation religieuse¹ des Protestants de France reposait au xvi^e siècle sur un système représentatif d'assemblées élues, subordonnées les unes aux autres : le Consistoire, le Colloque, le Synode provincial, le Synode national².

De ce que des adhérents à la religion nouvelle réussissent à se grouper pour lire et commenter l'Ancien et le Nouveau Testament et prier en commun, il ne résulte pas qu'ils aient fondé une Église; Calvin est sur ce point formel : pas d'Église sans pasteur³. Il est difficile

1. Je négligerai volontairement les assemblées politiques, aucune ne s'étant tenue en Bretagne. Ces assemblées constituèrent un parti ayant ses lois pour le gouvernement civil, la justice, la discipline militaire, la liberté du commerce, la levée des impôts, l'administration des finances.

2. Les *classes* instituées plus tard sont plutôt des divisions autant financières qu'administratives assez semblables aux *sénéchaussées*. Les *classes* existèrent un moment en Normandie et en Bretagne.

3. « Non pas qu'il soit besoin d'avoir un temple public, mais si faut-il qu'il y ait quelque troupeau assemblé qui fasse corps d'église et que celui qui baptise soit reconnu comme pasteur. » (Lettre du 11 octobre 1554, Bibl. de Genève, vol. 145.)

d'admettre comme les extrémistes du temps que tous les hommes sont prêtres, mais on pourrait penser, d'après *l'Institution chrétienne* elle-même, que les pasteurs devaient être élus par les fidèles et choisis parmi eux; la procédure était un peu différente. Ce pasteur indispensable, le groupe breton le demandait soit à l'Eglise de Paris, soit aux Eglises des provinces voisines, Poitou, Maine, Normandie, soit à Genève. Il n'y eut guère de pasteurs originaires de Bretagne, si ce n'est La Favède à Pontivy, Rolland à Morlaix, Jacques de Roullée à Ercé⁴. M. de Marlimont, un notable de La Roche-Bernard, se rendit à Paris demander deux pasteurs, l'un pour Ploërmel, l'autre pour sa ville; Boulanger fut appelé du Poitou pour l'éphémère Eglise d'Aigrefeuille. Le pasteur de Nantes, Bachelard, fut demandé à Genève; François Baron en fut amené par Boisot, député par l'Eglise du Croisic; du Grix, pasteur de Morlaix, paraît en être venu également, comme aussi Lesnet, le premier pasteur de Châteaubriant (qui est appelé Levet sur la liste de Nicolas Colladon⁵), comme de Mondonay de Coulaines, pasteur de Vitré. La Cour s'émut de cet envahissement du pastorat français par des ministres venus du dehors, d'origine française pour la plupart, il est vrai, mais instruits à Genève. Le 23 janvier 1561, Charles IX écrivait au Grand Conseil pour se plaindre des troubles excités dans le royaume par la présence des « prédicans » venus de Genève et demandait à *Sa Seigneurie* de les rappeler. Calvin fut chargé de répondre et ordre fut donné de garder le secret sur la lettre du Roi. Dans sa réponse, le Réformateur se fait petit et humble : les ministres n'ont parlé, dit-il, qu'à la demande de ceux qui

4. Peut-être Oizeau, pasteur de Nantes, qui aurait été originaire des environs de Guérande, ce qui est douteux; très probablement le Bihan, ministre du Croisic.

5. Liste des pasteurs envoyés aux Eglises de France, dressée par Nicolas Colladon, pasteur à Genève, secrétaire de la compagnie d'après les registres de celle-ci (Bibl. de Genève, m. f. 197^m).

ont été touchés par la vérité de la vraie religion et ils ne se sont employés que pour « l'avancement de l'Évangile »; ils n'eurent jamais l'intention « d'esmouvoir troubles et séditions entre les sujets » du royaume; « ils ont mis peine de tout leur pouvoir d'obvier et d'empescher qu'il ne se fist nulle esmeute ». « Ils nous ont déclaré quilz n'ont jamais adhéré à nul conseil d'excès et de port d'armes, mais les ont condamnés ⁶ ». Pour assurer le recrutement des pasteurs, des collèges, sortes de séminaires, furent créés dans certaines provinces, en Bretagne à La Roche-Bernard, par d'Andelot.

Une fois choisi, le ministre recevait l'imposition des mains, sorte d'ordination qui remplaçait le sacrement de l'ordre supprimé et qui était administrée avec une certaine solennité par un pasteur plus ancien. Le nouveau ministre prêchait ensuite devant les fidèles assemblés de sa future Église, et c'est après ce prêche parfois renouvelé que ceux-ci l'acceptaient ou le refusaient par leur vote ⁷.

Les ministres étaient assistés par des *Anciens* et des *Diacres* nommés aussi par la voix commune ⁸ et par des *Proposants* ou élèves en théologie dont ils devaient achever l'instruction; ils étaient chargés de l'administration des sacrements et de la prédication, les Anciens ou surveillants de tout ce qui regardait l'ordre, la préservation, la conservation de l'Église ⁹, les Diacres des visites aux pauvres, aux malades, aux prisonniers ¹⁰; ces derniers catéchisaient dans les familles, non en public. Les Anciens et les Diacres n'étaient nommés que pour un ou deux ans, les ministres à titre définitif ¹¹. Ministres et Anciens faisaient de droit

6. Lettre du mardi de janvier 1561. — *Lettres françaises de Calvin* (Bonnet, 1858).

7. « Nul ne peut exercer le saint office contre la volonté du troupeau ». Synode national de Vertueil, 1^{er} septembre 1567; Nîmes, 6 mai 1572, art. 19.

8. Syn. nat., 1559, Paris, art. 27.

9. Syn. de 1559, art. 24.

10. Syn. de Lyon, 10 août 1563.

11. Syn. 1559, art. 26.

partie du Consistoire ; les Diacres pouvaient y être appelés ¹².

Les ministres présidaient le Consistoire à tour de rôle, « afin que nul ne prétendît supériorité ou prééminence sur son compagnon ¹³ ».

Le Consistoire se réunissait toutes les semaines ; il examinait les contrats passés à l'occasion des mariages ¹⁴, s'occupait des fautes contre la discipline ecclésiastique, en cas de gravité en référéait au Colloque.

Le Colloque était composé des délégués du Consistoire de chaque district à raison d'un ministre ou d'un Ancien par Eglise ¹⁵. Il s'assembla d'abord quatre fois l'an, puis deux fois ¹⁶ ; il jugeait les matières réservées par les Consistoires, différends entre pasteurs et fidèles, fusion de plusieurs Eglises en une seule, excommunications, censures portées contre les Ministres, les Anciens, les Diacres, les Proposants, paiement du traitement des pasteurs, écrits composés par les laïcs concernant la foi et la *politique*, discussions dogmatiques ¹⁷, etc... Pour toutes matières, on en référéait, en cas de difficultés, au Synode provincial.

Le Synode provincial correspondait aux gouvernements militaires ¹⁸. Y étaient appelés tous les Ministres de la province et un Ancien ou Diacre de chaque Eglise ¹⁹. Il se tenait une fois l'an au moins. Présidé par un *Modérateur* élu par l'assemblée, il s'occupait de toutes les affaires de la province, jugeait les débats élevés entre les Colloques

12. Syn. de La Rochelle, 2 août 1571.

13. Synode de Nîmes, 6 mai 1572.

14. « Nul ne pourra contracter mariage sans le consentement de ses père et mère; toutefois quand ils auront des père et mère si déraisonnables que de ne vouloir consentir à une chose si sainte, ce sera au Consistoire d'y aviser. » Synode de 1559, art. 3.

15. Nîmes, 6 mai 1572.

16. Syn. de Figeac, 2 avril 1579.

17. Syn. de La Rochelle, 2 août 1571.

18. Syn. de 1559, art. 14.

19. *Id.*, art. 6.

et rédigeait les mémoires sur les questions proposées à son examen par le Synode national.

Chaque Synode provincial élisait un ou deux Ministres et autant d'Anciens ou de Diacres pour composer le Synode national qui se réunissait tous les ans²⁰. A la fin de la session, le lieu et l'époque du Synode de l'année suivante étaient désignés. Son bureau se composait d'un président, d'un adjoint, de secrétaires élus; il s'occupait de toutes les questions intéressant les Eglises en général, fixait, véritable concile, le dogme ou l'interprétait, en un mot jugeait souverainement toutes les questions de foi et de discipline.

Cette organisation est caractérisée en ces termes par l'article 29 du premier Synode national de 1559 : « Comme c'est de l'autorité des Synodes nationaux que dépendent les provinciaux, les Colloques doivent aussi être soumis aux Synodes provinciaux et les Consistoires aux Colloques ». L'assemblée des fidèles nommant les membres du Consistoire, le Consistoire députant aux Colloques et aux Synodes provinciaux qui, à leur tour, nommaient les députés au Synode national, on peut dire que ce dernier émanait du suffrage populaire au troisième degré.

L'organisation politique des Protestants fut calquée sur leur organisation ecclésiastique et les deux agirent toujours de concert; elles donnent la première idée d'un gouvernement démocratique. On doit signaler enfin que le mariage des pasteurs fut admis dès le début.

Quand d'Andelot vint en Bretagne, il existait déjà, comme on l'a vu, un mouvement de réforme religieuse et des protestants, mais ce mouvement ne se manifesta que sous son impulsion. La Bretagne fut entreprise de deux côtés à la fois, dans le pays de Nantes et dans le pays de Vitré, mais c'est à Vitré que s'éleva la première Eglise calviniste.

20. Syn. de Poitiers, 10 mars 1561.

Eglise de Vitré.

Carmel et d'Andelot vinrent-ils à Vitré en 1558 ? Aucun document ne l'établit. Crevain en est persuadé, mais le départ du ministre et de d'Andelot par Angers et la Loire rend cette visite assez improbable. Vitré n'avait-il pas d'ailleurs sa baronne, Guyonne de Laval, depuis longtemps toute dévouée aux idées nouvelles ? Il est toutefois assez curieux qu'on ne lui connaisse pas à ce moment de pasteur particulier. Elle se débattait alors, il est vrai, au milieu des plus grandes difficultés avec son mari, difficultés qui éloignèrent peut-être d'Andelot, et se trouvait sous le coup de l'excommunication papale, ce qui à une époque très religieuse et à un moment où la prudence était surtout nécessaire, ne la désignait pas précisément pour une propagande personnelle et publique. En 1559 cependant, elle était priée de s'intéresser à Jean de la Lande, de Marcillé, que sa manifestation contre la religion romaine au sortir d'un prêche à Rennes avait conduit en prison.

Des trois pasteurs alors en Bretagne, Bonneau qui vint d'Orléans, Pierre Legendre dit Dufossé, Mathurin Lhoumeau, tous deux envoyés par l'Eglise de Paris, Bonneau ne séjourna guère. Théodore de Bèze fait de lui un grand éloge, mais on ne sait ni où, ni quand, ni combien de fois il prêcha. Dufossé paraît être arrivé le premier à Rennes, envoyé par Guyonne de Laval ; il fut bientôt suivi le 5 février 1559 par Lhoumeau qui s'appela ensuite, on ne sait pourquoi, Du Vivier, puis Du Gravier : « en tout cas, goutte d'eau ou grain de sable²¹ », il venait à Vitré tous les quinze jours, y faisait deux prêches, mais de nuit seulement par prudence, visitait le Bordage à l'aller et au retour, passait à la Rigaudière, à la Magnanne, à Longlée près de Nort. Il fait plutôt figure de missionnaire. Quoi qu'il en soit, dès que fut connu le règlement institué par le premier Synode

²¹ E. Frain, *Mosaïque vitréenne*, 4^e série, p. 7.

national de Paris où s'était rendu Dufossé, une première organisation de l'Eglise de Vitré avec des Anciens ou surveillants élus par l'assemblée des fidèles, fut le résultat du zèle du ministre. On peut donc dire que la première Eglise calviniste bretonne naît à Vitré, mais elle n'a pas encore de pasteur vraiment et exclusivement chargé de la diriger, car François de Dureil n'y fait qu'une courte apparition et disparaît sans bruit après l'arrivée de Mondonay de Coullaines, d'origine angevine, appelé de Genève. Le Baleur dit Dubois, qui avait été envoyé par l'Eglise de Paris à celle de Rennes et cédé par celle-ci à Vitré, ne paraît pas être demeuré longtemps dans le ministère; il ne resta à Vitré que jusqu'à la fin de l'année 1560, n'ayant plu que médiocrement; s'il assista au Colloque de Poissy, ce fut en qualité de laïc. Mondonay est donc bien le premier pasteur en titre de l'Eglise de Vitré dont du Gravier abandonna la charge pour se consacrer entièrement à l'évangélisation des villes de Haute-Bretagne, Rennes, Nantes, Châteaubriant, etc... Il semble que François de Dureil exerça le ministère concurremment avec lui; c'est à Vitré, en effet, que Dureil maria, le 24 novembre 1561, du Gravier avec Guyonne Huet, une Vitréenne, et que sa fille fut baptisée en 1563 par Michel Trioche, ministre de Château-Gontier. Il disparaît après cette date. Mondonay assista en qualité de pasteur de Vitré au Synode de Châteaubriant, le premier de Bretagne en 1561. Pendant son séjour, les Protestants de la ville montrèrent une singulière activité²². Il prêchait généralement au château. Une fois cependant il réunit une assez nombreuse assemblée dans une maison de la ville où le propriétaire lui céda « une pièce à la reculée » pour que sa voix ne fût pas entendue des passants ou des voisins. Crevain conte agréablement l'aven-

22. Voir le Journal de Jean de Gennes continué par René Lecoq, son gendre (f^{os} 110 et suiv., Bibl. Nat., nouv. acq. fr. 1723). C'est à Mondonay que René Lecoq adressa la lettre qu'on trouvera aux folios 79 et 80 du manuscrit.

ture : « A l'heure assignée, dit-il, la compagnie avertie par les Anciens et les plus zélés de la ville ne manqua pas de se trouver en cette maison et de se ranger dans une vieille salle planchée de bois qui était sur le derrière... Comme on était environ à la moitié du prêche, l'attention de tous fut soudain troublée par le plancher de la salle qui s'enfonça tout à coup dans la cave où tous ceux de la compagnie tombèrent les uns sur les autres, excepté le ministre et la petite table où était la Bible devant lui, ne tenant plus qu'à deux pieds... » Mondonay ne resta guère à Vitré que deux ans; il fut nommé ministre d'Angers où il exerçait encore le ministère en 1572, quand il fut assassiné, le jour de la Saint-Barthélemy, par le comte de Montsoreau.

Nicolas ou Nicole Berni qui lui succéda venait de Champagne. Peut-être présida-t-il le Synode provincial qui se serait tenu à Vitré en février 1566, mais dont on ne connaît ni les membres ni les décisions; sa fille fut baptisée par du Gravier, le 16 juin de cette année-là; il conserva sa charge jusqu'à sa mort en 1581. Pendant les guerres il n'abandonna pas son Eglise; il célébra même un mariage au château en 1571, mais il se réfugia à Guernesey après la Saint-Barthélemy²³. Quant à Merlin, ministre du châ-

23. C'est en Angleterre, surtout à Jersey et à Guernesey, que s'expatrièrent la plupart des pasteurs et quelques familles calvinistes : les Chevallerie, les de Gennes de Vitré, les Trégus de La Roche-Bernard, les Tournemine de Piriac, etc... Pawlet, le gouverneur de Guernesey, se montra des plus accueillants. Sous sa protection les ministres bretons fugitifs purent vivre en toute sécurité, exerçant le ministère soit auprès de leurs compatriotes, soit auprès des Calvinistes anglais assez nombreux dans l'île. Avec les subsides qu'ils recevaient de France et ceux que leur fournissaient les Eglises françaises d'Angleterre et le cardinal de Châtillon chargé de répartir l'argent des prises maritimes, leur existence matérielle fut à peu près assurée; quelques-uns s'adonnèrent au commerce.

En Angleterre il en allait un peu différemment. Les Calvinistes anglais étaient moins nombreux. La Réforme anglicane, par ses origines, ses dogmes, sa hiérarchie, était si dissemblable de la française que les pasteurs calvinistes exilés de France ne furent que difficilement admis dans les Eglises de la grande île et seulement après une nouvelle ordination. La Réforme de Knox était moins rigoureuse; c'est pour cette raison sans doute que Louveau en 1585 tentera de se réfugier en Ecosse. Sous Henri VIII, ni les dogmes, ni la morale, ni même le culte de l'Eglise catholique ne changèrent;

teau, il suivit alors en Allemagne le jeune comte de Laval²⁴.

En 1569, le collège fondé par d'Andelot à La Roche-Bernard et qui s'était retiré à la Bretèche, se réfugia à Vitré avec son principal, M. du Plantin, et quelques élèves.

L'église fut « relevée et redressée » par Guineau, ministre de Sion et de Châteaubriant le 28 juin 1576 : à cette date, Beni était retenu à Guernesey par un Synode auprès

seule la primauté fut enlevée au Pape : c'est pourquoi Henri VIII donne pouvoir à tel évêque de visiter son diocèse comme vicaire du roi.

Sous Edouard VI changement plus radical. L'Église anglaise se déclare zwinglienne. La majorité du clergé adopte la Réforme ainsi comprise, mais à l'avènement de Marie Tudor elle revint facilement au Catholicisme. Sous Elisabeth retour au protestantisme d'Edouard VI avec des concessions aux Luthériens, aux Catholiques. Les trois régimes ne négligèrent pas d'ailleurs les profits matériels, pillage des monastères, sécularisation des biens d'église. cependant les paroisses devenues protestantes conservèrent les biens qu'elles avaient avant la Réforme.

Dans la religion anglicane, la Bible est lue et commentée en langue vulgaire, mais par les ministres seuls; le libre examen est interdit au peuple. Les cérémonies, les fêtes des saints dont cependant le nombre est réduit, les abstinences et le carême sont maintenus. La communion se donne sous les deux espèces; en 1543, le Parlement érigé en Concile déclare « que le corps du Seigneur était contenu dans les plus petites portions du pain ». Suppression de la confession, des vœux monastiques, mariage des prêtres. Sous Henri VIII, approbation des messes pour les trépassés. En 1549, la liturgie mentionne encore les prières pour les défunts; elle les supprime en 1552. On les rétablit en 1637. Les Réformés anglais ne cherchèrent point à faire du prosélytisme hors de chez eux. (Voir Bossuet, livre VII de *L'Histoire des variations*).

24. Dans sa brochure « *Le Calvinisme à Vitré* », La Borderie, utilisant la méthode de statistique de Moreau de Jounès, évalue le nombre des Protestants vitréens à cette époque à 250 pour 1560, à 629 de 1560 à 1570, à 775 après cette date. Ce qui représente en moyenne un quatorzième de la population qui était alors d'environ 7.000 habitants. La partie forte et active de la population resta réfractaire : la fameuse Corporation des « *Marchands d'Outre-Mer* » résista en majorité; par contre, tout ce qui touchait au château, la domesticité, les officiers, c'est-à-dire les fonctionnaires, les membres de la justice seigneuriale, quelques bourgeois, des artisans, y adhérèrent. D'autre part, beaucoup de Protestants des pays voisins, Laval, Craon, Châteaugontier, des Manceaux, des Normands, même des Anglais se retirèrent à Vitré sous la protection de la baronne et plus tard des Coligny. Pas de temple dans la ville à ce moment; le culte se pratiquait dans des maisons particulières ou dans une salle du château. Comme ceux de Rennes, les Protestants vitréens furent longtemps obligés de se contenter d'une mauvaise grange, à Liffré, à plus de six lieues. A la Saint-Barthélemy, beaucoup revinrent, au moins en apparence, à la religion romaine; d'autres prirent le chemin de l'exil.

duquel il remplissait les fonctions de greffier. Le 1^{er} août il reprit la direction de son église qui avait été administrée depuis 1572 par deux diacres, Le Moyne et Grosset de la Ville-Gérard. Berni se maria le 13 août avec une veuve vitréenne, Jeanne Le Boucher. C'est Vitré qui va prendre désormais le plus d'importance parmi les Eglises bretonnes, grâce à la protection de Guy de Coligny, son seigneur; avec Merlin, ministre particulier du château, Berni, pasteur de l'Eglise publique vitréenne, s'y trouvaient résider Jean Colladon, ministre particulier d'un seigneur du Bas-Anjou, Desouches, ministre de la maison de Laval, un ministre normand Hauteville, Udes, ministre de M^{me} de Téli-gny, etc...

Aussitôt signée la paix de Bergerac (17 septembre 1577), un Synode provincial se réunit à Vitré le lendemain de Noël; il dura trois jours. Y furent représentées : les Eglises de *Vitré*, par Merlin, Berni, Mathurin Lemoyne, Ancien; *Rennes*, par Boussel, sieur de Livriac, Ancien; *Vieille-vigne*, par Philippe de Saint-Hilaire, Olivier Loyseau et Guillaume Bacancheau, Ancien; *Nantes*, par Oizeau et Michel Tam, Ancien; *Châteaubriant*, par Claude Charre-tier; *Guérande et Le Croisic*, par Boisseul; *Piriac*, par Perruquet et Roussin, Ancien; *Sion*, par Guineau et La Garelay, Ancien; le groupe de *Dinan-Beaufort-Plouër*, par Mahot, ministre particulier de C. de Châteaubriant, sieur de Beaufort; *Pontivy*, par La Favède; *Blain*, par Silo le Cercler et Jean Herlou, Ancien; Desouches, ministre particulier de la maison de Laval était aussi présent. *Ercé-Le Bordage* est mentionné non représenté²⁵; de même *Vannes*, *Ploërmel*, *Morlaix*. Philippe de Saint-Hilaire présida; François Oizeau fut élu secrétaire-rapporteur. On décida d'insister auprès de du Gravier, de Roullée et

25. Ercé qui s'adjoignit le Bordage aux Montbourcher eut pour pasteur en 1563 Jacques de Roullée; il s'expatria en 1572 et n'était pas revenu en 1577. Il assista au Colloque de Vitré en 1583, se retira en Angleterre en 1585; il ne revint jamais à Ercé.

autres absents pour hâter leur retour et d'inviter les Eglises à pourvoir plus largement aux émoluments de plusieurs pasteurs qui se plaignaient de n'avoir pas suffisamment pour vivre. Berni meurt le 4 octobre 1581 après avoir représenté la Bretagne au Synode national de La Rochelle, au mois de juin précédent.

Le 15 mai 1583, au XII^e Synode national tenu à Vitré sous la présidence de Merlin et de du Gravier revenu d'exil depuis 1579, assistés de Guillaume Le Mède, Ancien de l'Eglise locale, La Gravelle, dont le pasteur Cherpont « avait été poussé aux études par la libéralité du « seigneur de Laval », fut incorporée définitivement à la Bretagne et Perruquet fut demandé au Croisic par l'Eglise de Vitré en remplacement de Berni décédé. L'article XXI des décrets de ce Synode est à citer intégralement : « La Compagnie considérant le grand nombre de calamités dont nous sommes menacés comme sont la guerre, la peste, la famine, la révolte de plusieurs, le peu de zèle et de réformation de la plupart de ceux qui n'abandonnent pas notre communion, a été d'avis d'ordonner un jeûne qui sera généralement célébré par tout le royaume de France un jour de la dernière semaine de juillet, selon la commodité des Eglises²⁶ ».

Perruquet arriva à Vitré au commencement de 1584, mais après le fameux Edit du 18 juillet 1585 qui ordonnait aux ministres de sortir du royaume dans le mois, il se retira à Guernesey en compagnie de Merlin. Tous deux revinrent en juillet 1590; il mourut le 9 avril 1591. Merlin resté seul se vit obligé, vu son grand âge, de demander un coadjuteur. « Les Anciens de l'Eglise » demandèrent Jean Parent des Préaux, un Normand, fils du pasteur de Bayeux qui s'était retiré à Jersey d'où vint son fils à Vitré en 1594. Avant son arrivée, François Oizeau qui,

26. Aymon, *Les Synodes nationaux*, I, 168. Le jeûne fut fixé au 26 juillet par le Synode de Josselin.

en 1585, avait quitté Nantes pour Thouars en Poitou, aurait porté aide à Merlin. Le fait paraît assez vraisemblable, attendu qu'au Synode national de Montauban en 1594, Oizeau assista non seulement comme député de Thouars, mais aussi, par procuration, comme député de Bretagne; or il ne revint à Nantes qu'en 1596. Gilles Duchemin sieur Du Buisson, ministre de Normandie réfugié à Vitré, aurait aussi assisté Merlin, ainsi qu'un sieur Claude Picheron; d'où venait ce dernier? On ne sait. A signaler, le mariage à Vitré de David de la Musse avec Philippe ou Philippote Gouyon de la Moussaye, le 16 janvier 1592; devenu veuf moins d'un an après, il épousa, le 27 novembre 1593, Sarah du Bouays, sœur d'Esther du Bouays, la femme de Montbarot. Charles Gouyon de la Moussaye son beau-père, veuf de Claude du Chastel, avait épousé, le 5 janvier, Anne de La Noue, fille de La Noue Bras de Fer, mariage « qui fust béni par Monsieur Merlin, ministre du Saint-Evangile en la maison de mad. de Laval²⁷ ».

Jean Parent épousait l'année 1594 Judith Gauthier, fille de « noble homme André et de Françoise du Matz ». Il exerça diligemment son ministère dans l'Eglise vitréenne, élevant sa nombreuse famille d'au moins dix enfants, non seulement avec les émoluments de sa charge mais aussi avec les revenus qu'il tirait du moulin à fouler le drap exploité par lui aux Piles, près Pocé; il fut assassiné sur la route de Pocé à Vitré en 1622.

Merlin était mort le 27 juillet 1603²⁸.

27. *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*, Eglise protestante de Vitré, p. 67, P.-P. Jallobert, 1890. En 1596, le culte avait été publiquement célébré dans la Halle, en face l'église Notre-Dame, en attendant qu'un temple fût désigné, ce qui n'arriva qu'en 1608.

28. A Fougères et dans les environs il n'y eut jamais d'Eglise protestante régulièrement constituée. On sait qu'au Bordage, en Ercé, aux Montbourcher, existait une église seigneuriale dont l'influence s'étendit au Châtellier (Saint-Germain-en-Coglès); l'église catholique y fut brûlée à la fin du xv^e siècle par des protestants de Normandie et celle de la Godelinais, en Mellé. Ce n'est toutefois qu'en 1603, par suite du mariage de César de la Vieuxville

Eglise de Rennes.

L'Eglise de Rennes, ville royale, ne pouvait recourir, comme Vitré, à la protection d'une puissante famille seigneuriale. D'Andelot s'occupa bien d'elle, notamment pour lui obtenir un temple, mais il n'y résidait point. C'est à Guyonne de Laval, qui habitait Vitré, qu'on avait recours dans les circonstances difficiles.

Je ne crois pas que les membres du Parlement et du Présidial, même ceux qui avaient adopté les nouvelles idées religieuses, l'aient beaucoup encouragée; les magistrats sont prudents et ne manifestent point publiquement leurs opinions; la nature de leurs fonctions les oblige à plus de réserve. J'estime plutôt que les idées luthériennes combattues autrefois par Yves Mayeuc²⁹ avaient laissé des traces profondes dans la bourgeoisie et dans le peuple et que les ministres calvinistes ravivèrent habilement ces souvenirs. Crevain déclare que, dès 1558, l'Eglise de Rennes était formée avec établissement de ministère et de discipline. Comment se fait-il alors que ni d'Andelot, ni Carmel, ni Loiseleur ne l'aient visitée à leur voyage en Bretagne cette année-là et que Crevain dise ailleurs — c'est une observation de Vaurigaud³⁰ — qu'elle reçut l'impulsion des autres Eglises? Il y a là une évidente contradiction. La vérité, c'est qu'on observe dans sa fondation un assez long flottement. Les ministres qui y sont appelés hésitent d'abord à se fixer à demeure. De Bonneau, nulle trace,

avec Judith de la Musse, une protestante vitréenne, qu'une église du culte réformé fut érigée dans le château du seigneur et desservie par le pasteur de Vitré; elle eut comme succursale un petit oratoire à Villavran (Louvigné) et un autre au Rocher-Portail (Saint-Brice). Ces centres calvinistes peu importants ne furent guère fréquentés que par les seigneurs locaux : les La Vieuxville, les Le Châtellier, Jean le Limonnier, seigneur des Hairies, en Dompierre, Jacques Le Porc, seigneur de Larchap, en Romagné, Raoul de la Celle, seigneur de la Sécardais (Mézières) (Maupillé, *Soc. Arch.*, XI, 358; XIII, 258).

29. Voir ci-dessus, p. 25.

30. *Essai sur l'Histoire...*, t. I, p. 22.

dit Crevain, si ce n'est, d'après sa commission, qu' « il fut envoyé en Bretagne pour le ministère par ceux d'Orléans »; « les mémoires particuliers de notre province, ajoute l'historien protestant, ne font point mention de ce Bonneau-là ». Dufossé avait été envoyé de Paris comme pasteur missionnaire; il était de retour dans la capitale avant le premier Synode national. L'Eglise de Paris l'envoyait ensuite à Meaux où il fut emprisonné on ne sait pour quelle cause. Quand il revint en Bretagne, il résida surtout à Vitré. On le voit à Vannes, en Normandie, à Châteaubriant où il assiste au Synode (1561). Plus de mention de Dufossé après 1563. De même pour Lhoumeau dit du Gravier : il paraît à Rennes venant de Paris le 5 février 1559; il est installé à Bouzillé, maison qui appartenait à Mesmenier Escouffart, lequel était déjà protestant avant son arrivée; s'il fonda réellement l'Eglise de Vitré avec Dufossé, il se partagea surtout entre Rennes et les châteaux voisins, la Rigaudière, la Magnanne, Campzillon, le Bordage. Survenait-il une alerte? vite le voilà courant à la Magnanne ou à Vitré; il s'y fixa après la conjuration d'Amboise. On ne peut donc dire qu'il fut attaché exclusivement à Rennes : il va de Nantes à la Furtière, de Procé à Châteaubriant, et c'est à Vitré qu'il épousa Guyonne Huet : c'est plutôt, comme Dufossé, un missionnaire³¹.

Tout en habitant Vitré, Dufossé se rendait de temps à autre à Rennes. On sait qu'il s'y trouvait avec du Gravier dans la maison de Bouzillé la veille de Pâques 1560 et qu'il fut obligé de s'enfuir. Du Gravier était à Rennes au moment des émeutes du mois de juillet. On ne peut dire qu'il les provoqua; en tout cas, il s'en gara prudemment

31. Quand, à son retour des îles de la Manche où il exerça cinq années le ministère, il revient en Bretagne, il est bien qualifié un moment ministre de Rennes au Synode national de Vitré (1583); mais après son second exil (1585), il ne retourna point dans son Eglise. S'il avait trouvé dans l'Eglise de Rennes des éléments importants et nombreux ou des protections solides, sans doute s'y serait-il attaché davantage comme Louveau, par exemple, à l'Eglise de La Roche-Bernard.

et se réfugia au Bordage. De là, il se rendit à Lamballe auprès du duc d'Etampes pour excuser les Protestants qui avaient été arrêtés; il ne put obtenir leur élargissement, mais il revint au Bordage enchanté de sa visite et de l'accueil que lui avait fait le gouverneur. Peu après, il alla à Nantes suivre l'affaire de Mélot et Mesmenier qui y avaient été transférés à la suite de leur arrestation et où le Parlement siégeait encore.

En 1561, le 10 septembre, il assiste avec Dufossé au Synode de Châteaubriant. Fin octobre, d'Andelot était à Comper. De son château, il écrit au duc d'Etampes qu'il a l'intention de réunir les ministres de Nantes et de Rennes relativement au choix d'un temple. Au mois de décembre de cette année, un Synode se serait, nous dit Crevain d'après Louveau, réuni dans cette dernière ville et aurait désigné le médecin Jean de la Favède pour exercer le ministère à Pontivy : la Favède prêcha devant d'Andelot. La censure fut infligée par la même assemblée dit Vaurigaud, à un « prédicant » qu'on déclara « incapable pour les facultés et pour les connaissances en même temps qu'indigne « pour les mœurs ». Le prédicant n'en tint compte; les censures publiques lui furent infligées, mais son nom ne fut pas prononcé : cette prudence ne dénote-t-elle pas plutôt la crainte d'un schisme naissant ?

Du Gravier s'émut-il de l'Edit du 14 août 1562 enjoignant aux pasteurs de quitter le royaume sous quinze jours ? Plusieurs avaient abandonné leur Eglise, puisque le Colloque tenu à Blain, en septembre, ordonnait aux fugitifs de rejoindre leurs troupeaux; on ne sait s'il était du nombre. Toujours est-il que sur les indications du Synode provincial de La Roche-Bernard (23 février 1563), il visita alternativement avec d'autres de ses collègues l'Eglise de Châteaugiron alors sans pasteur.

Jusqu'en 1572 l'Eglise de Rennes jouit d'une tranquillité parfaite. On n'a guère à signaler pour cette longue période

que les efforts des Réformés en vue d'obtenir un lieu de culte plus commode que Liffré; dès 1562, ils avaient demandé l'église Saint-Yves, puis un local à Saint-Grégoire : ni l'une ni l'autre de ces demandes ne furent accueillies, malgré l'intervention de d'Andelot.

La maison de Bouzillé dut être abandonnée assez vite, puisque déjà en 1559 la cène était célébrée à la Prévalaye, puis la même année, à la Pentecôte, à la maison de la Motte-au-Chancelier appartenant à Gilles Becdelièvre, conseiller au Présidial; les Calvinistes n'étaient encore qu'une cinquantaine à cette réunion. Les émoluments de du Gravier, en raison de ce petit nombre de fidèles, devaient être bien faibles, et ce nombre ne s'accrut guère, puisque six années plus tard le ministre était obligé de se procurer d'autres ressources, ainsi que nous l'apprend cette mention du *Livre de Raison* du même Becdelièvre : « Au IX^e jour de juign vigille de la Penthecouste 1565 ma petite garce Julienne (elle avait 8 ans) alla en pansion chez M. du Gravier, ministre de l'Eglise de Rennes et luy baillé pour pansion 20 escuz sauf à regarder à rabattre pour le logis quelque chose qui sera advisé sur la dite pansion ³² ». Gilles Becdelièvre était un collègue de Noël du Fail au Présidial, il était certainement suspect alors de calvinisme, ce qui ne l'empêcha pas d'entrer au Parlement en 1571 après l'Edit de suppression de 1570; il fit plus tard profession de foi catholique : on peut penser qu'à l'exemple de beaucoup de magistrats rennais, Gilles Becdelièvre penchait peut-être vers la Réforme, mais se montra surtout prudent et d'une grande modération; on avait à Rennes, à part quelques intransigeants, des opinions mesurées; c'est pourquoi la ville resta toujours royaliste; les questions religieuses n'eurent aucun effet sur le loyalisme absolu des habitants, protestants ou catholiques, envers le Roi, et les Protestants rennais paraissent s'être fort bien accommodés

32. *Livres de raison des familles bretonnes*, Partouru, n° 80 v°.

des libertés que leur accordaient les Edits. L'effervescence de 1560 et 1561 dura peu : c'est ainsi que, dans le rôle du Papegaut du 17 octobre 1567, un certain nombre de protestants voisinent paisiblement avec leurs confrères catholiques³³.

Pas plus à Rennes qu'à Vitré on ne peut fixer exactement le nombre des Réformés de 1559 à 1572. En 1559, il y en avait à peine cinquante, une soixantaine en 1561, dit Vaurigaud³⁴. En triplant ce chiffre de cinquante on serait peut-être assez près de la vérité, d'autant mieux que l'Eglise de Rennes aurait plutôt périclité pendant les guerres, puisque Crevain et après lui Vaurigaud disent qu'elle commençait à se relever en 1571³⁵.

33. Dans sa thèse sur Noël du Fail, M. Philippot a dressé, d'après le rôle du Papegaut rennais du 17 octobre 1567, une liste de confrères dont le nom est précédé des lettres h. d. D'après lui, la lettre h signifie huguenot, la lettre d défailant. La pièce (liasse 59 des Arch. municip. de Rennes) porte comme titre : *Rôle des Harquebustiers de la confrérie du Papegaut*. Sans doute ce rôle a-t-il servi à l'appel des membres de la confrérie réunis au siège habituel pour une revue annuelle. C'est pourquoi certains noms sont annotés des mentions : *mort*, *absent*, *malade*. A mon avis, d signifie bien défailant, mais la lettre h signifie simplement harquebustier. Certains noms sont émargés de h pnt, c'est-à-dire harquebustier présent et le premier nom inscrit, Nicolas Avenel, porte : *son serviteur présent en équipage*. En face d'autres noms on lit : *h à la porte*. Que signifierait huguenot à la porte ? Cela signifie, je crois, harquebustier à la porte du siège de la confrérie, au poste de garde pendant la revue. Cependant les confréries du Papegaut n'étaient point des sociétés militaires, mais de simples sociétés de tir qui comprirent longtemps encore des arquebustiers et des arbalétriers. M. Pocquet du Haut-Jussé m'a signalé dans la même liasse 59 un règlement du Papegaut à l'arbalète pour 1592.

L'orthographe courante du mot, au xvii^e siècle, est *harquebustier* ou *harquebutier*. C'est ainsi qu'il est écrit dans le titre de la pièce. Enfin, le document se termine par le résultat du contrôle ainsi libellé : « En nombre VIII^{tes} IIIJ^{tes} X dont y en a LXX h. IIII^{tes} XXX VIII d. ». Ce qui signifie que les confrères du Papegaut rennais sont en 1567 au nombre de 890 dont 70 arquebustiers et 438 défailants; il y avait donc 452 présents, joli chiffre quand on considère qu'il ne s'agissait point d'une revue militaire et qu'on ne pouvait compter que sur les bonnes volontés. Une compagnie aussi nombreuse, comprenant des gens de toutes les conditions sociales, où Calvinistes et Catholiques se coudoient, ne pouvait prospérer, simplement même se maintenir, qu'en écartant tout motif de division et surtout, à cette époque, la question religieuse. On ne s'explique pas pourquoi, à Rennes, où les gens étaient en général d'esprit calme et pondéré, on aurait ainsi attaché une étiquette désobligeante à des noms connus et estimés (voir la liste de M. Philippot aux documents annexes). (E. Champion, édit., 1914).

34. T. I, p. 42.

35. *Id.*, p. 180.

On sait que la Saint-Barthélemy, qui pourtant n'eut pas de prolongement en Bretagne, causa aux pasteurs une terreur telle que la plupart s'expatrièrent. Du Gravier fut des premiers à s'enfuir et montra peu d'empressement à reprendre ses fonctions.

Pendant son absence, les Protestants rennais se réunirent le 7 juin 1576 au logis du Bois-du-Lierre où demeurait la douairière de Rohan, Françoise de Tournemine, sous la présidence de Guineau, le pasteur de Sion, mais les réunions devinrent de plus en plus rares. Au Synode réuni à Vitré, en 1577, après la paix de Bergerac, on décida que Merlin et Berni écriraient à du Gravier pour l'inviter à revenir dans son Eglise qui, en attendant, serait visitée par Merlin, Guineau et Berni. Du Gravier ne paraît être revenu qu'en 1579. Il s'occupa aussitôt de relever son Eglise depuis si longtemps délaissée. Les fidèles se réunissaient alors dans une maison particulière, nommée la Maison du Cerisier, sise hors des murs. Du Gravier, qui avait, malgré sa longue absence, conservé sa réputation, fut appelé à présider, le 15 mai 1583, le XII^e Synode national tenu à Vitré et élu Modérateur au Synode provincial de Josselin, en juillet de la même année. L'Edit de 1585 le chassa de nouveau à l'étranger; il se disposait à rentrer à Rennes, sur l'invitation pressante de son collègue Louveau, mais il mourut en 1598 sans avoir pu exécuter son projet. Rennes fut privé de pasteur jusqu'en 1603, à moins que Foutrard n'ait remplacé du Gravier aussitôt après la mort de celui-ci. Ce Foutrard, qui n'est signalé officiellement qu'au Synode de Gap (1^{er}-23 octobre 1603) comme Ministre de Rennes, était originaire de Saint-Martin-de-Ré; se maintint-il à Rennes? Il est difficile de l'affirmer, puisque le Synode de Gap décida que les provinces voisines de Bretagne, l'Anjou, le Poitou, la Normandie, assisteraient alternativement l'Eglise de Rennes, jusqu'à ce qu'elle fût pourvue d'un pasteur définitif et permanent.

Eglise de Nantes.

Un élément qu'on ne trouve pas à Rennes existe à Nantes. Je veux parler des colonies étrangères. En négligeant les Espagnols, peu aimés, et les Italiens mieux accueillis, un groupe important d'Allemands et surtout de Néerlandais, qui devinrent luthériens pour la plupart, habitait Nantes depuis le xv^e siècle, les Allemands sur la paroisse Saint-Léonard où ils vendaient de la bière et des vins dans des débits situés près de la *Baclerie* de la duchesse, les Hollandais sur la Fosse. Ils avaient si bien réussi qu'ils fondèrent une sorte de Bourse des Marchands. Beaucoup quittèrent la ville pendant les troubles religieux, mais auparavant leurs relations amicales avec les habitants de la ville avaient permis une libre propagande qui dut être autrement efficace que le rapide passage de Knox (1547-1548).

Sans attacher trop d'importance au fait que Nicolas Valeton, brûlé comme hérétique à Paris en 1535, était receveur de Nantes, on peut assurer que, bien avant l'arrivée de d'Andelot, il y avait déjà dans cette ville fréquentée par des étrangers de tous pays de nombreux Réformés. Si d'Andelot et Carmel s'y arrêtaient peu de temps, c'est, comme je l'ai dit, que de Sanzay avait la réputation d'être mal disposé à l'égard des adeptes de la religion nouvelle et que le milieu était plus favorable dans les domaines de Claude de Rieux.

En 1555, à la suite d'une tournée épiscopale, l'évêque de Nantes signalait déjà que les Réformés nantais se réunissaient à une porte de l'enceinte dans la paroisse Saint-Similien. N'oublions pas que la même année, Charles Ferré, seigneur de la Garaye, et son beau-frère étaient poursuivis pour fait d'hérésie, que le premier possédait une maison à Nantes où se réunirent peut-être les conjurés

d'Amboise, qu'il venait souvent dans la ville et qu'il faillit y être arrêté par le Procureur du Roi. Pour qu'on prit des mesures aussi rigoureuses il fallait de sérieux motifs de sûreté générale; autrement, une manifestation individuelle dans une chapelle particulière eût été considérée comme négligeable.

Dans la nuit du 7 au 8 mai 1560, des placards étaient affichés à la porte du Président de l'Isle (André Guillard) : les Protestants nantais se sentaient donc alors assez forts. Cependant ils n'avaient pas encore de pasteur. Le 18 octobre, arrivait Antoine Bachelard, sieur de Cabanes, natif d'Aix-en-Provence, très probablement appelé de Genève et attendu, qui aussitôt procéda à l'organisation du groupe nantais dont les fidèles lui parurent assez nombreux pour nommer des Anciens et des Diacres : l'Eglise de Nantes était fondée. Elle put se maintenir avec ses propres ressources, tout heureuse cependant de pouvoir user de l'hospitalité de la famille de Rohan, à Blain, à deux reprises différentes. Plus nombreuse que celle de Rennes, elle fut aussi plus active.

Loin de calmer les esprits, la présence d'un pasteur les échauffa davantage. Deux jours après l'arrivée de Bachelard, le dimanche 20 octobre, naît l'incident de Jehan Lévêque, docteur en théologie du collège Saint-Jean, qui fut menacé par la foule pour avoir voulu expliquer que la défense des images s'entendait seulement de celles fabriquées pour servir d'idoles. Sur sa plainte, une enquête fut menée par le Sénéchal qui voulut faire arrêter un apothicaire, Bertrand Geslin, déjà soupçonné d'hérésie au moment de la conjuration d'Amboise et qui prit la fuite; mais on trouva dans sa maison Pierre Gouy, un marchand drapier, dénoncé aussi comme calviniste, lequel à l'arrivée du sergent enquêteur voulut jeter dans le feu une feuille sur laquelle il écrivait : c'était le premier feuillet de la liste, par quartiers, des protestants de la ville. Le Parlement,

encore à Nantes, immédiatement avisé, adjoignit au Sénéchal pour continuer l'enquête quatre de ses membres à qui une perquisition plus méthodique dans la maison de Geslin fit découvrir la suite du rôle contenant cinquante-un noms. Une pièce du temps³⁶ donne le résumé des interrogatoires : les Protestants nantais s'étaient assemblés la dernière fois dans la maison de la *Grande Escuyerie*, le 18 du mois. Ce soir ou cette nuit-là, les prières ordinaires « à la forme de Genève » furent « faictes par un personnage incongneu que aucuns disoient estre du pays de Provence » : et voilà révélée la présence certaine du ministre Bachelard. A la demande de celui-ci, furent nommés les « advertisseurs » des quatre cantons de la ville : le canton de Saint-Pierre comprenant les alentours de la cathédrale, le canton de la Poissonnerie, le canton Saint-Nicolas, le canton du Pillory, puis huit Anciens dont Gouy, Geslin, Joullain; un Diacre, le vitrier Michel Morin, Riotteau, etc... Devant les conseillers et le duc d'Étampes qui assistait à l'enquête, Gouy fit une véritable profession de foi; Gabriel Corbon exhiba le texte des prières, le tout accompagné de protestations de loyalisme envers le Roi et de respect des lois et règlements. L'évêque de Nantes manifesta son inquiétude dans une lettre adressée le même jour au cardinal de Lorraine³⁷.

Survinrent ensuite l'émeute du 27 février 1561, celle du 23 juin, les réunions des 11, 16, 18, 20 juillet, cette dernière dans la maison d'un maître des comptes, Chevrais, où logeait le ministre, la réunion du 30 au Chapeau-Rouge, l'histoire du libraire de Genève, l'émeute du 1^{er} août à la suite d'une réunion chez le libraire Papolin, l'incendie du pressoir de M. du Hardaz dans la nuit du 7 au 8 décembre, l'échauffourée du 28 qui suivit³⁸. Entre temps s'était tenu

36. *Ventes de Colbert*, cote XXVII, f^{os} 28 à 90.

37. *Ventes de Colbert*, XXVII, f^o 120.

38. La bataille de Dreux est du 19 décembre.

le Synode de Châteaubriant auquel Bachelard assista en qualité de ministre de Nantes (10 septembre 1561).

Ce qui donne une idée de l'importance de l'Eglise nantaise, c'est qu'elle reçut directement de Le Maçon, dit La Rivière, le 13 mars 1562, la lettre d'avis du massacre de Vassy. Il ne paraît pas cependant que les Réformés de la ville aient manifesté à cette occasion. Le calme était même assez complet pour permettre le mois suivant une discussion contradictoire entre les deux ministres, d'une part, et, d'autre part, Jacques Dupré, docteur en théologie, prédicateur ordinaire de la cathédrale Saint-Pierre : controverse bien inutile d'ailleurs après le Colloque de Poissy !

Au début de la première guerre civile, Nantes reste donc tranquille, mais les esprits sont inquiets. Le 29 juin, les capitaines catholiques Villeneuve et Foissy, venus chercher du canon pour l'attaque de Rochefort-sur-Loire, se saisirent de Bachelard et d'un autre ministre, Philippe de Saint-Hilaire, sieur de la Bougonnière et du Rétail, qui ne resta que deux ou trois années à Nantes; ils allaient les transporter sur leur bateau à Angers, quand le duc d'Etampes les fit ramener au château de Nantes et remettre bientôt en liberté. Pourquoi furent-ils expulsés sur un ordre donné le 4 août par la reine ? Peut-être s'agissait-il de la tenture des façades des maisons à l'occasion des processions publiques, cause fréquente de troubles ? Ou parce que, avant de partir pour son expédition de Normandie, le duc d'Etampes leur défendit la prédication publique ? Prévoyaient-ils le rigoureux Edit du 14 du mois ? Aucun document ne permet de préciser. Quoi qu'il en soit, les ministres se réfugièrent à Blain avec un certain nombre de fidèles, et, par crainte peut-être de représailles pour des violences antérieures que nous ne connaissons pas, ils restèrent longtemps encore éloignés de leur poste, malgré l'avis du Colloque de septembre.

Pendant le séjour des Protestants à Blain, ceux qui étaient restés dans la ville se rassemblaient, d'après une lettre du secrétaire du duc d'Etampes, du 23 décembre, assez fréquemment. Des officiers de justice assistaient même aux réunions dont l'une se tint chez un apothicaire nommé Pineau où un prédicant d'occasion remplaçant le ministre répondit au greffier du Sénéchal envoyé pour dissoudre l'assemblée « qu'ils n'étaient là que pour Dieu et s'inquiétaient peu qu'on le leur permît ». D'après cette lettre, les protestants restés à Nantes auraient été de deux à trois cents. Si le chiffre de sept à huit cents donné par de Sanzay pour ceux de Blain est exact³⁹, on arrive au chiffre d'un millier de Réformés environ. Mais à Blain s'étaient réunis tous les huguenots des environs et à Nantes étaient entrés beaucoup d'étrangers du Poitou et des provinces voisines.

Le fait qu'on ne cite de l'Eglise de Nantes que La Pérade comme présent à l'assemblée de La Roche-Bernard du 23 février 1563 dont il fut nommé secrétaire, prouve que Bachelard était resté à Blain; il y était encore le 10 août, date du Synode national de Lyon où Pierre Gouy, Ancien de l'Eglise, la représenta.

Bachelard revint à Nantes dans le courant du mois de novembre. Aussitôt il s'occupa d'obtenir un lieu pour le culte; il demanda une maison, sise sur la Fosse, appartenant à un réformé nommé Dulac; sur l'opposition des Catholiques, le duc d'Etampes proposa au mois de février 1564 successivement Saint-Clément, Richebourg, le Marcheix et finalement assigna aux Protestants nantais la maison dite de Beauregard (en face l'église Saint-Similien) dont ils jouirent pendant deux ans⁴⁰. Ils se retirèrent

39. D. Morice, t. III, *Preuves*, col. 1324, 1325.

40. « Charles par la grâce de Dieu Roy de France, à nostre très cher et très aimé cousin le duc d'Etampes... Nous vous avons cy devant mandé bailler à ceux de la religion que l'on dit estre réformée pour la Sénéchaussée de Nantes lieu propre et commode aux faulxbourgs de la dite

ensuite au Plessis-la-Muce, au bord du chemin allant de Nantes vers la mer ⁴¹, où fut bâti un temple en 1567 : la jouissance leur en fut plus tard régulièrement assurée ⁴².

Après l'affaire de Meaux (26 septembre 1567), les Réformés nantais se réfugièrent de nouveau à Blain avec leurs pasteurs. Certains qui étaient restés à Nantes se rendirent coupables d'une véritable indignité en pénétrant par force, le 17 janvier 1568, dans le couvent des religieuses des Couëts qu'ils obligèrent de se réfugier à Nantes avec leurs reliques, notamment le corps embaumé de Françoise d'Amboise ⁴³. A la fin de l'année, les mêmes tuaient trois prêtres au Bignon et pillaient plusieurs marchands.

Pendant ce temps, les réfugiés de Blain, profitant de la sauvegarde royale accordée à Henri de Rohan, y vivaient en toute sécurité. François Oizeau appelé de Genève par le Synode de La Roche-Bernard du 23 février 1563 est devenu le collègue d'Antoine Bachelard; avec six autres pasteurs réfugiés comme eux à Blain ils traitent à tour de rôle divers sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament et prêchent dans les châteaux d'alentour... Nantes paraît abandonné par eux. Le 4 août 1570 une assemblée de notables nomme des députés pour porter en Cour les réclamations des habitants; Pierre de Bondy, chanoine de Notre-Dame, Pierre Potier et Mathurin Michel reçoivent mandat de protester contre tout établissement de prêche ou temple dans la ville et ses faubourgs.

Quand les réfugiés de Blain revinrent à Nantes, seulement à la fin de novembre 1571, ils ne retrouvèrent ni le Pressoir, ni Beauregard, ni Plessis-la-Muce; on les toléra à la Gascherie. On sait que la municipalité évita à Nantes les excès de la Saint-Barthélemy commis ailleurs, mais si

ville pour y faire prêche et exercice de leur religion, ce que vous aviez fait par mesure de provision au faux bourg appelé le Marcheix... » (Arch. mun. de Nantes, lettres patentes du 15 mai 1564).

41. Aujourd'hui commune de Chantenay.

42. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, II, p. 299.

43. Vaurigaud, I, p. 165, émet des doutes sur l'authenticité du fait.

l'Eglise de Nantes put se maintenir alors, ce ne fut que secrètement; elle n'était pas encore rétablie en 1576, puisque au mois de septembre de cette année-là La Noue était prié « de faire instance envers le Roy à ce qu'il lui plust escrire à La Hunaudaye pour lui ordonner qu'il tint la main au rétablissement de l'Eglise de Nantes ⁴⁴ ». Bachelard avait pu se retirer sans encombre à Châteaubriant où il resta jusqu'en 1577; après cette date on le trouve à Lyon où il meurt en 1584. Quant à François Oizeau, on ne sait s'il resta à Nantes; il n'assiste ni au Synode national de Vitré ni au Synode provincial de Josselin qui suivit; dans tous les cas, il se retira à Thouars, en Poitou, en 1585 et ne revint à Nantes qu'en 1596; il avait représenté la Bretagne au Synode de Montauban; il la représenta encore au Synode de Gap en 1603 et quitta définitivement son Eglise en 1607, sans autorisation, ce dont il fut blâmé. Le poste était-il donc devenu si peu important? Les raisons qu'il donna finirent sans doute par être admises, car on lui permit d'exercer le ministère dans la province du Poitou qui promit d'assister l'Eglise de Nantes en vérité peu prospère. Oizeau ne revint jamais à Nantes ⁴⁵.

Après les trois Eglises principales, Vitré, Rennes, Nantes, se placent La Roche-Bernard, Le Croisic, Châteaubriant, Pontivy, Morlaix, Vannes, Ploërmel, Piriac. Viennent ensuite quelques Eglises éphémères : Aigrefeuille, Châteaugiron, Muzillac, Frossay, Nort, Guérande. Blain, Pont, Ercé-Le Bordage, Maure, Sion, sont des Eglises seigneuriales à considérer à part.

⁴⁴. Amirault, *Vie de Lanoue*, 201.

⁴⁵. Le chiffre d'un millier environ de Protestants nantais ne s'explique, comme je l'ai dit, que par l'appoint de réfugiés des provinces voisines. Crevain, toujours assez exact et qui écrit d'après des documents qu'il a pu consulter (documents aujourd'hui malheureusement disparus, ce qui empêche tout contrôle), parle de 400 baptêmes pour la période de 1560 à 1572; ce chiffre donnerait une moyenne de 30 à 35 baptêmes annuels qui, multipliés par 25 suivant la méthode de Moreau de Joanès, donnerait le chiffre de 750 calvinistes nantais environ pour ces douze années. Ce dernier chiffre paraît assez près de la vérité.

Eglise de La Roche-Bernard.

Elle égale presque en importance, sinon par le nombre des fidèles, du moins par son rayonnement, les trois Eglises dont je viens de parler. Examinez la carte de Bretagne : vous verrez que la ville est admirablement située sur la Vilaine à quatre lieues à peine de la côte d'où les bateaux remontent par les plus basses eaux. Belle-Ile est en face sous la menace continuelle des flottes de La Rochelle et des Anglais avec qui les communications sont faciles. Le chemin de Nantes à Rennes par Redon, ceux du Croisic et de Guérande y aboutissent. Si Nantes est à dix-huit lieues, Le Croisic est à huit, Guérande à six. La maison forte de Lourmois, le château de la Bretèche, véritable forteresse, ceux de Cadouzan, de Hirel, du Plessis, de Téhillac, Trégus, tous acquis au calvinisme, sont pour la plupart dans la prochaine banlieue et la ville est aux Rieux, par conséquent à d'Andelot. Voilà donc une portion assez étendue du territoire où sont installées dès le début les nouvelles doctrines, grâce à l'appui des seigneurs du pays, grâce aussi à la valeur du ministre Louveau.

Cependant, après le passage de Carmel, l'Eglise de La Roche-Bernard n'eut de ministre résidant qu'en juin 1561. C'est l'époque à laquelle M. de Martimont, sénéchal, obtint de la ville de Paris l'envoi de Jean Louveau, sieur de la Porte. Jusqu'à son arrivée, les Réformés s'assemblaient sous la direction de Martimont, de Trégus son frère, du médecin La Favède, de M^e Jean Guillermo, sieur de Condest, de M^e Jean Allaire, notaire royal, de Laurent Poyard, tous plus tard membres du Consistoire. Sur l'ordre de d'Andelot, le prieur de Notre-Dame est dépossédé de son église; Louveau y prêche et y est solennellement installé, *consacré* (le mot est de Vaurigaud) par Bachelard, ministre de Nantes, assisté d'un ministre

de Rennes. Le culte catholique cessa alors complètement d'être célébré à La Roche-Bernard.

Louveau assista au Synode de Châteaubriand (1561), puis à celui de Rennes, en décembre; il alla ensuite au Croisic installer François Baron, à la fin de juin 1562. Avant cette cérémonie, au mois d'octobre précédent, la Cène avait été célébrée dans son Eglise avec un éclat particulier. La petite noblesse des environs, des gens du Croisic, de Guérande, de Piriac, Muzillac, Saint-Gravé, accoururent en grand nombre et trois pasteurs assistèrent Louveau sous la présidence de François de Coligny. Pas plus que ses collègues, notre ministre ne négligeait les seigneurs, mais il n'oubliait pas non plus les gens du peuple pour lesquels il prêchait spécialement deux fois la semaine, le mercredi et le dimanche, à sept heures du matin. C'est à la chapelle Notre-Dame que Louveau célébra le mariage de Jean Rojon, sieur du Hirel, avec la fille de M^e Jacques Quelo, sieur de Cadouzan; il y fit aussi de nombreux baptêmes.

Le massacre de Vassy déchaîne les violences : meurtre de M. de Villeneuve, en Nivillac, pillage de l'église des Jacobins de Guérande (avril 1562). Une seconde fois, aux environs de Pâques, Louveau, assisté du pasteur de Ploërmel et des pasteurs d'autres Eglises, célèbre la Cène au dôme de l'Hôpital⁴⁶. Il allait renouveler la cérémonie en juillet quand le guetteur posté par précaution à Pontchâteau accourut en toute hâte annoncer l'arrivée prochaine de deux cents cavaliers partis de Nantes sous les ordres du capitaine de Sourdeval : pris de panique, les assistants au prêche se dispersèrent en désordre de tous côtés; or, cette troupe était simplement envoyée pour empêcher l'embarquement de blés au port de La Roche-Bernard.

Lorsque le 14 août fut publié l'ordre d'expulsion des

⁴⁶ La Favède y reçut l'imposition des mains pour exercer le ministère à Pontivy.

ministres, Louveau se réfugia à Blain, mais plus respectueux que Bachelard des ordres du Synode ou Colloque de septembre, il revint à la Bretèche⁴⁷, où il exerça le culte surtout au château, quelquefois dans la forêt. S'y rendant le lendemain de Noël pour prêcher, il fut assailli par des paysans à coups de pierres et obligé de se cacher toute la nuit, de sorte qu'il ne put parler que le lendemain⁴⁸.

Le 23 février 1563, les Réformés de Bretagne réunirent un Synode provincial à La Roche-Bernard (on était à la veille de la paix d'Amboise, 19 mars). Loyseau, pasteur de Châteaubriant, présida avec du Gravier et La Pérade comme secrétaires. Ce Synode révèle de graves dissentiments sinon dans les Eglises, du moins entre les pasteurs, notamment entre Louveau et La Favède, le pasteur de Pontivy. Querelles personnelles ? Peut-être, mais aussi disputes sur le dogme, puisqu'il fut décidé que, *pour la doctrine, les adversaires se soumettraient à la parole de Dieu* : décision bien vague, ce semble, pour être d'une application facile. Quant à Laget ou Layrt, ministre du comte de Maure⁴⁹, il n'y a pas de doute. Si Etienne Laget ne s'abstient de prêcher, déclare le Synode, il sera déclaré schismatique. Ne fallait-il pas maintenir à tout prix la confession de foi de 1559 ? On voit qu'il y avait déjà une orthodoxie protestante rigoureuse, de laquelle, malgré le libre examen, admis comme un dogme, nul ne devait s'écarter. Les autres décisions concernent la répartition des ministres entre les différentes Eglises et l'assistance que devaient prêter les pasteurs voisins à celles qui en étaient dépourvues. En juillet, troubles aux environs. On

47. Il aurait failli être arrêté à Pontchâteau où se trouvait l'évêque qui fit monter, dit Vaurigaud, quelques gentilshommes à cheval pour lui courir sus, mais Louveau changea de chemin (I, p. 110).

48. Crevain, 103.

49. Maure, actuellement arrondissement de Redon. On remarquera que Maure ne figure pas dans la nomenclature donnée par Vaurigaud, même parmi les Eglises seigneuriales.

comprend mal que le prêtre de Saint-Molf, localité plus rapprochée du Croisic que de La Roche-Bernard, ait été tué, comme le dit Vaurigaud, par des gens de Nantes et de La Roche-Bernard revenant de la Cène célébrée à Blain qui est sur la route d'Ancenis à Redon. Quoi qu'il en soit, Louveau fut le premier à demander un châtement exemplaire. L'assassin se suicida.

Louveau et Pierre Gouy représentèrent la Bretagne au Synode national réuni à Lyon, le 10 août 1563. L'intervention de Louveau ne fut peut-être pas étrangère à la motion suivante motivée par un fait qui s'était passé au Croisic : « Sur la question proposée, à savoir s'il est expédient que dans un endroit où l'on prêche la parole de Dieu publiquement, à son de cloche, les hommes et les femmes s'y assemblent à certaines heures dans une chambre particulière pour y lire la parole de Dieu et répondre sur chaque mot ou verset aux demandes faites par un ministre, de telle sorte que les hommes et les femmes sans aucune distinction interprètent le sens des auteurs sacrés : Il a été répondu que cela est de dangereuse conséquence et que le *ministre du Croisic* s'y est justement opposé. C'est pourquoi les Eglises seront averties de n'introduire point une telle coutume⁵⁰ ». Le libre examen s'effaçait là encore devant la nécessité de maintenir l'unité de doctrine.

Notre province fut classée à ce Synode dans la sixième province ecclésiastique qui comprenait : Bretagne, Touraine, Anjou et Maine.

En septembre, nouvelles difficultés entre La Favède et Louveau. Tout le monde abandonne ce dernier qu'on trouvait trop sévère, sauf trois familles dont les subsides lui permirent de conserver ses fonctions.

Rien de particulier jusqu'en 1567. Cette année-là, Martigues passa à La Roche-Bernard. Emoi des Calvinistes à

50. Aymon, *Les Synodes nationaux*, I, 42, § 32.

qui on avait fait un portrait peu flatté du gouverneur. Martigues alla visiter le tombeau de M^{me} d'Andelot au Temple de l'Hôpital; il admira le monument et se contenta de railler le ministre qui assistait à la visite de ce que « la Réforme défendant les statues, on ait représenté mad. d'Andelot sur son mausolée ». Vaurigaud a essayé assez maladroitement de dramatiser la scène⁵¹. Quoi qu'il puisse dire, Martigues laissait vivre en paix les Protestants, et à La Roche-Bernard ils jouissaient d'une tranquillité parfaite. Voici les noms des membres du Consistoire cette année 1567 : noble Jean Rocaz du Haut-Verger, Jean Le Hebel, Guyon Jouin, notaire, Nicolas de Tehillac, sieur de Beaumont, capitaine de la Bretèche, Jean Jehannet, châtelain de Pontchâteau, Guyon Pelaud, Jean Cherotin, notaire, le médecin Amat de la Rose, Etienne Bernier, les deux frères Pierre et Claudin Guillermo. Peu après, Guyon Jouin, interprétant sans doute à sa manière, en vertu du principe du libre examen, les doctrines enseignées, fut excommunié comme apostat.

A la nouvelle de l'échec du complot de Meaux et prévoyant les mesures qui seraient prises contre eux, les pasteurs se retirèrent les uns à Blain, Louveau à la Bretèche. Cependant, après la paix de Longjumeau, un Synode se tint à La Roche-Bernard, mais on n'en sait rien de précis.

Troisième guerre de religion : désordres dans les campagnes, pillages et voleries. Henri Quengo de Tonquédec, ancien lieutenant de d'Andelot en Italie, mutile le mausolée de M^{me} d'Andelot, mais il est assailli à son tour par un parti nombreux de Réformés, à Truel, près le Val-en-Nivillac, perd douze hommes et grièvement atteint lui-même, meurt de ses blessures. Peu après, Anne de Sanzay, comte de la Magnanne, frère de René de Sanzay, dont on reparlera plus tard, pille les maisons des Réformés, entre autres celles du notaire Cherotin et d'un autre Ancien

51. I, 151.

du Consistoire qu'il enlève, emprisonne et ne relâche qu'après paiement d'une forte rançon. Louveau, la Bretonne s'étant rendue aux armées royales, se retire à Blain sous la protection d'Henri de Rohan.

La paix de Saint-Germain ayant restitué aux Catholiques les églises dont s'étaient emparés les Protestants, il avait fallu remettre à leurs anciens propriétaires les chapelles Notre-Dame et Saint-Michel. Revenu à son poste vers la fin d'août 1570, Louveau donne ses prêches au manoir de Trégus le dimanche, au Hirel dans la semaine. Il assiste au Synode de Pontivy en mai 1572.

Après la Saint-Barthélemy, il prend la fuite. Fin octobre, il s'embarque avec sa femme et quinze de ses amis pour gagner l'Angleterre; une tempête jette les fugitifs dans le port de *Brévérac* (l'Aber-Vrac'h); ils sont arrêtés et enfermés à Saint-Renan, mais une demoiselle de la religion les fait évader : ils gagnent enfin Morlaix d'où un bateau anglais les débarque à Hampton⁵².

On a pu voir quelle fut jusqu'en 1572 l'importance de l'Eglise de La Roche-Bernard, mais il s'en faut que la population ait été toute gagnée à la Réforme; ses principaux adeptes sont des officiers tenant aux seigneurs par leurs charges, des petits nobles des environs, quelques bourgeois, quelques artisans, aucun laboureur. Sur une population d'à peu près huit à neuf cents âmes en y comprenant les environs immédiats jusqu'à Pontchâteau, le dixième peut-être embrassa le Calvinisme, mais l'Eglise avec son pasteur Louveau dont il faut reconnaître le mérite, réussit à maintenir les Eglises voisines et à conserver pour plus tard un groupe actif de fidèles convaincus.

Louveau resta une année entière à Hampton, ne trouvant que difficilement le moyen de vivre. Il serait revenu un moment dans son Eglise, ce qui n'est pas prouvé, pour tâcher de trouver des ressources, puis il retourna en

52. Henri Le Breton, *La Roche-Bernard*, p. 97.

Angleterre, à Cantorbéry et à Londres, enseignant l'italien dont il possédait assez bien la langue pour pouvoir traduire l'*Histoire de Florence*, de Machiavel.

Dès que commencèrent les pourparlers pour la paix de Beaulieu (6 mai 1576), les ministres exilés préparèrent leur retour. C'est à Londres que devait se trouver alors Louveau, peut-être en qualité de pasteur dans l'Eglise française de cette ville où le demandèrent les Réformés de Normandie et où ils envoyèrent même les fonds nécessaires à son voyage; il allait partir, lorsqu'il reçut une lettre de MM. de Trégus et de Keriolet, Anciens de La Roche-Bernard, insistant pour qu'il rejoignît sa première Eglise. Louveau opta pour la Bretagne et, à peine de retour, malgré les hésitations de plusieurs d'entre eux, il réunissait ses fidèles le dimanche de la Quasimodo dans une habitation particulière.

A la fin de 1579 un Synode provincial eut lieu à La Roche-Bernard; ceux de Basse-Bretagne se plaignirent qu'on les faisait venir trop loin aux Synodes; il fut convenu que le prochain se tiendrait soit à Ploërmel, soit à Josselin.

Malgré le zèle de Louveau, les Calvinistes de la Roche-Bernard ne témoignèrent point à son égard un grand enthousiasme; il n'avait même pas trouvé à louer une maison pour se loger, et fut obligé d'en bâtir une sur un terrain qu'il tenait de la libéralité de d'Andelot; au cours de l'hiver de 1582 qui fut particulièrement pluvieux, le pignon de la maison s'écroula pendant la nuit du côté du lit où il reposait; il s'en tira sans dommage.

Pourtant les fidèles avaient « la liberté d'ouïr la parole de Dieu en plein auditoire⁵³ », dit Crevain, mais ils n'accueillirent que par « des murmures et menaces » les sanctions que leur ministre voulait appliquer en raison du relâchement des mœurs, du trop grand développement de

53. Vaurigaud, I, 244.

l'amour des plaisirs, du luxe, des danses. Louveau assista au Synode national de Vitré en mai 1583 et au Synode provincial de Josselin au mois de juillet suivant; là encore on traita la question des danses toujours défendues, toujours appréciées. L'Edit de 1585 l'obligea à désertir son église de nouveau; n'ayant pu atteindre l'Ecosse comme il le désirait il se retira avec Thierry, pasteur de Vieille-vigne, à La Rochelle, où ils fondèrent une Eglise bretonne indépendante.

Louveau quitte cette Eglise en 1587 et devient pasteur de Fontenay en 1596, puis de Beaugency-Lorges et Marchenoir où il restera jusqu'en 1598. La Roche-Bernard demeura donc sans pasteur depuis 1585. Quelques Anciens s'efforcèrent de maintenir les réunions, mais sans grand succès. Abandonnée par son pasteur, fort peu nombreuse, l'Eglise s'était réfugiée à La Bretèche, puis au château de Blain. Après la prise de ces deux places par les Ligueurs, le peu qui en restait se retira au Parc-Soubise, en Poitou, auprès de M^{me} de Rohan.

Louveau vint après l'Edit de Nantes visiter « les ruines de Jérusalem », c'est-à-dire les épaves des pauvres Eglises calvinistes défailantes. Négligeant La Roche-Bernard, il s'occupa surtout du Croisic dont il signa les registres au cours de ses courtes apparitions. Il mourut vers la fin de 1604.

Eglise du Croisic.

C'est encore le seigneur local, le baron de la Musse-Ponthus, qui lui permet, par son aide morale et pécuniaire, de naître et de vivre. Dès avant l'arrivée de d'Andelot, il y avait des Protestants dans le pays; on connaît le prêche de Carmel, l'échauffourée du 17 juin 1558, mais ils n'avaient pas encore de pasteur attitré, puisque, à la faveur de l'Edit de janvier 1562, c'est Louveau qui fut

appelé pour célébrer un mariage dans la famille Le Roy, ce qu'il fit à l'église Saint-Yves; il prêcha ensuite à Notre-Dame. C'est à la requête du seigneur qui payait de ses deniers son instruction théologique que François Baron fut amené de Genève par Jean Boisot, à la fin de juin 1562, et reçut l'imposition des mains de Louveau; il fut aussitôt installé. Il quitta Le Croisic, mauvais pour sa santé, et devint pasteur d'Hennebont au commencement de 1566. Au mois d'août de cette année, Jean Boisseul, pasteur de Guérande, qu'il continua de desservir, le remplaça. Sans doute qu'en 1570 les Réformés du Croisic et d'Hennebont n'avaient pas de temple, puisque les baptêmes sont administrés à Piriac par leurs pasteurs qui ne tardent pas d'ailleurs à se réfugier à Blain; ils durent regagner leur poste après la paix de Saint-Germain, mais la grande frayeur qui se manifesta à Piriac après la Saint-Barthélemy chassa Boisseul du pays. S'enfuit-il à l'étranger ou dans une province voisine? Tout ce qu'on connaît, c'est qu'il ne reparaît qu'en 1576. Son Eglise de Guérande, qui ne pouvait le payer, fut abandonnée et réunie au Croisic. Il se retira à Marennes en 1579. Noël Perruquet, pasteur de Piriac, fut appelé au Croisic dont Piriac devint une annexe; il y resta jusqu'en 1584, époque à laquelle il fut appelé à Vitré. Mathurin Le Bihan le remplaça, mais pendant peu de temps puisqu'il s'exila le 10 mars 1585 en Angleterre où il mourut entre 1593 et 1597.

On sait que Louveau visita à diverses reprises, depuis l'Edit de Nantes, l'Eglise du Croisic. Le 27 novembre 1601, François Oizeau, ministre de Thouars, mais qui venait à Nantes de temps à autre, y bénit le mariage de Estienne Lemaitre avec Jeanne Quello. Le 8 décembre 1602, les commissaires à l'Edit de Nantes, Turcan et de Cargrois, désignèrent au Croisic le lieu de célébration du culte pour les Réformés de la Sénéchaussée de Guérande.

Eglise de Piriac.

Elle avait en 1559 un registre de baptêmes et de mariages. Ce registre ayant disparu, on ne sait par qui étaient faites les inscriptions. Dans le courant du mois d'août de cette année, du Gravier vint à Campzillon où il bénit le mariage de Pierre de Tournemine avec Marie de Kermarec; il réunit les Réformés du pays et commença leur organisation qui ne devint une Eglise véritable que quatre ans plus tard. Louveau la visita à diverses reprises. Son premier pasteur connu, Noël Perruquet, sieur de la Mulonnière, y fut installé en octobre 1563 après avoir reçu l'imposition des mains au Synode de Ploërmel, le 14 septembre précédent. Cette Eglise eut une vie assez paisible puisque Perruquet y demeura dix-huit ans sur vingt-deux qu'elle subsista. Alors que ses collègues se retiraient à Blain, il passa en Angleterre d'où il ne revint qu'au mois d'octobre 1570 pour y retourner en 1572, le 17 septembre. Les Tournemine qui s'étaient enfuis aussi en Angleterre revinrent en 1573. Aussitôt leur retour, Oizeau, pasteur de Nantes, organisa à Piriac des réunions secrètes où il prêcha en mai, juin, juillet, septembre et décembre; c'est à ce moment que René de la Chapelle, seigneur de la Roche-Giffard, fut parrain d'un enfant du sieur de Chamballan. Perruquet fit une courte apparition à Piriac en octobre 1574; il y baptisa Jacques Jollan. On l'entendit au mois d'octobre 1576 prêcher au château. En 1577, il assiste au Synode de Vitré avec Roussin, un Ancien, et reste à son poste jusqu'à 1581, date à laquelle il passe au Croisic. En réalité, Piriac est une annexe de cette dernière Eglise.

Eglise de Guérande.

Son premier pasteur qu'on connaisse est nommé Lecoq dans un article de *La France Protestante* concernant Loiseleur; il n'y demeura que trois mois, de janvier à avril 1565; il quitta la province pour n'y plus revenir; on dit qu'il fut massacré à la Saint-Barthélemy. Les Réformés de Guérande s'agitèrent avant l'arrivée du pasteur et en 1562 quelques-uns d'entre eux pénétrant de force dans le cloître des Jacobins y renversèrent les statues de saint Fiacre et de saint Martin, cassant les bras de la première. Boisseul succéda à Lecoq, mais en 1579, l'Eglise ne lui payant plus ses gages, il l'abandonna : elle fut annexée au Croisic.

Eglise de Ploërmel.

Malgré que Ploërmel soit éloigné de La Roche-Bernard d'environ quinze lieues, c'est Louveau qui installe Gilles Aubéry, son premier pasteur, en 1561. Aubéry administre son Eglise sans interruption jusqu'en 1572, époque à laquelle il disparaît, sans toutefois, croit-on, quitter la France. En dépit des rigueurs de l'Edit du 14 août, il faut bien admettre que les Protestants n'étaient pas sérieusement inquiétés en Bretagne puisqu'ils réunissent à Ploërmel, le 22 octobre 1562, un Synode provincial. Aucun document ne reste de cette assemblée; on sait seulement par Crevain qu'il y fut décidé que les Eglises dépourvues de pasteur seraient visitées par ceux des Eglises voisines et qu'il fut de nouveau interdit à Etienne Layrt de prêcher dans la maison du comte de Maure. Le Consistoire de Rennes et Guineau, ministre de Sion, étaient chargés d'exécuter la sentence. On n'en donne pas les motifs, mais

ce silence même indique qu'il s'agissait encore de doctrine, puisque Layrt fut plus tard condamné comme schismatique. L'existence de l'Eglise de Ploërmel fut paisible; rien n'est à signaler à son sujet jusqu'en 1572. Aubéry s'enfuit alors et ne revint qu'en 1577. Il mourut avant 1581, puisque en 1580, Charretier est qualifié ministre de Ploërmel. Au Synode de Josselin il est qualifié ministre de cette dernière ville, mais Josselin est une annexe de Ploërmel⁵⁴. Charretier mourut en 1597 et depuis Ploërmel disparaît complètement; cette Eglise ne figure pas aux tableaux des Eglises bretonnes établis pour les années 1600 et suivantes par Aymon.

Eglise de Pontivy.

On ne connaît l'origine de cette Eglise que par la nomination de son pasteur, Jean de la Favède, médecin, né à La Roche-Bernard, qui fut désigné au mois de décembre 1562 par le Synode tenu à Rennes et installé aussitôt, après avoir reçu à La Roche-Bernard l'imposition des mains en présence du pasteur de Ploërmel, Aubéry. Ses démêlés avec Louveau que les Réformés de La Roche-Bernard demandaient qu'il remplaçât, ses hésitations entre la médecine et le ministère, son orthodoxie peut-être indécise, sont à signaler.

Au mois de mars 1572 un Synode provincial se tint à Pontivy; les actes en sont perdus: nous savons seulement par Crevain : que Cherpont fut désigné comme pasteur de l'Eglise de la Gravelle située dans le Maine, mais tout près de la frontière bretonne, et dont les habitants calvinistes étaient pour la plupart Bretons (elle fut plus tard annexée à la Bretagne); que Dominique de Grix ou du Grix et Rolland furent désignés comme pasteurs de Morlaix, ce

⁵⁴. Le prieuré de Saint-Martin y servit de temple. Un bâtiment voisin s'appelle encore *la Huguenoterie*.

dernier avec mission de prêcher en breton, et Thierry probablement comme pasteur de Vieillevigne; Louveau qui y assistait se plaignit encore de la décadence des mœurs, de l'abus des danses et de l'inutilité de ses efforts pour remédier aux désordres. La Favède était encore en ce moment pasteur de cette Eglise, mais à la fin de 1572 il semble l'avoir quittée et être resté à Pontivy pour exercer la médecine; toutefois, il paraît comme ministre de Pontivy au Synode provincial de Vitré, en décembre 1577; au Synode de Blain en 1578 on le mit en demeure d'opter entre la médecine et le ministère : il opta pour la médecine. Il était mort en 1587.

On ne trouvera plus de mention de l'Eglise de Pontivy avant 1645.

Eglise de Châteaubriant.

Son premier pasteur Lesnet ou Lenet y vint de Genève dans le courant de l'année 1561, probablement envoyé par Condé, seigneur du lieu. C'est à Châteaubriant, que se tint, le 10 septembre de cette année-là, le premier Synode provincial de Bretagne. Lesnet resta peu de temps à ce poste où il fut remplacé par Olivier Loyseau qui installa Guineau à Sion en 1562 et assista en février 1563 au Synode de La Roche-Bernard. Il resta à Châteaubriant jusqu'en 1572 et se réfugia alors à Vieillevigne sous la protection des seigneurs du lieu. Bachelard venu de Nantes, Charretier venu de Pont, y exercèrent un moment le ministère, mais en secret. L'Eglise de Châteaubriant ne fut jamais très prospère.

Eglise de Sion.

Jacques Guineau fut son premier pasteur; il fut installé en juin ou juillet 1562 en présence de Dufossé par Loyseau, pasteur de Châteaubriant. Il assista au Synode de

Ploërmel et se retira en 1569 à Blain; il revint en 1571 dans son Eglise et la quitta en 1572 pour se cacher dans les châteaux des environs. Cette Eglise se maintint par la protection de René de la Chapelle, seigneur de La Roche-Giffard et celle des petits seigneurs du voisinage, La Garelaye, de Chamballan, de Mesneuf, de la Ville-Voisin, de la Porte. Le ministre mariait et baptisait dans les châteaux et les maisons particulières, à Bain, à La Roche, à Guiné, au Plessis-Bardoul, à La Fonchaye, à Donges, à la Rivière d'Artois, à Saint-Mars-la-Jaille, ce qui permet de penser qu'il n'avait point de temple à sa disposition pour l'exercice du culte public et que le peuple se montra plutôt réfractaire ou indifférent.

Jacques Guineau reparut en 1576; il entreprit alors une véritable tournée d'évangélisation, prêchant à Châteaubriant, Vitré, Rennes. Il assista les Eglises voisines de la sienne et qui étaient dépourvues de pasteur. En 1585, il s'enfuit à Guernesey où il mourut en 1593.

Sion n'est plus mentionné jusqu'au Synode national de Gap en 1603, avec M. de la Place comme pasteur.

Toutes ces Eglises : Ploërmel, Pontivy, Châteaubriant, Sion, sont peu nombreuses; celles de Vieillevigne, Frossay, Aigrefeuille⁵⁵, Vannes dont le pasteur Philippe Birgan vint en 1562 et se retira dans une petite localité voisine, Rochefort, qui appartenait aux Coligny, puis passa en 1572 à l'étranger d'où il ne revint jamais, Nort dont le pasteur Guenet (1563-1570) n'est connu que par son nom, Muzillac qui ne dura qu'une année, Saint-Nazaire, Clisson qui n'eurent jamais de pasteur, pas plus que Concarneau

55. Charles Boulanger avait été appelé du Poitou par l'Eglise d'Aigrefeuille; il vint ensuite à Frossay, mais ni cette Eglise ni celle d'Aigrefeuille n'ayant réussi à se constituer, il retourna en Poitou.

56. Un Guillaume de Presleux aurait été un moment pasteur de Combourg; il figure sous ce titre en 1565 au Synode de Ploërmel et au nombre des pasteurs réfugiés à Blain en 1567, ainsi que Arthur de Cucé, pasteur de Frossay, où il paraît avoir succédé à Charles Boulanger en 1583; il disparaît après 1567.

et Châteaugiron, Montigny qui n'en eut qu'un, Charles de la Pommeray (1562-1567), et disparut ensuite, le groupe Dinan-Plouër-Combours-Beaufort-La Corbonnais⁵⁶, dont le pasteur Mahot fut surtout ministre du sieur de Châteaubriant, tué à Jarnac, ne méritent qu'une simple mention.

Morlaix exista-t-il jamais comme Eglise véritable? Dominique de Grix ou du Grix, originaire de Lectoure (Gers), figure avec le titre de pasteur de Morlaix dans la liste des pasteurs réfugiés à l'étranger établie par Théod. de Bèze; il est désigné aussi comme pasteur de Morlaix au Synode national de Figeac (1579); il figure en 1583 au Synode provincial de Josselin; il serait mort en 1597 à l'étranger. On ne s'explique guère la désignation de Rolland par le Synode provincial de Pontivy (mars 1572) comme ministre de Morlaix; la Saint-Barthélemy est du mois d'août; du Grix ne devait donc pas s'être encore expatrié; Rolland fut nommé, dit-on, pour prêcher à Morlaix en français et en breton; dans tous les cas, il n'y resta que peu de temps et fut envoyé « en pays vannetais »; il mourut en 1584.

Les Eglises de Blain, Nort, Vieillevigne, Ercé-le-Bordage, Pont, sont des Eglises privées dont les pasteurs : Silo le Cercler, Claude Charretier, Philippe de Saint-Hilaire, Jacques de Roullée, sont plutôt des ministres particuliers du seigneur local. L'Eglise de Pont notamment disparaît avec Charles de Quellenec, tué à la Saint-Barthélemy.

Cependant l'Eglise de Blain a joué un rôle important sur lequel il est impossible de ne pas insister. Blain était aux Rohan. Henri, vicomte de Rohan, le fils aîné d'Isabeau de Navarre, habitait le château. Sa grande fortune territoriale, l'éclat de son nom, sa valeur personnelle en avaient fait un des chefs du calvinisme breton dès le début de la Réforme à laquelle il avait adhéré avec presque toute sa famille. Autour de lui se forma tout naturellement un petit

groupe de Réformés, ses domestiques, les officiers de justice et de finance de sa maison, tout le personnel tenant au château de près ou de loin, qui se réunissaient pour prier à la mode de Genève, mais sans pasteur. Celui-ci arriva vers la fin de 1562. Originaire des environs de La Rochelle, il se nommait Silo le Cercler, sieur de Chambrisé. Déjà avant son arrivée, le château de Blain avait donné asile à plusieurs pasteurs effrayés par l'Edit du 14 août qui leur ordonnait de quitter le royaume sous peine de mort et Rohan les logea tous « sans acception de riche ou de pauvre ». Ce qui ne l'empêcha pas l'année suivante de s'emparer de l'église de la paroisse, d'en détruire ou éliminer tous les objets du culte, et de proscrire du pays l'exercice de la religion catholique qui ne fut rétabli que deux ans après par Charles IX, à son premier voyage en Bretagne (1565).

Malgré son état maladif et ses attaques de goutte qui l'éloignèrent de l'armée, malgré son humeur assez difficile, dit-on, et très bizarre, Henri de Rohan était modéré et surtout fort prudent. Alors que son frère cadet, Jean de Rohan, allait rejoindre Condé et signait dès le 11 avril 1562 le traité d'association des chefs protestants, Henri demeurait sagement à Blain. Il est vrai qu'il s'était trouvé le 30 juillet de l'année précédente à la réunion des Protestants de Nantes au Chapeau-Rouge sur la Motte-Saint-Nicolas, mais la bagarre qui suivit ne dut lui plaire que médiocrement, car il se contenta de protester le 26 août auprès du duc d'Etampes⁵⁷. On ne le verra plus désormais mêlé aux coups de fortune si fréquents à l'époque. Aussi le pays de Blain resta toujours calme; Protestants et Catholiques y vivaient à côté les uns des autres sans rixes ni violences; il en était de même à Josselin et à Pontivy. Sa prudence se révèle encore dans deux lettres données

57. A la fin de février 1562, il s'était rendu à la Cour, escorté de 170 gentilshommes, mais le milieu n'était pas le même et les motifs étaient différents.

par Vaurigaud⁵⁸, dans lesquelles il s'excuse sur sa santé, « estropiement de sa jambe et long cours d'une fièvre carte », de n'être pas allé trouver le Roi pour se disculper des accusations portées contre lui touchant son service et son loyalisme. Des lettres patentes du 17 juin 1567 lui accordèrent, ainsi qu'à sa famille et sa maison, la sauvegarde royale.

En 1567, après l'affaire manquée de Meaux, les pasteurs, au nombre de 15 ou 16, se réfugièrent de nouveau à Blain avec les Réformés de Nantes. Crevain rapporte à ce sujet que « aux 16^e et 17^e jours de février 1569 fut célébré par l'Eglise de Dieu réfugiée à Blain le jeûne avec les prières extraordinaires à cause des grandes persécutions qui se faisaient par les guerres civiles⁵⁹ ». Déjà, après le massacre de Vassy, les Réformés de Paris avaient exhorté les Eglises de France et de Bretagne à des jeûnes et à des prières. Le jeûne n'est donc pas absolument proscrit par les Calvinistes français; mais alors que la tradition catholique attribue au jeûne une valeur expiatoire et méritoire et assigne des jours précis pour sa pratique, les Calvinistes rejettent toute réglementation. Rien n'existe à ce sujet dans la Bible, et la Bible est le livre unique. Enfin, si le fidèle retire du jeûne un bienfait particulier, c'est donc que les mérites de Jésus-Christ sont insuffisants pour nous sanctifier et nous sauver. Il n'en demeure pas moins, qu'en des cas *jugés* par elles d'une gravité exceptionnelle, les Eglises calvinistes ordonnaient à leurs fidèles des jeûnes généraux en vue d'obtenir par cette œuvre personnelle malgré la restriction singulière qu'elles y apportaient, la protection divine.

Si ces prêches au château et dans des maisons particulières étaient moins dangereux pour l'ordre public que faits au dehors, il est certain que les conférences et les

⁵⁸ Vaurigaud, I, 113, 114.

⁵⁹ Crevain, 152.

controverses qui s'en suivaient, entre pasteurs généralement instruits, ne pouvaient qu'être utiles, maintenues sur le terrain religieux, à la connaissance, à l'unité de la doctrine. S'il ne les provoqua, Henri de Rohan les encouragea de tout son pouvoir.

L'église de la paroisse ayant été rendue au culte en 1565, les réunions se tenaient au bourg dans l'Auditoire, au château dans la grande salle ou dans la chapelle, dans une autre chapelle du jardin, dans des chambres du château, à l'hôtel du *Chapeau-Rouge*, près du château, à la cour Mortier, chez Simon Bidé, procureur fiscal⁶⁰, dans des châteaux des environs, Plessé, Saffré aux d'Avaugour le Ponthus, La Garelaye, Saint-Gravé, Chambellan, La Roche-Giffard, le Fougeray, toutes maisons calvinistes bien connues.

Etienne Layrt définitivement excommunié était venu à Blain faire soigner par un médecin habile et réputé une grave blessure à la jambe. Le Consistoire de Blain craignant que sa présence dans la maison qu'il habitait ne causât du scandale, députa vers lui un Ancien pour l'inviter à se retirer. Layrt revenait à cheval de la campagne. Il fut pris, dit Vaurigaud, d'une telle colère en voyant l'Ancien causer avec son hôtesse « et mit pied à terre avec tant de fureur », que sa blessure se rouvrit : une hémorragie se déclara dont il mourut⁶¹. Louveau assista à ses derniers moments.

La paix de Saint-Germain-en-Laye (8 août 1570) donna aux Réformés la possibilité de réunir un nouveau Synode à Blain. Louveau n'en donne ni la date ni les questions qui y furent traitées, mais il eut pour résultat le retour de la plupart des pasteurs dans leurs Eglises qu'il s'agissait de réorganiser⁶². On sait que l'Eglise de Nantes ne

⁶⁰. Crevain, 158.

⁶¹. Crevain, 160.

⁶². Pierre Loiseleur, pasteur de La Rochelle, représenta-t-il la Bretagne au Synode national de La Rochelle (avril 1571), lequel précisa de nouveau la confession de foi de 1559 ? Le fait n'est pas certain.

quitta définitivement Blain qu'en novembre 1571. Les esprits étaient réellement partout à la paix et cette paix n'était pas un piège comme l'ont prétendu les Protestants; c'était encore un essai pour faire vivre ensemble les deux religions; les plaintes des Calvinistes furent même écoutées avec une complaisance où l'on serait tenté de voir le désir de Charles IX d'échapper à la tutelle de sa mère, à l'ascendant de son frère, à la mainmise du Pape et du roi d'Espagne. Par des lettres patentes d'août 1572, il venait d'ériger en châtellenie, en faveur de la Musse-Ponthus, pourtant un huguenot notoire, les seigneuries du Plessis, du Bois et de la Musse, lorsque la Saint-Barthélemy éclata, comme un coup de foudre, dans la nuit du 24 au 25 du même mois. Il semble que Silo le Cercler demeura à Blain, profitant sans doute de la sauvegarde royale accordée à Henri de Rohan.

La Saint-Barthélemy n'eut donc aucune répercussion grave sur la situation des Protestants à Blain, pas plus que la guerre qui sévit en dehors des frontières de Bretagne, notamment dans le Poitou, mais la mort d'Henri de Rohan, le 26 juin 1575, celle de sa fille Judith, le 24 juillet, allaient profondément modifier la situation. René de Rohan, frère et héritier de Henri, sera surtout un soldat; il ne résidera guère à Blain dont l'Eglise périlitera bientôt au point de ne pouvoir payer à son pasteur que la moitié de ses gages.

Cependant un Synode se tint à Blain à l'automne de 1578; les actes en sont perdus; on sait seulement par Crevain que Louveau fut chargé d'apaiser les disputes survenues dans les Eglises de Basse-Bretagne. Le 2 du mois d'août 1581, nouveau Synode sans grande importance. Désormais et pendant toute la Ligue, Blain va être ballotté d'un parti à l'autre. Le vicomte René de Rohan, mort à La Rochelle, Mercœur s'empare de son château mal gardé; il est repris par Le Goust, puis par Mercœur

aidé des Espagnols. Les quelques Réformés restés à Blain purent s'échapper et se retirèrent les uns à La Rochelle, les autres chez M^{me} de Rohan, au Parc-Soubise, en Poitou. L'Eglise de Blain avait depuis longtemps cessé d'exister; elle ne se reformera qu'après l'Edit de Nantes. On la mentionne en 1603 avec deux pasteurs, David Richier et René de Lesses, sieur de Beauchamps.

Tous les efforts tentés en vue de la restauration des Eglises calvinistes bretonnes après le premier exode des pasteurs en 1572 et le retour de ceux-ci n'aboutirent, en réalité, qu'à de médiocres résultats. Beaucoup de pasteurs exilés ne montrèrent que peu d'empressement à rejoindre leurs troupeaux abandonnés. Après 1585, de ceux qui s'exilèrent de nouveau, plusieurs ne reparurent jamais dans la province. Les beaux jours de l'enthousiasme religieux du début étaient depuis longtemps passés. Dans le peuple, beaucoup de Protestants s'aperçurent alors que le Calvinisme français n'était plus qu'un parti politique et doutèrent de la certitude de la doctrine. Enfin les Eglises n'étaient ni assez riches ni assez nombreuses pour subsister sans l'assistance des seigneurs qui, presque tous, avaient pris les armes et quitté leurs châteaux. Vinrent les troubles de la Ligue et la guerre dans le pays : il ne s'agissait plus de religion. Jusqu'à l'Edit de Nantes, seule l'Eglise de Vitré put se maintenir sous la protection d'Anne d'Allègre.

A part quelques incidents que j'ai relatés à leur date, l'unité de doctrine paraît s'être généralement maintenue dans l'Eglise protestante bretonne. La doctrine suivie et enseignée par elle est conforme à la profession de foi de 1559. Pour les premières notions, on se servait, en Bretagne comme ailleurs, du catéchisme de Calvin⁶³; c'est ce qui paraît résulter d'un passage de l'histoire de Crevain

63. « A mon retour de Strasbourg je fis le catéchisme à la haste, car je ne voulus jamais accepter le ministère quilz ne meussent juré ces deux points à savoir de tenir le catéchisme et la discipline » (Lettres de Calvin).

donnant la décision du Synode de Montauban⁶⁴ qui défendit de rien changer au catéchisme du Réformateur; et c'est à peu près la seule mention du fondateur du Calvinisme que j'ai rencontrée dans les écrits des Protestants de Bretagne. Vaurigaud dit quelques mots de lui au début du premier volume de son ouvrage, puis au sujet de l'arrestation de d'Andelot et des instructions qu'il adressa aux ministres de Paris après la mort de François II, mais il ne mentionne même pas la date de sa mort arrivée le 27 mai 1562. Il est vrai que depuis quatre années au moins, Calvin languissait malade et épuisé et qu'on cacha son décès comme on avait caché sa maladie. Au moment des premières manifestations du calvinisme en Bretagne, son immense correspondance avait à peu près cessé. Ses lettres aux Eglises de Poitiers et d'Angers sont de 1554 à 1558⁶⁵. Je n'ai pas trouvé qu'il en ait adressé spécialement aux Eglises de Bretagne.

Emile CLOUARD.

64. 15-28 juin 1594.

65. Lettres aux fidèles du Poitou, 19 juin, 3 septembre 1554; lettres à l'Eglise de Poitiers, 9 septembre 1555, 1^{er} août 1558; lettre aux fidèles d'Angers, 9 septembre 1555; nombreuses lettres à Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin... (*Lettres françaises de Jean Calvin*, Jules Bonnet, Paris, 1854).